

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE
SUR LA CONFIGURATION DES GROUPES D'ÂGE
DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE
ET LES GARDERIES SUBVENTIONNÉES

Rapport d'évaluation

Recherche, évaluation et statistique

CHARGÉE DE PROJET AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Ginette Beaudoin, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

CONCEPTION DE L'ÉVALUATION ET DES OUTILS DE COLLECTE

Ginette Beaudoin, Hélène Lavoie et Alexandre Morin, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de la Famille et des Aînés

Collaboration : Ginette Plamondon, Direction du développement des enfants, ministère de la Famille et des Aînés

GROUPES DE DISCUSSION AUPRÈS DES GESTIONNAIRES

Collecte, analyse des données, rédaction d'un rapport : Centre de recherche et d'expertise en évaluation, École nationale d'administration publique

ENTREVUES EN PERSONNE AUPRÈS DES ÉDUCATRICES

Collecte, analyse des données, rédaction d'un rapport : La société Éduconseil inc.

ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES AUPRÈS DES ÉDUCATRICES ET DES PARENTS

Collecte : Ginette Beaudoin et Alexandre Morin

Analyse des données et rédaction : Ginette Beaudoin

RÉVISION DU RAPPORT FINAL

Ginette Beaudoin avec la collaboration d'Alexandre Morin

SOUS LA DIRECTION DE :

France Veilleux, directrice de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de la Famille et des Aînés

ISBN : 978-2-550-66087-3 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

© Gouvernement du Québec

REMERCIEMENTS

Tout au long du développement du projet pilote, nous avons eu la collaboration de nombreuses personnes. Nous tenons à remercier les membres du comité-conseil, qui ont collaboré au développement du projet pilote et à l'élaboration des outils d'évaluation.

Comité-conseil

Ministère de la Famille et des Aînés

Andrée Dionne
Direction du développement des programmes et
de l'action intersectorielle d'alors
Direction du développement des enfants

Ginette Plamondon
Direction du développement des programmes et
de l'action intersectorielle d'alors
Direction du développement des enfants

Nathalie Smith
Direction du développement des programmes et
de l'action intersectorielle d'alors

Hélène Lavoie
Direction de l'évaluation et de la statistique d'alors
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Ginette Beaudoin
Direction de l'évaluation et de la statistique d'alors
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Carmen Hatin
Direction de l'accessibilité et de la qualité des services de garde

Représentantes d'associations

Louise Tremblay
Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance

Sandy Lalonde
Rassemblement des garderies privées du Québec

Diane Delisle
Association québécoise des centres de la petite enfance

Hélène Harvey et Nathalie Harvey
Association des garderies privées du Québec

Nos remerciements s'adressent aussi, et de façon particulière, aux éducatrices, aux gestionnaires et aux parents. Merci tout spécialement aux éducatrices qui ont accepté

d'être rencontrées ou d'être interviewées par téléphone pour faire part de leur expérience et de leurs points de vue. Nous voulons remercier également les gestionnaires qui ont participé aux groupes de discussion et, enfin, les parents qui ont accepté d'être joints pour l'évaluation et pour donner leur opinion sur l'intégration de leur enfant.

Enfin, nous remercions le Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE) et Éduconseil pour leur collaboration à ces travaux d'évaluation.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	13
1. Contexte du projet pilote et méthodologie de l'évaluation	14
1.1 Contexte du projet pilote	14
1.1.1 Principes du projet pilote	15
1.1.2 Services de garde et enfants admissibles.....	15
1.1.3 Autres exigences.....	16
1.2 Méthodologie de l'évaluation du projet pilote	16
1.2.1 Objectifs	16
1.2.2 Sélection des poupons	17
1.2.3 Collecte et analyse des données	18
1.2.4 Portée et limites de l'évaluation	20
1.2.5 Structure du rapport.....	20
2. Présentation des résultats	20
2.1 Caractéristiques sociodémographiques des éducatrices.....	22
2.2 Caractéristiques des poupons et des groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus dans lesquels ils ont été intégrés.....	25
2.3 Pratiques d'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois et plus avant la participation au projet pilote.....	26
2.4 Décision de prendre part au projet pilote	27
2.4.1 Réponse aux besoins de l'enfant.....	27
2.4.2 Réponse aux besoins du parent	28
2.4.3 Réponse aux besoins du service de garde	28
2.4.4 Adhésion des conseils d'administration des CPE	29
2.4.5 Échanges entre les gestionnaires et les éducatrices sur la décision de prendre part au projet pilote.....	29
2.5 Sélection des poupons par les services de garde.....	30
2.5.1 Grille d'observation du développement d'un poupon de 15 à 17 mois	31
2.5.2 Le fait de connaître le poupon a-t-il une influence sur la sélection d'un poupon?.....	33
2.6 Intégration du poupon dans le groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus	35
2.6.1 Organisation du travail.....	35
2.6.2 Premières observations des éducatrices	36
2.6.3 Changements apportés dans l'aménagement des lieux et dans les activités, les horaires et le matériel pédagogique.....	37
2.6.4 Perceptions de la réussite de l'intégration des poupons	43

2.6.5	Difficultés éprouvées, principaux défis et pratiques d'intégration d'un poupon	45
2.6.6	Soutien de l'éducatrice, tâches professionnelles et contacts avec les parents	47
2.6.7	Conditions et facteurs à réunir pour soutenir la réussite de l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus.....	49
2.6.8	Questionnaires d'observation	53
2.7	Perception de l'idée d'intégrer un poupon de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus	55
2.8	Points de vue des éducatrices et des gestionnaires quant aux avantages et aux inconvénients de l'intégration de poupons dans des groupes d'enfants plus âgés	59
2.9	Satisfaction générale.....	66
2.9.1	Satisfaction des gestionnaires	66
2.9.2	Satisfaction des éducatrices	68
2.9.3	Perceptions des parents sur l'intégration de l'enfant et sur leur satisfaction	68
ANNEXE 1	– Grille d'observation du développement d'un poupon de 15 à 17 mois en vue de la participation au projet pilote	74
ANNEXE 2	– Thèmes abordés selon les acteurs et les modes de collecte	81
ANNEXE 3	– Guide pour les entrevues auprès des éducatrices.....	82
ANNEXE 4	– Guide des groupes de discussion auprès des gestionnaires dans les services de garde.....	88
ANNEXE 5	– Guide d'entrevue avec les parents	92

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	Répartition des enfants inscrits au projet pilote selon le type de service de garde avec ou sans pouponnière	18
Tableau 2.1	Groupes d'enfants inscrits au projet pilote selon le type de service de garde.....	21
Tableau 2.2	Répartition des éducatrices selon le type de service de garde	22
Tableau 2.3	Répartition des éducatrices selon le diplôme le plus élevé qu'elles ont obtenu.....	22
Tableau 2.4	Répartition des éducatrices selon le type de diplôme lié à l'éducation à l'enfance obtenu ou en voie d'obtention	23
Tableau 2.5	Répartition des éducatrices selon le nombre d'années d'expérience en services de garde et selon qu'elles travaillent dans une garderie subventionnée ou dans un centre de la petite enfance	24
Tableau 2.6	Répartition des éducatrices selon qu'elles avaient ou non, au moment de participer au projet pilote, une expérience de travail avec des poupons âgés de moins de 18 mois.....	24
Tableau 2.7	Répartition des éducatrices selon qu'elles ont participé ou non à des activités de formation continue en 2010	25
Tableau 2.8	Répartition des poupons selon le sexe.....	25
Tableau 2.9	Répartition des poupons selon l'âge	25
Tableau 2.10	Répartition des poupons selon qu'ils sont connus ou non du service de garde	26
Tableau 2.11	Répartition des poupons selon la région administrative d'appartenance du service de garde	26
Tableau 2.12	Ratio éducatrice/enfants dans les groupes d'enfants du projet pilote	34
Tableau 2.13	Résumé des principaux changements dans l'aménagement des lieux, les horaires et activités et le matériel pédagogique mentionnés par les éducatrices et les gestionnaires	42
Tableau 2.14	Résumé des points de vue des gestionnaires et des éducatrices quant aux conditions et facteurs à réunir pour soutenir la réussite de l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés	52
Tableau 2.15	Résumé des points de vue des éducatrices et des gestionnaires quant à l'idée d'intégrer des poupons de 15, 16 ou 17 mois à des groupes d'enfants plus âgés	58
Tableau 2.16	Résumé des points de vue des gestionnaires et des éducatrices quant aux avantages et inconvénients de l'intégration de poupons dans des groupes d'enfants plus âgés	65

RÉSUMÉ

Contexte

Au printemps 2008, quelques plaintes ont été déposées au ministère de la Famille et des Aînés (MFA) relativement à la difficulté pour certains parents d'obtenir une place pour leur enfant dans un groupe de poupons (moins de 18 mois). La difficulté concernait spécifiquement les enfants âgés de 15 à 17 mois. D'autres travaux ont été effectués et la possibilité d'une plus grande souplesse dans la constitution des groupes de poupons et des groupes d'enfants plus âgés est apparue comme une avenue à envisager. C'est dans ce contexte que le MFA a décidé d'expérimenter et d'évaluer un projet pilote visant l'accueil d'enfants âgés de 15 à 17 mois dans des groupes d'enfants âgés de 18 mois à moins de 4 ans, ci-après nommés groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus¹.

La Direction du développement des programmes et de l'action intersectorielle (DDPAI) du MFA, qui est maintenant la Direction du développement des enfants, a mis en place un comité-conseil pour l'aider à définir les modalités de ce projet pilote. L'équipe d'évaluation de la Direction de l'évaluation et de la statistique (DES) d'alors a été mandatée pour évaluer le projet pilote et a consulté le comité-conseil pour obtenir ses commentaires concernant les guides pour les entrevues et celui pour les groupes de discussion.

Démarche d'évaluation

La démarche d'évaluation s'appuie sur des méthodes de recherche qualitative. Nous avons fait appel à des méthodes de collecte variées telles que des questionnaires d'observation, des groupes de discussion, des entrevues en personne et téléphoniques, et ce, auprès de différents acteurs selon le cas : gestionnaires, éducatrices et parents.

L'objectif général est d'évaluer dans quelle mesure l'intégration de poupons dans des groupes d'enfants plus âgés représente une solution satisfaisante pour faciliter l'accès des enfants de 15 à 17 mois aux centres de la petite enfance (CPE) et aux garderies subventionnées, et ce, au regard du bien-être des enfants ainsi que de l'organisation des services de garde et des ressources humaines et matérielles.

Au total, trente-huit enfants provenant de vingt-cinq CPE et garderies subventionnées avec ou sans pouponnière ont participé au projet pilote. Plus précisément, quatorze enfants avaient 15 mois, quatorze autres avaient 16 mois et dix avaient 17 mois. Les trente-deux éducatrices participant au projet pilote ont été interrogées en personne ou par téléphone quant à l'intégration de ces trente-huit enfants. Les vingt-quatre² gestionnaires ont été rencontrés pour leur part dans des groupes de discussion alors que les parents ont été joints par téléphone.

-
1. Bien que certains services de garde aient des sous-groupes d'âge (exemple : enfants de 18 à 24 mois), la réglementation n'oblige pas la formation de sous-groupes d'âge dans la catégorie enfants âgés de 18 mois à moins de 4 ans.
 2. Une gestionnaire d'un service de garde n'a pas pu participer au groupe de discussion.

Portée et limites de l'évaluation

Il importe de préciser certaines limites associées à l'évaluation du projet pilote. Ainsi, il n'est pas possible de généraliser les résultats de l'évaluation. Les services de garde et les enfants retenus ne sont pas représentatifs, au sens statistique du terme, de l'ensemble des services de garde ni de l'ensemble des enfants de 15 à 17 mois. Toutefois, la diversité des services de garde et des enfants retenus selon des critères permet de documenter en profondeur et sous différents aspects le sujet évalué. Cette évaluation est ainsi une source d'information riche et détaillée.

Synthèse des points de vue des différents acteurs concernés

Dans l'ensemble, plusieurs grands constats ressortent des groupes de discussion et des entrevues. Certains ont fait l'objet de consensus, tandis que d'autres ont plutôt permis de relever des structures d'opinion différentes, voire des oppositions sur certains thèmes.

Les points de vue des gestionnaires

➤ *L'appréciation générale du projet pilote*

Malgré les pistes d'amélioration suggérées, il se dégage un large consensus autour de la pertinence du projet pilote, de son appréciation par les services de garde et de son succès sur le plan des effets. Il ressort clairement du projet pilote que la configuration des groupes d'âge, et notamment l'intégration des 15-17 mois, posait problème depuis un certain temps et que le projet pilote a permis d'envisager une piste de solution pour contrer ce problème.

➤ *Les aspects les plus appréciés et les facteurs de succès du projet pilote*

Si le projet pilote a connu un succès appréciable, c'est parce qu'il permettait de répondre aux besoins de plusieurs acteurs simultanément :

- 1) les besoins des enfants (éveil et stimulation du développement);
- 2) les besoins des services de garde (maximisation des places, soutien à la clientèle, pertes financières évitées, logistique simplifiée);
- 3) les besoins des parents (place en CPE/garderie, retour au travail, concentration des enfants de la fratrie dans un seul et même établissement).

Par ailleurs, plusieurs facteurs ont été établis comme les clés du succès d'une telle expérience : la connaissance du poupon (par son passage à la pouponnière, par sa fratrie ou par ses visites sporadiques), le fait de connaître les parents, l'attitude de l'éducatrice, le développement suffisant de l'enfant et sa maturité, la constitution du groupe d'accueil du poupon (âge et stade de développement des autres enfants), le nombre restreint de poupons (un ou deux) par groupe, le ratio éducatrice/enfants peu élevé (une éducatrice pour six ou sept enfants) et l'intégration progressive des enfants au cours de l'été (juillet, août).

➤ *Les aspects les moins appréciés et les pistes d'amélioration*

Les gestionnaires des services de garde ont relevé quelques aspects plus défavorables du projet : le peu d'utilité des outils de soutien fournis par le MFA (la grille d'observation du développement d'un poupon en vue de la sélection du poupon et les questionnaires d'observation de septembre et octobre en vue de l'évaluation du projet); le manque de communication, au printemps 2010, entre le MFA et les établissements participants; la nécessaire adaptation des éducatrices et des enfants pendant les premières semaines (fatigue, organisation, etc.); la gestion simultanée de poupons de 15-17 mois et d'enfants aux besoins particuliers dans un même groupe. Toutefois, dans l'ensemble, ces désavantages n'ont pas surpassé les nombreux avantages rapportés par les services de garde.

➤ *La question des limites d'âge*

L'intégration des 16 et 17 mois a soulevé peu de réticences parmi l'ensemble des services de garde, dans la mesure où ces poupons étaient évalués en bonne et due forme et considérés comme « prêts » pour la transition. Il en va autrement des 15 mois : certains estiment qu'il s'agit d'un âge plus exigeant pour l'éducatrice et hésitent à les intégrer, tandis que d'autres sont d'avis que de bons critères de sélection et une évaluation au cas par cas permettraient d'éviter les ennuis.

➤ *La latitude des services de garde*

Enfin, le besoin de flexibilité et de latitude des services de garde par rapport à la sélection de l'enfant et à son intégration dans le groupe des 18 mois ou plus est ressorti tout au long des groupes de discussion. Les services de garde placent le bien-être de l'enfant au cœur de leurs préoccupations et veulent éviter qu'une nouvelle configuration des groupes d'âge soit appliquée unilatéralement partout au Québec, sans égard au développement de l'enfant. En ce sens, et parce que les services de garde disposent d'une expertise reconnue dans le domaine de la petite enfance (personnel qualifié, respect de normes, etc.), ils désirent conserver un certain contrôle sur l'intégration des enfants dans un groupe d'enfants plus âgés.

Les points de vue des éducatrices

Il est intéressant de mettre en lumière quelques éléments clés qui ressortent de l'analyse des données recueillies auprès des éducatrices. Ceux-ci peuvent être résumés comme suit.

Les éducatrices ont accueilli plutôt favorablement l'idée d'avoir un, deux ou trois poupons, selon le cas, dans le groupe d'enfants plus âgés visé par le projet, bien que cela ait pu provoquer, pour une part d'entre elles, une certaine inquiétude à l'annonce du projet, notamment quant à la possibilité de satisfaire les besoins de tous les enfants du groupe dans les circonstances.

Au total, près d'une vingtaine d'éducatrices ont indiqué ne pas avoir fait d'observations particulières, si ce n'est qu'elles n'ont pas vu de différences entre le poupon et les autres enfants. Les autres éducatrices ont fait état d'observations particulières au cours des premières semaines d'intégration du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés, lesquelles renvoient principalement au fait que les besoins du poupon en ce qui concerne les soins, l'attention, l'affection et la surveillance étaient plus grands que ceux

des enfants plus âgés. Elles se sont efforcées de satisfaire les besoins du poupon en même temps que ceux des autres enfants dans la mesure du possible. Pour ce faire, elles ont utilisé différents moyens, dont la réorganisation des espaces dans le local, par exemple l'aménagement d'un espace approprié pour le poupon, et l'adaptation des activités, et même des horaires de la sieste et du repas du midi, selon le développement des uns et des autres.

Les éducatrices interviewées dans le cadre du projet pilote n'ont pas le même avis quant à savoir si c'est une bonne idée d'intégrer un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés. Par contre, elles s'entendent pour dire qu'il s'agit là d'une décision lourde de conséquences. Elles s'entendent également sur la raison qui motive leur opinion : il s'agit du développement de l'enfant. À cet égard, elles se disent particulièrement préoccupées par le fait de devoir satisfaire les besoins de tous les enfants dans le groupe. Aussi sont-elles un peu plus nombreuses à juger que c'est une bonne idée pour les poupons de 16 et de 17 mois qu'elles ne le sont en ce qui a trait aux poupons de 15 mois. De plus, elles considèrent toutes que la réussite d'un projet de la sorte suppose des conditions, deux principalement, lesquelles renvoient à la diminution du ratio entre le nombre d'enfants et le nombre d'éducatrices et à la sélection de poupons prêts à intégrer le groupe.

Les éducatrices ont en général apprécié participer au projet pilote, notamment en raison du défi professionnel et personnel que cela a représenté pour elles.

Les points de vue des parents

La quasi-totalité des parents interviewés se disent très satisfaits de leur expérience. Ils sont aussi nombreux à mentionner que l'intégration de leur enfant s'est bien déroulée. Il n'y a eu qu'un seul cas où l'intégration s'est mal déroulée, et l'enfant a été rapidement changé de groupe pour remédier à la situation. Quelques parents avaient des inquiétudes au début, mais après quelques semaines, celles-ci se sont estompées. Cinq parents n'ont vu que des avantages à l'intégration de leur enfant dans un groupe d'enfants plus âgés : celui-ci devenait plus autonome, son langage se développait bien et les activités étaient plus intéressantes pour lui.

Introduction

Ce rapport présente l'évaluation du projet pilote portant sur la configuration des groupes d'âge dans les CPE et les garderies subventionnées, et plus particulièrement sur l'intégration de poupons âgés de 15, 16 ou 17 mois dans des groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus.

Nous présentons d'abord le contexte du projet pilote et son évaluation. Ensuite, nous décrivons les démarches de sollicitation entreprises auprès des services de garde concernés, les principes du projet pilote, les services de garde et les enfants admissibles ainsi que les autres exigences pour poser sa candidature en vue de participer au projet pilote et à l'évaluation. Enfin, nous exposons la méthodologie du projet pilote. Les objectifs de l'évaluation sont formulés et la sélection de l'échantillon de poupons pour l'expérience et l'évaluation est expliquée. La collecte et l'analyse des données sont décrites ainsi que la portée et les limites de l'évaluation. Enfin, quelques mots portent sur la structure du rapport.

Dans la deuxième partie, nous présentons les résultats. Sont présentées, tout d'abord, les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble des éducatrices qui ont participé au projet pilote et qui ont été interviewées soit en personne, soit par téléphone, puis quelques caractéristiques des poupons et des autres enfants des groupes accueillant les poupons.

Les thèmes suivants sont par la suite abordés avec les gestionnaires et les éducatrices ou avec l'un ou l'autre de ces acteurs selon le cas :

- pratiques d'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus avant la participation au projet pilote;
- décision de prendre part au projet pilote;
- sélection des poupons;
- intégration du poupon dans le groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus;
- changements apportés dans l'aménagement des lieux et dans les activités, les horaires et le matériel pédagogique;
- perceptions quant à la réussite de l'intégration des poupons;
- difficultés éprouvées, principaux défis à relever et pratiques d'intégration du poupon;
- soutien de l'éducatrice, tâches professionnelles et contacts avec les parents;
- conditions et facteurs à réunir pour soutenir la réussite de l'intégration d'un poupon;
- questionnaires d'observation;
- perceptions quant à l'idée d'intégrer un poupon de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus;
- avantages et inconvénients de l'intégration des poupons dans des groupes d'enfants plus âgés;
- satisfaction générale des éducatrices et des gestionnaires.

Les parents ont été interrogés principalement quant à leurs perceptions du déroulement de l'intégration de leur enfant et à leur degré de satisfaction par rapport à cette participation. Les propos des parents ont été regroupés à la fin de la deuxième partie.

Enfin, la troisième partie fait la synthèse des points de vue des différents acteurs concernés, soit les gestionnaires, les éducatrices et les parents.

1. Contexte du projet pilote et méthodologie de l'évaluation

1.1 Contexte du projet pilote

Au printemps 2008, quelques plaintes ont été déposées au ministère de la Famille et des Aînés relativement à la difficulté pour certains parents d'obtenir une place pour leur enfant dans un groupe de poupons (moins de 18 mois). Des travaux ont été effectués et la possibilité d'une plus grande souplesse dans la constitution des groupes de poupons et des groupes d'enfants plus âgés est apparue comme une avenue à envisager. C'est dans ce contexte que le MFA a décidé d'expérimenter et d'évaluer un projet pilote visant l'accueil d'enfants âgés de 15 à 17 mois dans des groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus.

La DDPAI du MFA, qui est maintenant la Direction du développement des enfants, a mis sur pied un comité-conseil pour l'aider à définir les modalités de mise en place de ce projet pilote. L'équipe d'évaluation de la DES, qui est maintenant la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DRES), a été mandatée pour évaluer le projet pilote et a consulté le comité-conseil pour obtenir ses commentaires concernant les questionnaires ainsi que les guides d'entrevues et celui des groupes de discussion.

Au mois de mai 2010, le MFA a fait un appel à tous les CPE et toutes les garderies subventionnées afin de les inviter à participer au projet pilote. Le processus de sélection des services de garde intéressés à participer s'est déroulé aux mois de juillet et août 2010. Lors de cet appel aux services de garde, plusieurs documents ont été transmis :

- lettre invitant les CPE et les garderies subventionnées à poser leur candidature;
- guide de dépôt de candidature, qui présente les critères des services de garde et des enfants admissibles;
- grille d'observation du développement d'un poupon de 15 à 17 mois en vue de la participation au projet pilote;
- formulaire de dépôt de candidature, lequel comprend le formulaire de consentement du parent et, pour les CPE, la résolution du conseil d'administration.

L'objectif principal du projet pilote est d'expérimenter une plus grande souplesse dans la composition des groupes d'âge des enfants accueillis dans les CPE et les garderies subventionnées, dans le but de faciliter l'accès des enfants âgés de 15 à 17 mois en septembre. Plus précisément, des poupons âgés de 15, 16 et 17 mois ont été intégrés dans des groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus. L'expérimentation comme telle a eu lieu aux mois de septembre, octobre et novembre 2010. Les poupons intégrés dans ces groupes continuaient d'y rester après cette période.

Le guide de dépôt de candidature, qui présente les critères s'appliquant aux services de garde et aux enfants admissibles au projet pilote, a été élaboré par les membres du comité-conseil, composé de personnes travaillant au MFA et de représentantes des associations nationales de services de garde. Nous rapportons ici les éléments essentiels à une meilleure compréhension du projet pilote.

1.1.1 Principes du projet pilote

La mise en œuvre du projet pilote a été guidée par deux grands principes :

- le bien-être physique et psychologique ainsi que la sécurité des enfants constituent une priorité;
- les critères de gestion de la liste d'attente du centre de la petite enfance ou de la garderie subventionnée doivent être respectés.

1.1.2 Services de garde et enfants admissibles

Les services de garde éducatifs admissibles sont les CPE et les garderies subventionnées qui répondent aux deux critères suivants:

- avoir une place disponible dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus en septembre 2010;
- dans le cas où le CPE ou la garderie subventionnée accueille des enfants en pouponnière, la place libérée par l'enfant qui participe au projet pilote doit être comblée par un poupon, dans le respect des critères de gestion de la liste d'attente.

L'enfant admissible est celui qui répond à l'ensemble des critères suivants :

- il est âgé de 15, 16 ou 17 mois au 1^{er} septembre 2010;
- son développement lui permet d'intégrer facilement le groupe d'enfants âgés de 18 mois et plus auquel il se joindra;
- il ne présente pas de besoins particuliers ni de retard de développement;
- l'entente de service le concernant indique une fréquentation à temps plein pour l'année 2010-2011;
- son parent a donné son accord écrit pour qu'il soit accueilli dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus.

L'enfant pour lequel le CPE ou la garderie subventionnée reçoit une allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé est exclu. Enfin, la DDPAI d'alors a élaboré et fait parvenir aux services de garde un outil pour les aider à déterminer si l'enfant pressenti pour participer au projet pilote a un niveau de développement qui lui permettra de s'intégrer facilement au groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus. Ce document, intitulé « Grille d'observation du développement d'un poupon de 15 à 17 mois en vue de la participation au projet pilote », est à l'annexe 1.

1.1.3 Autres exigences

La participation à ce projet pilote implique le respect des exigences suivantes par le CPE ou la garderie subventionnée :

- s'engager à intégrer au maximum un enfant âgé de 15 à 17 mois par groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus. Toutefois, un CPE ou une garderie subventionnée peut intégrer jusqu'à trois enfants, pourvu que chaque enfant soit dans un groupe différent;
- respecter les ratios éducatrices/enfants qui sont prévus au Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance³;
- fournir le formulaire de consentement signé par le parent qui confirme qu'il accepte que son enfant soit accueilli dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus;
- remplir et remettre le formulaire de dépôt de candidature dans les délais prévus. Pour les CPE, fournir également la résolution du conseil d'administration.

Également, les gestionnaires responsables du projet pilote dans les services de garde et les éducatrices responsables des groupes d'enfants plus âgés intégrant les poupons s'engageaient à participer à des groupes de discussion ou à des entrevues, le cas échéant, à la fin du projet pilote. Dans le formulaire de consentement des parents, il était demandé aux parents s'ils acceptaient d'être joints pour une entrevue à des fins d'évaluation.

1.2 Méthodologie de l'évaluation du projet pilote

1.2.1 Objectifs

L'objectif général de l'évaluation est le suivant :

- évaluer dans quelle mesure l'intégration de poupons dans des groupes d'enfants plus âgés représente une solution satisfaisante pour faciliter l'accès des enfants de 15 à 17 mois aux CPE et aux garderies subventionnées, et ce, au regard du bien-être des enfants ainsi que de l'organisation des services de garde et des ressources humaines et matérielles.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- décrire et analyser l'organisation du travail et le fonctionnement entourant la composition des groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus intégrant des enfants de 15 à 17 mois;
- recueillir les perceptions des CPE et des garderies subventionnées⁴ sur les effets de l'intégration d'enfants âgés de 15 à 17 mois dans les groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus ainsi que sur les difficultés rencontrées et les facteurs de succès;

3. Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (2006, S-4.1.1, r. 2), article 21, alinéa 1, paragraphe 2.

4. Dans le cadre du projet pilote, seuls les CPE et les garderies subventionnées sont admissibles. Les services de garde offerts par les responsables de garde en milieu familial ne peuvent être retenus puisqu'ils ne sont pas structurés selon les mêmes catégories de groupes d'âge.

- recueillir les perceptions des parents sur l'intégration de leur enfant dans un groupe d'enfants plus âgés.

L'évaluation porte sur les perceptions de différents acteurs quant aux trois premiers mois d'intégration du poupon dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus, soit les mois de septembre, octobre et novembre 2010.

1.2.2 Sélection des poupons

Comme mentionné précédemment, tous les CPE et toutes les garderies subventionnées ont été invités à poser leur candidature pour participer au projet pilote en respectant les exigences déjà décrites.

Le formulaire de candidature comprenait les parties suivantes :

- coordonnées du service de garde et de l'installation du CPE, s'il y a lieu;
- renseignements sur chaque poupon pressenti (maximum de trois par service de garde) pour participer au projet pilote (date, nom de l'enfant, sexe, fréquente-t-il déjà le service de garde, et depuis quand, dans l'affirmative);
- résolution du conseil d'administration dans le cas des CPE;
- consentement du parent (nom et coordonnées du service de garde, présentation et déroulement du projet pilote, nature de la participation de l'enfant et du parent, avantages ou inconvénients de la participation volontaire au projet pilote, confidentialité et gestion des données, consentement du parent à la participation de l'enfant au projet pilote et acceptation ou non de la participation à l'entrevue téléphonique pour l'évaluation).

Des CPE et des garderies subventionnées de différentes régions du Québec ont proposé, au printemps 2010, soixante-dix-neuf poupons qui seraient âgés de 15, 16 ou 17 mois en septembre 2010. De ceux-ci, trente-huit poupons⁵ ont été sélectionnés par le MFA selon certains critères pour participer au projet pilote. Ils ont été intégrés à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre 2010 dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus.

L'application de critères de sélection visait à assurer une diversité quant aux éléments suivants : l'âge des poupons (15, 16 ou 17 mois), le type de service de garde (CPE ou garderie subventionnée), sa localisation (en milieu central, périphérique ou semi-périphérique), la présence ou non d'une pouponnière et le fait que l'enfant soit connu ou non (exemples : parce qu'il fréquente ou non la pouponnière, parce qu'un autre enfant de la fratrie fréquente le service de garde). Il a été décidé de documenter davantage la situation des enfants de 16 mois, et encore plus ceux de 15 mois, étant donné les réserves exprimées par certains membres du comité-conseil quant au succès de l'intégration des enfants de ces âges.

5. Quarante poupons, plus précisément, ont été sélectionnés par le MFA, mais il y a eu deux désistements durant les mois d'août et septembre 2010, ce qui porte à trente-huit le nombre total de poupons ayant participé au projet pilote.

Au total, donc, comme présenté dans le tableau 1.1, trente-huit enfants provenant de vingt-cinq services de garde avec ou sans pouponnière ont participé au projet pilote. Quinze poupons provenaient de dix garderies et vingt-trois autres poupons provenaient de quinze CPE. On constate qu'il y a un plus grand nombre d'enfants que de services de garde. En effet, rappelons qu'un service de garde pouvait inscrire jusqu'à trois poupons, pour autant qu'il n'y ait qu'un poupon par groupe d'enfants plus âgés. Des services de garde ont donc utilisé cette possibilité, comme nous le verrons dans la section 2. De plus, dans certains cas, plus d'un poupon était présent dans le groupe d'enfants plus âgés. Cette situation, non prévue au départ dans le projet pilote, sera abordée dans la prochaine section, qui porte sur les résultats.

Tableau 1.1 Répartition des enfants inscrits au projet pilote selon le type de service de garde avec ou sans pouponnière

Type de service de garde	Nombre de services de garde avec ou sans pouponnière		Nombre d'enfants inscrits au projet pilote
	Avec pouponnière	Sans pouponnière	
CPE	Avec pouponnière	10	23
	Sans pouponnière	5	
Garderie subventionnée	Avec pouponnière	6	15
	Sans pouponnière	4	
Total	25		38

1.2.3 Collecte et analyse des données

La démarche d'évaluation s'appuie sur des méthodes de recherche qualitative. Nous avons fait appel à des méthodes de collecte variées, telles que des questionnaires d'observation, des groupes de discussion, des entrevues en personne et téléphoniques, et ce, auprès de différents acteurs selon le cas : gestionnaires, éducatrices et parents. Le tableau de l'annexe 2 résume les thèmes abordés avec chacun de ces acteurs.

Les professionnels du MFA ont élaboré une première ébauche des questionnaires et des guides pour les entrevues et les groupes de discussion. Les thèmes abordés et la formulation des questions ont été discutés avec les membres du comité-conseil. Ces derniers, forts de leur expertise terrain ou de leur connaissance du domaine du développement des enfants et des programmes, ont permis d'établir les thèmes importants à couvrir pour atteindre les objectifs de l'évaluation. À la suite de ces échanges, des modifications et améliorations ont été apportées aux différents outils de collecte. À titre exploratoire, nous avons examiné si des réponses des éducatrices variaient selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

L'évaluation comporte certaines limites que nous présentons à la section 1.2.4. Quelques aspects relatifs à la structure du rapport seront également exposés.

➤ *Entrevues en personne et téléphoniques auprès des éducatrices*

Les éducatrices sont les travailleuses en interaction quotidienne avec les enfants. Il s'avérait donc important de recueillir leurs perceptions au moyen d'entrevues individuelles en profondeur. En tout, trente-huit entrevues portant sur l'intégration de trente-huit enfants inscrits au projet pilote ont été réalisées. Les échanciers d'évaluation serrés et des impératifs budgétaires ont fait en sorte, toutefois, qu'il n'était pas possible de réaliser des entrevues en personne auprès de la totalité des éducatrices impliquées dans le projet pilote. La majorité des éducatrices (vingt-cinq) ont été interrogées en personne au regard de l'intégration de vingt-cinq enfants par la société Éduconseil inc. D'autres entrevues allégées ont été réalisées par téléphone par l'équipe d'évaluation du projet à la DRES pour obtenir de l'information sur les treize autres enfants. Les perceptions de toutes les éducatrices (n = 32) sur l'intégration des trente-huit poupons du projet pilote ont donc pu être recueillies. Comme certaines éducatrices avaient parfois deux ou trois poupons sous leur responsabilité, elles ont eu à répondre aux questions pour chaque enfant. La société Éduconseil inc. a produit un rapport d'évaluation sous la supervision de la DRES. Le guide d'entrevue ayant été utilisé pour les entrevues en personne comportait un plus grand nombre de questions que celui utilisé pour les entrevues téléphoniques. Cependant, les principaux thèmes ont été abordés dans toutes les entrevues, tant en personne que par téléphone. Le guide pour les entrevues en personne et téléphoniques est présenté à l'annexe 3.

Les entrevues en personne ont été menées par la société Éduconseil inc. au mois de décembre 2010 et au début de l'année 2011. Celles menées par téléphone par l'équipe d'évaluation du projet à la DRES se sont déroulées aux mois de janvier et février 2011.

➤ *Groupes de discussion auprès des gestionnaires*

Dans le cadre de cette évaluation, cinq groupes de discussion ont été tenus par le Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE) de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et un groupe par l'équipe d'évaluation du projet à la DRES. Au total, vingt-deux gestionnaires et deux éducatrices représentant les gestionnaires (toutes des femmes) ont été rencontrées dans six groupes de discussion. Elles travaillaient toutes, à l'exception des deux éducatrices, à titre de directrice, de directrice adjointe ou de coordonnatrice dans les services de garde. Étant donné que la quasi-totalité des femmes rencontrées sont des gestionnaires ou assument des tâches administratives, elles sont appelées gestionnaires dans le rapport⁶. Les six groupes de discussion se sont déroulés entre les mois de décembre 2010 et février 2011, dans cinq régions du Québec. Au total, vingt-quatre gestionnaires de services de garde se sont exprimées sur leur expérience du projet pilote. Seule une gestionnaire d'un service de garde n'a pu participer au groupe de discussion. Le CREXE a produit un rapport d'évaluation sous la supervision de la DRES. Le guide pour les groupes de discussion est présenté à l'annexe 4.

6. Le féminin est utilisé tout au long du document, puisque la totalité des gestionnaires et des éducatrices interrogées étaient des femmes.

➤ *Entrevues téléphoniques auprès des parents*

Les parents ont été contactés par téléphone pour donner leur appréciation de la participation de leur enfant au projet pilote. Les parents ont été choisis par rapport aux critères suivants : type de service de garde (CPE, garderie subventionnée), âge des enfants (15, 16 ou 17 mois), présence ou non d'une pouponnière et région. En tout, neuf pères ou mères ont été interviewés par l'équipe d'évaluation du projet à la DRES aux mois de janvier et février 2011. Le guide d'entrevue auprès des parents est présenté à l'annexe 5.

➤ *Questionnaires d'observation du mois de septembre et du mois d'octobre*

Les éducatrices et les gestionnaires étaient invitées à remplir des questionnaires d'observation durant les mois de septembre et octobre 2010. Au total, cinquante-neuf questionnaires concernant vingt-huit enfants du projet pilote ont été remplis par les éducatrices et les gestionnaires. Cette collecte d'information permettait d'obtenir des données préliminaires sur le déroulement du projet pilote et d'ajuster au besoin les guides pour les entrevues individuelles auprès des éducatrices et pour les groupes de discussion auprès des gestionnaires, qui ont eu lieu plus tard.

1.2.4 Portée et limites de l'évaluation

Il importe de préciser certaines limites associées à l'évaluation du projet pilote. Ainsi, il n'est pas possible de généraliser les résultats de l'évaluation. Les services de garde et enfants retenus ne sont pas représentatifs, au sens statistique du terme, de l'ensemble des services de garde ni de l'ensemble des enfants de 15 à 17 mois. Toutefois, la diversité des services de garde et des enfants retenus selon des critères permet de documenter en profondeur et sous différents aspects le sujet évalué. Cette évaluation est ainsi une source d'information riche et détaillée.

1.2.5 Structure du rapport

Plusieurs thèmes abordés lors des entrevues et dans les groupes de discussion sont communs aux éducatrices et aux gestionnaires, et quelques-uns sont propres à l'un ou l'autre de ces deux types d'acteurs. Pour faciliter la lecture du rapport, il a été choisi de présenter les résultats selon les thèmes abordés dans les différents outils de collecte. Dans le cas des réponses données par les vingt-cinq éducatrices rencontrées en personne, il a été possible d'examiner si leurs perceptions par rapport à certains thèmes importants variaient selon certaines caractéristiques socioprofessionnelles et selon certaines caractéristiques des poupons. Ces résultats sont donc présentés sous les thèmes concernés. Les informations concernant les parents sont présentés pour leur part à la fin de la section portant sur les résultats.

2. Présentation des résultats

Cette section commence tout d'abord par la présentation du nombre de CPE et de garderies subventionnées participants ainsi que du nombre d'enfants inscrits. Ensuite, les caractéristiques sociodémographiques des éducatrices, des poupons et des autres enfants des groupes d'accueil des poupons sont décrites. Enfin, les résultats sont présentés par thème.

Le tableau 2.1 présente les différentes situations rencontrées dans le projet pilote. Ainsi, un CPE ou une garderie subventionnée pouvait inscrire et intégrer un, deux ou trois enfants pourvu que chaque enfant soit dans un groupe différent. Au total, vingt-cinq services de garde ont participé au projet pilote, soit quinze CPE et dix garderies subventionnées. On observe que dix-sept services de garde ont inscrit un poupon seulement, trois autres services de garde ont intégré deux poupons et cinq en ont intégré trois.

On peut voir également que quelques autres CPE et garderies ont intégré deux et parfois trois poupons dans un même groupe, ce que ne prévoyait pas le projet pilote. Il est possible qu'il y ait eu une certaine confusion dans la lecture des conditions d'admission. Même si le projet pilote ne prévoyait pas l'intégration de plus d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés, les résultats de l'intégration des 38 poupons inscrits au projet pilote ont été analysés. Toutefois, il a été possible d'analyser en rapport à certains thèmes si les réponses des 25 éducatrices rencontrées en personne variaient selon qu'elles avaient ou non plus d'un poupon sous leurs responsabilités.

Tableau 2.1 Groupes d'enfants inscrits au projet pilote selon le type de service de garde

	Un poupon inscrit dans un groupe	Deux poupons inscrits dans le même groupe	Deux poupons inscrits dans deux groupes différents	Trois poupons inscrits dans le même groupe avec une ou deux éducatrices	Trois poupons inscrits dans trois groupes différents	Total
Type de service de garde et caractéristiques						
CPE	10	1	1	2	1	15
Garderie subventionnée	7		1	2	--	10
Total des groupes d'enfants	17	1	4	4	3	29
Total des enfants inscrits	17	2	4	12	3	38

2.1 Caractéristiques sociodémographiques des éducatrices

Au total, trente-deux⁷ éducatrices ont été interrogées au sujet de trente-huit enfants dans le cadre de cette évaluation. Les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles de ces éducatrices sont présentées dans les tableaux 2.2 à 2.7. Les données traitées se rapportent au type de service de garde dans lequel les éducatrices travaillent, à leur scolarité, à leur expérience et à leur participation à des activités de formation continue au cours de l'année 2010. Ainsi, le tableau 2.2 illustre la répartition des éducatrices selon qu'elles travaillent dans une garderie subventionnée ou dans un CPE. À cet égard, on constate que la majorité, soit vingt d'entre elles, travaillent dans un CPE, alors que les douze autres travaillent dans une garderie subventionnée.

Tableau 2.2 Répartition des éducatrices selon le type de service de garde

Type de service de garde	Nombre d'éducatrices	%
Garderie subventionnée	12	37,5
Centre de la petite enfance	20	62,5
Total	32	100,0

La majorité des éducatrices possèdent un diplôme lié à une formation collégiale (tableau 2.3).

Tableau 2.3 Répartition des éducatrices selon le diplôme le plus élevé qu'elles ont obtenu

Diplôme le plus élevé	Nombre d'éducatrices	%
Baccalauréat	4	13,0
Certificat	1	3,2
Diplôme d'études collégiales	19	61,2
Attestation d'études collégiales	7	22,6
Total	31*	100,0

* La donnée est manquante pour une éducatrice.

De plus, l'analyse des données du tableau 2.4 révèle que la quasi-totalité des éducatrices ont obtenu un diplôme lié à l'éducation à l'enfance. Ainsi, seize éducatrices (50,0 %) possèdent un diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance, onze (34,4 %) ont une attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance, trois (9,4 %) sont en voie d'obtenir une telle attestation, et deux (6,2 %) possèdent un autre type de diplôme, à savoir un diplôme d'études supérieures en éducation à la petite enfance, qui a été obtenu hors du Québec, et un certificat en petite enfance.

7. Le nombre d'éducatrices interviewées est un peu plus faible que le nombre d'enfants. En effet, certaines éducatrices ont eu deux ou même trois enfants intégrés dans le groupe d'enfants plus âgés. Le nombre d'éducatrices (trente-deux) est par contre plus élevé que le nombre de groupes d'enfants (vingt-neuf). Par exemple, dans un groupe d'enfants plus âgés comptant trois poupons, la responsable a été interviewée pour un poupon, et plus tard, sa remplaçante l'a été pour deux autres poupons.

Tableau 2.4 Répartition des éducatrices selon le type de diplôme lié à l'éducation à l'enfance obtenu ou en voie d'obtention

Type de diplôme lié à l'éducation à l'enfance	Nombre d'éducatrices	%
Diplôme d'études supérieures en éducation à la petite enfance (diplôme obtenu hors Québec)	1	3,1
Certificat en petite enfance (diplôme obtenu)	1	3,1
Diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance (diplôme obtenu)	16	50,0
Attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance (diplôme obtenu)	11	34,4
Attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance (diplôme en voie d'obtention)	3	9,4
Total	32	100,0

L'examen du tableau 2.5 montre que, de manière générale, les éducatrices possèdent de nombreuses années d'expérience en services de garde. Précisément, à l'examen des données réunies dans ce tableau, on remarque que plus de 80 % ont cinq années ou plus d'expérience. L'examen du tableau montre également que les éducatrices qui travaillent dans les CPE ont généralement plus d'expérience que celles qui travaillent dans les garderies subventionnées. De plus, comme l'illustrent les données du tableau 2.6, douze éducatrices (37,5 %) avaient une expérience de travail avec des poupons âgés de moins de 18 mois au moment de participer au projet pilote. Parmi celles-ci, huit ont indiqué que la durée de leur expérience de travail avec des poupons était de l'ordre d'une année ou moins, et quatre ont indiqué qu'elle était de l'ordre de deux à dix années.

Tableau 2.5 Répartition des éducatrices selon le nombre d'années d'expérience en services de garde et selon qu'elles travaillent dans une garderie subventionnée ou dans un Centre de la petite enfance

Nombre d'années d'expérience en services de garde	Garderie subventionnée		Centre de la petite enfance		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 5	6	50,0	0	0,0	6	18,8
De 5 à 9	3	25,0	6	30,0	9	28,1
De 10 à 14	0	0,0	6	30,0	6	18,8
De 15 à 19	2	16,6	3	15,0	5	15,6
De 20 à 24	1	8,3	1	5,0	2	6,2
25 ou plus	0	0,0	4	16,0	4	12,5
Total	12	100,0	20	100,0	32	100,0

Tableau 2.6 Répartition des éducatrices selon qu'elles avaient ou non, au moment de participer au projet pilote, une expérience de travail avec des poupons âgés de moins de 18 mois

Expérience de travail avec des poupons	Nombre d'éducatrices	%
Oui	12	37,5
Non	20	62,5
Total	32	100,0

Enfin, l'analyse du tableau 2.7 permet de constater que la plus grande part des éducatrices interviewées en personne ont participé à des activités de formation continue au cours de l'année 2010. À cet égard, mentionnons que les activités de formation sont généralement de courte durée, soit de l'ordre de deux journées ou moins par année, selon les indications fournies à ce sujet par neuf des dix-sept éducatrices qui ont participé à de telles activités. Mentionnons également que les objets de formation sont variés. Ils se rapportent, entre autres : à la gestion des conflits entre les enfants; au développement général de l'enfant; aux techniques à utiliser avec les enfants hyperactifs ou ayant des difficultés; à la communication avec les parents; à l'approche Pikler Lóczy, laquelle renvoie à une analyse particulière du développement de l'enfant et de ses besoins selon l'âge.

Tableau 2.7 Répartition des éducatrices selon qu'elles ont participé ou non à des activités de formation continue en 2010

Participation à des activités de formation continue	Nombre d'éducatrices	%
Oui	17	73,9
Non	6	26,1
Total	23*	100,0

* La donnée est manquante pour les sept éducatrices interviewées par téléphone et deux éducatrices interviewées en personne.

2.2 Caractéristiques des poupons et des groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus dans lesquels ils ont été intégrés

Les tableaux 2.8 à 2.10 illustrent les caractéristiques des poupons. Ainsi, l'analyse du tableau 2.8 permet de constater que vingt enfants sont des filles et que dix-huit sont des garçons. Quatorze des trente-huit poupons (36,8 %) avaient 15 mois, quatorze (36,8 %) avaient 16 mois et dix (26,3 %) avaient 17 mois.

Tableau 2.8 Répartition des poupons selon le sexe

Sexe	Nombre de poupons	%
Féminin	20	52,6
Masculin	18	47,4
Total	38	100,0

Tableau 2.9 Répartition des poupons selon l'âge

Âge	Nombre de poupons	%
15 mois	14	36,8
16 mois	14	36,8
17 mois	10	26,3
Total	38	100,0

À la vue du tableau 2.10, on constate que seize poupons (42,1 %) étaient bien connus du service de garde puisqu'ils avaient fréquenté la pouponnière, et que treize (34,2 %) étaient connus ou familiers du service de garde puisqu'ils avaient une sœur ou un frère qui le fréquentait ou l'avait déjà fréquenté. Seuls cinq poupons n'étaient pas connus du service de garde. Pour ce qui est des quatre autres poupons, dans deux cas l'éducatrice n'a pas pu dire s'ils étaient ou non connus du service de garde car elle n'était pas à l'emploi du service de garde au début du projet. Les deux autres éducatrices ont répondu ne pas le savoir.

Tableau 2.10 Répartition des poupons selon qu'ils sont connus ou non du service de garde

Enfants connus des services de garde	Nombre	%
Enfants ayant déjà fréquenté la pouponnière	16	42,1
Enfants connus ou familiers du service de garde	13	34,2
Enfants non connus du service de garde	5	13,1
Ne sait pas	4	10,5
Total	38	100,0

Enfin, la majorité des poupons sont issus de services de garde situés dans les régions de Montréal (n = 13 : 34,2 %) et de la Capitale-Nationale (n = 11 : 29,0 %), ce qui représente une proportion de 63,0 %. Les autres poupons sont issus de services de garde situés dans les régions de la Chaudière-Appalaches (n = 7 : 18,4 %), de la Montérégie (n = 5 : 13,1 %) et de la Mauricie (n = 2 : 5,3 %).

Tableau 2.11 Répartition des poupons selon la région administrative d'appartenance du service de garde

Région administrative du service de garde	Nombre de poupons	%
Capitale-Nationale (03)	11	29,0
Mauricie (04)	2	5,3
Montréal (06)	13	34,2
Chaudière-Appalaches (12)	7	18,4
Montérégie (16)	5	13,1
Total	38	100,0

2.3 Pratiques d'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois et plus avant la participation au projet pilote

Dans le cadre de groupes de discussion auprès des gestionnaires, il a été demandé à celles-ci s'il existait des modalités ou des pratiques d'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés avant la mise en place du projet pilote. Cette section présente les précisions qu'ont apportées les gestionnaires à cet égard.

Dans la majorité des cas, et « puisque c'était la consigne prévue par le MFA », on répond que les services de garde n'intégraient l'enfant dans le groupe des enfants âgés de 18 mois ou plus que le jour où il atteignait ses 18 mois. Tout au plus tolérait-on quelques jours avant cette date. Cet anniversaire devait arriver en septembre, précisent certaines gestionnaires. Le MFA exigeait que plusieurs d'entre elles prévoient garder une place vacante dans les 18 mois ou plus (18-24 mois ou multiâge) pour intégrer le poupon au moment approprié. Cela impliquait aussi qu'elles devaient combler la place laissée vacante en pouponnière « au moment où l'enfant traverserait ».

Par ailleurs, quelques services de garde ont déclaré avoir déjà intégré des enfants dans le groupe des enfants âgés de 18 mois ou plus avant qu'ils ne soient âgés de 18 mois. Dans la plupart des cas où cela s'est produit, l'enfant était intégré à 17 mois ou à 17 mois et demi. Une gestionnaire précise qu'en septembre, elle gardait son ratio d'enfants à un pour six, car elle savait que « certains 17 mois (deux au maximum, pour respecter le ratio de un pour huit) traverseraient plus tard » dans le groupe des enfants âgés de 18 mois ou plus. De rares services de garde intégraient les poupons de 16 mois, et un seul a dit avoir déjà intégré un enfant de 15 mois. Les enfants de 16 et 17 mois étaient tolérés parce que les gestionnaires savaient qu'ils auraient 18 mois dans les deux mois suivants. Cette situation leur apparaissait correcte sur le plan moral. Trois gestionnaires ont dit qu'elles toléraient surtout les poupons qui allaient avoir 18 mois en octobre (le 31 octobre, précise l'une d'elles). Quand l'enfant n'avait pas tout à fait 18 mois, des services de garde ont dit avoir fait signer une lettre de décharge aux parents ou demandé leur autorisation, « tel que le spécifiait le MFA ».

Un établissement ayant une pouponnière a trouvé une solution pour contourner les difficultés⁸ occasionnées par l'interdiction d'intégrer les moins de 18 mois dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus : la pouponnière est divisée en deux et elle comprend un groupe de plus jeunes et un groupe de plus vieux. Ainsi, le problème de la cohabitation de jeunes et de plus vieux poupons se présente avec moins d'acuité et la pouponnière fonctionne mieux : les plus âgés ne s'en prennent plus aux plus petits, comme c'est parfois le cas quand ils sont trop vieux et qu'ils « tournent en rond » dans la pouponnière.

Une gestionnaire a souligné que pour sa garderie, l'aspect qui guidait le plus ses pratiques antérieures était celui du financement :

« Pour nous, en garderie privée, le mot perte financière est [très important]. On n'a jamais transféré [un poupon] tant qu'on n'avait pas une place qui se libérait, parce que la place qu'on ne remplit pas pendant plusieurs jours, elle est quand même importante. »

2.4 Décision de prendre part au projet pilote

Les motifs pour lesquels les gestionnaires ont accepté de participer au projet pilote ont fait consensus. Ces motifs renvoient essentiellement aux besoins de l'enfant, à ceux des parents (clientèle) et à ceux du service de garde. Nous verrons plus loin dans cette section que les éducatrices du groupe d'accueil intégrant le poupon rapportent ne pas avoir été consultées pour cette décision, sauf à de rares exceptions.

2.4.1 Réponse aux besoins de l'enfant

Selon plusieurs gestionnaires, à 16-17 mois, certains enfants sont souvent prêts à passer chez les 18 mois ou plus. Ils ont atteint un stade de développement qui n'est plus le même que celui des jeunes enfants de la pouponnière, avec qui ils ont désormais une bonne différence d'âge. Certains enfants deviennent même perturbants pour les plus petits : ils « entrent dans leur bulle », volent leurs jouets, etc. L'enfant « fait son temps »,

8. Lorsque l'enfant atteint 17-18 mois, il est à un stade de développement où il est très actif et où il s'impose davantage. Il peut alors mordre, voler les jouets des plus petits, etc. Certaines gestionnaires précisent que des enfants peuvent avoir tendance à jouer les « petits chefs » de la pouponnière, ce qui en perturbe l'équilibre.

disent plusieurs gestionnaires, il « tourne en rond » dans la pouponnière. Afin de favoriser un développement optimal de l'enfant, les services de garde estiment qu'il est bénéfique de pouvoir le transférer chez les 18 mois ou plus.

2.4.2 Réponse aux besoins du parent

Toutes les gestionnaires rencontrées ont souligné que les parents québécois éprouvaient un grand besoin de places en services de garde. Leur clientèle est souvent « prête à tout » pour obtenir une place. Plusieurs ont aussi exprimé le manque d'arrimage entre le congé parental du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et la disponibilité de places en services de garde. Selon elles, les parents qui prennent un an de congé parental pour rester à la maison avec leur enfant doivent parfois faire garder ce dernier quand il a 6 ou 7 mois, afin de profiter de l'une des rares places disponibles en pouponnière. Les parents qui attendent la fin du congé parental avant de faire garder leur enfant (qui a alors 11-12 mois) en service de garde auraient beaucoup plus de difficulté à trouver une place. La situation est encore plus ardue lorsque l'enfant a entre 16 et 18 mois en septembre (enfants nés aux mois de mai, juin, juillet), car les services de garde sont réticents à prendre en charge des enfants de ce groupe d'âge. Ces enfants sont considérés comme trop vieux pour la pouponnière (avec les difficultés que cela occasionne) et comme trop jeunes pour le groupe des enfants âgés de 18 mois et plus, au regard des critères du MFA. Par ailleurs, ils atteignent 24 mois dans l'année et les services de garde perdent alors leur « subvention poupon », tout en devant garder les enfants dans la pouponnière s'ils n'ont pas de place ailleurs. C'est une perte financière qui occasionne des difficultés. En effet, la garde des poupons est davantage financée que celle des autres groupes d'âge. En 2010-2011, pour la garde d'un poupon de moins de 18 mois, un CPE reçoit 58,60 \$ par jour, alors que pour la garde d'un enfant de 18 mois à moins de 4 ans, il reçoit 37,80 \$. Toujours en 2010-2011, une garderie subventionnée reçoit 51,70 \$ par jour pour un poupon de moins de 18 mois, et 34,50 \$ pour un enfant de 18 mois à moins de 4 ans.

En résumé, une majorité de gestionnaires estiment que la subvention gouvernementale aux parents (RQAP) n'est pas bien coordonnée avec la subvention gouvernementale aux enfants (services de garde). Les participantes croient que le projet pilote règle ce problème en intégrant des enfants plus jeunes dans les 18 mois ou plus.

2.4.3 Réponse aux besoins du service de garde

Pour les gestionnaires des services de garde participants, le grand avantage du projet pilote est la maximisation des places. Quand le développement de l'enfant le permet, l'intégration d'un poupon de 15-17 mois permet de combler une place vacante chez les 18 mois ou plus, tout en libérant une place en pouponnière. Or, comme ce ne sont pas tous les enfants qui ont 18 mois en septembre et que la pression exercée sur les services de garde pour l'obtention de places est grande, il arrive souvent que l'intégration des enfants qui n'ont pas 18 mois en septembre soit reportée d'année en année, sauf dans le cas d'un départ en cours d'année (par exemple : déménagement). Effectivement, les groupes étant stables (peu de départs), les enfants changent de groupe d'année en année sans qu'il y ait vraiment d'ouverture pour de nouvelles places.

Le projet pilote, précise une gestionnaire, est aussi un moyen pour les services de garde « de se rendre légaux » dans leur pratique de configuration des groupes d'âge, au regard des critères ministériels. L'aspect financier, dont il a été question précédemment, est aussi une motivation qui est ressortie fréquemment des discussions. Pour plusieurs

CPE et garderies subventionnées, il est important, voire vital, de ne pas assumer trop de pertes financières lorsqu'ils transfèrent un enfant dans un autre groupe. L'idée est de pouvoir combler la place qui est laissée vacante par défaut, le temps que l'enfant atteigne ses 18 mois. Pour les services de garde qui ont des places en pouponnière, cela permet également d'offrir le service plus rapidement à un autre parent et d'intégrer son enfant plus tôt.

Un service de garde a relevé une autre raison ayant motivé sa participation au projet pilote, soit le désir de ne pas se faire imposer unilatéralement un programme qui ne serait pas bienvenu par la suite.

2.4.4 Adhésion des conseils d'administration des CPE

Pour être admissibles, les CPE devaient obtenir l'adhésion de leur conseil d'administration (C. A.). Les gestionnaires rapportent que l'accord des conseils d'administration a été facile à obtenir, puisqu'il était assez évident que le projet pilote permettrait de libérer des places en pouponnière et de mieux répondre aux besoins des enfants et de la clientèle. Plusieurs parents d'enfants intégrés au projet pilote faisaient eux-mêmes partie du C. A. du service de garde, ce qui a été jugé facilitant. Par ailleurs, plusieurs gestionnaires ont dit avoir assuré à leur C. A. que le projet pilote serait réalisé dans le respect des règlements et des lois internes (règlements) et externes du service de garde (cadre légal).

Sur le plan des pratiques, un C. A. a demandé à ce qu'une rencontre d'information sur le projet pilote soit organisée à l'intention de tous les parents des enfants de la pouponnière, et non seulement de ceux qui avaient été ciblés pour y participer. Un autre C. A. a d'abord adhéré au projet pilote et il a ensuite présenté cette initiative au comité de parents, qui a bien réagi.

2.4.5 Échanges entre les gestionnaires et les éducatrices sur la décision de prendre part au projet pilote

Bien qu'il semble y avoir eu des échanges entre les gestionnaires et les éducatrices concernant des poupons pressentis pour la participation au projet pilote, la décision d'y participer a été prise uniquement par les gestionnaires des services de garde. Lorsqu'elles ont discuté avec les éducatrices d'une éventuelle participation au projet pilote, la majorité des gestionnaires ont senti une bonne ouverture de leur part. Les éducatrices connaissent bien les difficultés occasionnées par les limites d'âge dans les groupes (enfant qui s'ennuie, qui n'est pas assez stimulé, qui « joue au chef » avec les poupons) et la plupart se sont montrées ouvertes à l'idée d'essayer une autre configuration. Dans certains services de garde, des éducatrices auraient été plus réticentes au départ, « mais le bon déroulement du projet » aurait, selon les gestionnaires concernées, eu raison de leurs doutes.

Pour leur part, la majorité des vingt-cinq éducatrices rencontrées en entrevue individuelle répondent ne pas avoir été associées à la décision du service de garde de prendre part au projet pilote. De fait, vingt et une d'entre elles ont dit avoir été informées de la décision prise en ce sens par le service de garde⁹, et trois ont dit avoir été

9. L'une d'entre elles n'a pu être associée ni à cette décision ni au processus de sélection du poupon, puisqu'elle a été embauchée à titre d'éducatrice principale pour le groupe d'enfants plus âgés intégrant le poupon au début du mois d'octobre 2010.

consultées à propos de ce qu'elles pensaient d'un tel projet. Un peu plus de la moitié des éducatrices, soit quatorze d'entre elles, ont indiqué avoir réagi de façon plutôt positive à la décision. Elles ont précisé avoir accepté d'emblée de relever le défi par amour pour les poupons, ou alors, pour vivre une nouvelle expérience professionnelle. Parmi les dix éducatrices rencontrées en personne et qui ont indiqué avoir réagi de façon plutôt négative à la décision, la plus grande part ont attribué leur réaction aux faits qui suivent. Elles considèrent qu'il y a une trop grande différence entre le développement d'un poupon de 15, 16 ou 17 mois et celui d'un enfant de 18 mois et plus pour pouvoir répondre convenablement aux besoins de tous les enfants, d'autant plus que le ratio entre le nombre d'enfants et le nombre d'éducatrices dans les groupes d'enfants plus âgés est de un pour huit plutôt que de un pour cinq, comme il l'est dans les pouponnières. Certaines d'entre elles, dont celles à qui on a confié trois poupons, ont dit avoir éprouvé au début de l'expérience de l'inquiétude, voire de la nervosité et du stress.

2.5 Sélection des poupons par les services de garde

La majorité des gestionnaires répondent avoir sélectionné les enfants selon trois critères : 1) la maturité de l'enfant et son autonomie; 2) le fait qu'il soit connu du service de garde, souvent par la fratrie (il est un deuxième ou un troisième de famille, il connaît l'environnement du service de garde); 3) le développement moteur et la mobilité de l'enfant (sa capacité de marcher, de monter les escaliers, bref de suivre le groupe des enfants âgés de 18 mois ou plus). Sur ce dernier point, il est à noter qu'il n'y avait pas de consensus, puisque certains services de garde ont intégré avec succès de jeunes enfants qui ne marchaient pas encore.

Plusieurs gestionnaires ont aussi porté attention au développement social de l'enfant (être capable de sociabiliser avec des plus vieux, se faire des amis) et à sa maturité affective (gérer l'attente, les frustrations, la sécurité affective, etc.). À cet égard, certains services de garde ont jugé qu'il était plus facile d'intégrer des enfants qui n'arrivaient pas directement de la maison (attachement encore très fort à la mère), mais qui avaient déjà été en service de garde ou en milieu familial auparavant.

La présence d'une pouponnière dans le service de garde a influencé les réponses sur la sélection du poupon. Ainsi, les gestionnaires des services de garde avec pouponnière ont jugé qu'il leur était plus facile d'évaluer l'enfant à intégrer, parce qu'elles le voyaient déjà au quotidien. Les gestionnaires des services de garde sans pouponnière ont davantage eu tendance à se fier à d'autres critères : l'âge de l'enfant (par exemple : choisir le plus vieux poupon), son développement moteur apparent, la liste d'attente, le fait que l'enfant n'arrive pas directement de la maison, la fratrie. Fait intéressant : sur les vingt-quatre gestionnaires rencontrées, seulement cinq ont dit avoir eu recours à la liste d'attente pour sélectionner les poupons à intégrer.

La quasi-totalité des éducatrices rencontrées en entrevue individuelle répondent ne pas avoir été consultées lorsqu'il s'est agi de déterminer le ou les poupons qui pourraient éventuellement être retenus pour participer au projet pilote, alors que pour la grande majorité des gestionnaires, la sélection du poupon a été le fruit d'une collaboration entre la gestionnaire et les éducatrices de la pouponnière (le cas échéant) ou celles du groupe des enfants âgés de 18 mois ou plus. Selon les gestionnaires, des échanges formels ou informels ont eu lieu à ce sujet : discussions, réunions d'équipe, etc. Étant donné que ce sont les éducatrices des pouponnières qui savent le plus quels poupons peuvent être

transférés dans les groupes d'enfants plus âgés, ce sont principalement elles qui ont été interpellées à ce sujet par les gestionnaires, comme nous le verrons au point 2.5.2.

Enfin, les gestionnaires de services de garde se sont presque toutes chargées personnellement du projet pilote et ont donc fait remplir elles-mêmes le formulaire par les parents. Il est arrivé à deux reprises que cette tâche soit assumée par une adjointe administrative.

2.5.1 Grille d'observation du développement d'un poupon de 15 à 17 mois

Tel qu'il est mentionné dans la section 1.1, le MFA a fourni aux services de garde une grille d'observation du développement d'un poupon pouvant les aider dans la sélection des poupons. Nous verrons dans ce qui suit les commentaires des gestionnaires à propos de l'utilité ou non de cette grille avant d'aborder la manière dont elles ont procédé au processus de sélection des poupons. Les éducatrices rencontrées en entrevue individuelle n'ont pas répondu aux questions portant sur cette grille d'observation servant à la sélection des poupons puisqu'elles ont répondu ne pas avoir participé au processus de sélection.

➤ *Utilisation ou non de la grille d'observation du développement d'un poupon par les gestionnaires*

La grande majorité des gestionnaires répondent ne pas avoir utilisé la grille d'observation du MFA pour sélectionner le poupon. Quoi qu'il en soit, parmi celles qui ne l'ont pas remplie, certaines l'ont lue, tandis que d'autres l'ont montrée aux éducatrices ou même aux parents (rarement). À deux occasions seulement (deux CPE), la gestionnaire ou les éducatrices ont rempli la grille, mais une gestionnaire a dit ne pas avoir véritablement fondé sa sélection sur celle-ci. Il semble donc qu'elles se soient senties « obligées » de la remplir, mais que la grille n'ait pas eu d'effet sur la sélection. Dans l'ensemble, les gestionnaires ont accordé plus d'importance à la connaissance que les éducatrices ont des enfants ainsi qu'à leur expérience et aux critères de sélection.

Pour ce qui est des services de garde qui n'avaient pas de pouponnière ou qui ne connaissaient pas l'enfant participant au projet pilote, la grille d'observation du développement d'un poupon pouvait difficilement y être utilisée, puisque les gestionnaires n'étaient pas en présence de l'enfant au quotidien. Une gestionnaire a montré la grille à la mère du poupon ciblé ainsi qu'aux éducatrices, mais cela n'a pas été très utile. Comme le petit ne passait que cinq minutes par jour au service de garde, pour venir chercher son frère, il était difficile de statuer sur son développement. Par ailleurs, d'autres ont souligné qu'il n'était pas réaliste de faire remplir cette grille par les parents, puisque leur jugement serait probablement biaisé par le désir d'obtenir une place. Pour ce qui est des services de garde où, du point de vue de l'âge, un seul poupon se qualifiait pour l'intégration, cette grille n'a pas été très utile non plus, puisqu'il n'y avait pas d'autres poupons envisagés pour la participation au projet.

➤ *Besoin de balises, d'un guide*

Malgré tout, des gestionnaires ont apporté des nuances intéressantes sur l'utilisation de la grille d'observation du développement d'un poupon. D'une part, il a été suggéré à plusieurs reprises que la grille soit maintenue pour les poupons inscrits sur la liste d'attente ou venant de l'extérieur du service de garde. Cela permettrait d'avoir un

meilleur contrôle sur le stade de développement des candidats tout en évitant de biaiser la sélection faite à partir de la liste d'attente, comme c'est parfois le cas (les gestionnaires « sautent par-dessus » les enfants de 16 ou 17 mois). Il a aussi été souligné qu'il est pertinent d'avoir un guide donnant des balises de sélection, surtout dans les cas où l'on n'arrive pas à choisir. Si on ne se fie qu'aux éducatrices, peut-être qu'aucun enfant ne sera jugé apte à l'intégration, alors que certains le seraient selon la grille du MFA. En ce sens, « un petit guide, ça remet les idées à la bonne place », estime une gestionnaire. En même temps, la situation inverse peut aussi se produire : il peut arriver qu'un enfant qui ne se qualifie pas selon la grille du MFA soit quand même intégré et que ce soit à son bénéfice. La même participante donne l'exemple d'un enfant de 20 mois qui ne marchait pas, mais qui a commencé à le faire à la suite de son intégration avec les plus vieux. « Même pour un enfant qui a des difficultés, qu'il soit poussé comme ça... [c'est parfois bon], on peut le faire. »

➤ *Une intégration de l'enfant durant la période estivale*

De l'avis de plusieurs gestionnaires, si la sélection du poupon pouvait être faite pendant la période estivale, cela faciliterait son intégration. Les éducatrices pourraient voir évoluer l'enfant un tant soit peu avant le mois de septembre, dans la pouponnière ou à l'occasion de visites sporadiques de quelques heures. Par exemple, l'enfant de l'extérieur du service de garde viendrait y passer quelques heures en juillet et en août. À la fin de l'été, si l'enfant n'était pas jugé assez mature, on le garderait à la pouponnière (le cas échéant).

Des gestionnaires ont jugé que la grille était adéquate du point de vue de la qualité, mais que l'expérience de l'éducatrice et sa connaissance du poupon importaient davantage. Parmi les critiques formulées, une gestionnaire a indiqué que la grille n'était pas réaliste sur le plan du développement moteur. Des trois poupons qu'elle a proposés au MFA, les deux qui ont été retenus ne marchaient pas, alors que le troisième (rejeté) en avait la capacité. Le processus de sélection, qui ne dépendait pas uniquement du stade d'avancement des enfants, a donc donné l'impression à cette participante que la grille ne permettait pas de sélectionner correctement les enfants. Quelques précisions s'imposent concernant ce dernier commentaire. En fait, le MFA n'a pas fait la sélection des enfants sur la base de la grille d'observation du développement d'un poupon, contrairement à ce qui est suggéré. Sur les soixante-dix-neuf enfants proposés pour le projet pilote, trente-huit ont été retenus sur la base de critères déterminés par le MFA afin d'assurer une diversité selon la région, l'âge, le type de service de garde, la présence ou non d'une pouponnière dans le service de garde et la connaissance ou non de l'enfant.

Par ailleurs, une gestionnaire a jugé que les outils maison conçus par le CPE étaient plus complets et détaillés que la grille d'observation du développement d'un poupon de l'enfant. L'utilisation de ce genre de grille est ressortie des discussions à quelques reprises. Il s'agit en fait d'outils élaborés par les services de garde pour évaluer le développement des enfants, de leur entrée au service de garde jusqu'à leurs 4 ans. Des rapports de suivi sont rédigés sur cette base et remis aux parents quelques fois par année. De l'avis de plusieurs gestionnaires, ces outils présentent des aspects similaires à ceux de la grille d'observation du développement d'un poupon du MFA et sont donc redondants.

- *Des réserves quant à l'utilisation d'une grille d'observation du développement d'un poupon*

Enfin, mentionnons deux commentaires isolés, mais pertinents du point de vue de l'analyse. D'abord, une garderie a souligné que la grille d'observation du développement d'un poupon en vue de la participation au projet pilote élaborée par le MFA était intéressante, mais « surtout pour les éducatrices qui sont ouvertes d'esprit et qui veulent s'impliquer ». Dans certains services de garde, le milieu syndical est assez critique et les réserves sont grandes à l'égard du changement et de l'introduction de nouveaux outils. Si le MFA en venait à généraliser le projet pilote, il devrait prendre en compte ce problème, estime cette participante. Ensuite, mentionnons la position plus critique d'une gestionnaire d'un service de garde qui s'est montrée réticente à l'utilisation d'une grille d'observation du développement du poupon pour la sélection des enfants : « Moi, je dis non à ça. Commencer à évaluer des enfants pour savoir si on les entre au CPE... là, ça pas de bon sens, non. » Ce commentaire était formulé dans la perspective où la configuration des groupes d'âge expérimentée dans le cadre du projet pilote serait généralisée dans l'ensemble du Québec.

2.5.2 Le fait de connaître le poupon a-t-il une influence sur la sélection d'un poupon?

- *Quand le poupon choisi provient de la pouponnière du même service de garde*

La majorité des gestionnaires provenant de services de garde ayant une pouponnière ont estimé que cette caractéristique avait une influence au moment de la sélection du poupon à intégrer : les éducatrices connaissent les enfants, les voient évoluer quotidiennement, ils sont à même de mieux juger de leur maturité et de leur développement. De plus, l'intégration est facilitée à plusieurs égards : l'enfant connaît déjà les éducatrices (lien d'attachement), il s'en va rejoindre ses anciens amis de la pouponnière qui sont désormais chez les 18 mois ou plus, il connaît l'environnement physique du service de garde. De leur côté, les gestionnaires connaissent déjà les parents, ce qui peut aider quand vient le temps de choisir le poupon (par exemple, rassurer les parents inquiets). Par contre, l'intégration d'un enfant non connu ne tourne pas nécessairement à l'échec, précise l'une d'elles. « L'adaptation serait peut-être un peu plus longue, mais l'intégration pourrait être réussie. » Par ailleurs, pratiquement tous les services de garde ayant une pouponnière ont dit avoir discuté de la sélection du poupon avec les éducatrices responsables de celui-ci.

- *Quand le poupon choisi provient d'un service de garde sans pouponnière*

En ce qui concerne les services de garde sans pouponnière, les réponses des gestionnaires sont différentes. La majorité estime que ce qui est facilitant, c'est surtout de connaître l'enfant et le parent, soit parce que des frères et sœurs sont déjà au service de garde, soit parce que l'enfant y a été amené ponctuellement en vue de son intégration à un groupe. Une gestionnaire a souligné qu'elle trouverait risqué que le MFA permette l'intégration d'un enfant de 15 mois non connu du service de garde, car cela ouvrirait la porte à des difficultés pour le groupe au complet (par exemple : un enfant avec des besoins particuliers qui nécessite plus de ressources et de soutien de l'éducatrice).

Des services de garde n'ayant pas de pouponnière ont aussi insisté sur la nécessaire période d'adaptation des enfants, qu'ils entrent à la pouponnière ou dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus. Pour certains enfants, cela sera plus facile, tandis que d'autres mettront plusieurs semaines à s'adapter au groupe. Dans tous les cas, il est toujours facilitant qu'un parent passe un peu plus de temps au service de garde le matin durant cette période afin de sécuriser l'enfant. Par ailleurs, des participantes rappellent que tous les enfants du groupe peuvent davantage poser un problème à un moment ou à un autre, et que cela n'est pas une question d'âge. Un enfant de 20 mois peut être plus exigeant pour l'éducatrice qu'un tout-petit de 16 mois.

Enfin, un gestionnaire d'un service de garde sans pouponnière rappelle que même si l'enfant n'est pas connu, le CPE ou la garderie doit répondre aux besoins de sa clientèle. Le fait de prendre un enfant d'une fratrie ou inscrit sur la liste d'attente ne devrait pas éloigner les services de garde de leur mission première, soit celle d'accueillir les enfants québécois dont les parents en font la demande.

➤ *Le fait de connaître l'enfant est important, mais qu'entend-on par connaître?*

La majorité des gestionnaires rapportent qu'elles connaissaient l'enfant intégré dans le groupe des enfants âgés de 18 mois ou plus, soit parce qu'il arrivait de la pouponnière, soit parce qu'un autre enfant de sa fratrie fréquentait déjà le CPE ou la garderie. Les parents étaient donc connus eux aussi, ce qui a été jugé comme un facteur facilitant dans le projet pilote. Rappelons que, selon les propos tenus, seulement cinq enfants étaient sur des listes d'attente.

Il est intéressant de noter que les gestionnaires de services de garde n'ont pas toutes la même définition de la « connaissance de l'enfant ». Pour certaines, le fait d'avoir vu l'enfant quelques minutes par jour, lorsque le parent vient chercher son frère ou sa sœur, suffit pour qu'elles estiment le connaître. D'autres considèrent que cela n'est pas suffisant, puisqu'elles n'ont pas vu l'enfant évoluer dans un groupe sur une période plus longue. Enfin, que l'enfant ait 15 mois ou 4 ans, il faut vérifier de façon continue que son développement et son intégration se passent bien, rappellent d'autres participantes. Pour ces dernières, la « connaissance » préalable de l'enfant ne change donc pas grand-chose. Enfin, si les enfants sont connus du service de garde, mais qu'ils ne sont pas assez développés pour être intégrés parmi les 18 mois ou plus, la responsable du service de garde doit s'interroger sur la possibilité d'intégrer un poupon non connu, mais qui semble être prêt.

La majorité des gestionnaires considèrent que le fait de connaître les parents est aussi un des facteurs qui peuvent aider à l'intégration de l'enfant, même s'il n'en garantit pas la réussite. Quand le parent n'était pas connu (par exemple : enfant sur une liste d'attente), il est arrivé au moins une fois que la gestionnaire le rencontre pour parler de l'enfant et du projet pilote. Autre fait digne de mention : il semble que trois enfants d'éducatrices aient été intégrés dans le projet pilote, ce qui a été jugé comme un facteur de réussite. Enfin, une gestionnaire a souligné que l'important n'était pas de connaître le parent, mais bien de connaître l'enfant, puisque c'était de son intégration qu'il s'agissait.

Dans l'ensemble, les gestionnaires n'ont pas rencontré de réelles difficultés dans la sélection de poupons. La demande était très forte de la part de la clientèle et les poupons choisis étaient majoritairement connus des services de garde. Un CPE a toutefois connu une expérience de sélection qui ressort du lot. Ayant choisi au mois d'avril un poupon à intégrer en septembre, ce CPE s'est rendu compte, au fil de l'été,

que l'enfant n'était pas prêt à être transféré dans un groupe plus vieux. Il en a discuté avec le parent, qui a bien compris et accepté la situation. Par la suite, un second poupon a été sélectionné et, avec l'accord du MFA et des parents, il a amorcé son intégration en août.

2.6 Intégration du poupon dans le groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus

2.6.1 Organisation du travail

Cette section traite de l'organisation du travail. Il y sera question du ratio éducatrice/enfants de tous les groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus faisant partie du projet pilote. Par la suite, d'autres détails sur l'organisation du travail ont été recueillis auprès des vingt-cinq éducatrices interviewées en personne à propos de l'intégration de vingt-cinq enfants.

Le ratio entre le nombre d'enfants et le nombre d'éducatrices varie selon le cas. On peut voir au tableau 2.12 que près de la moitié des groupes d'enfants avaient un ratio d'une éducatrice pour huit enfants, soit le ratio prescrit par la réglementation.

Tableau 2.12 Ratio éducatrice/enfants dans les groupes d'enfants du projet pilote

Ratio éducatrice/enfants	Nombre de groupes	%
1/6	6	16,2
1/7	7	29,7
1/8	13	46,0
2/8	1	2,7
2/9	1	2,7
Total	28*	100,0

* Une donnée est manquante.

➤ *Autres détails sur l'organisation du travail des éducatrices*

Les vingt-cinq éducatrices ayant été rencontrées en personne à propos de l'intégration de vingt-cinq poupons ont apporté des détails quant à l'organisation de leur travail. Il est observé que l'horaire de travail des éducatrices varie selon le cas. De fait, la majorité des éducatrices, soit quinze d'entre elles, travaillent quatre jours par semaine, alors que six en travaillent cinq, une en travaille deux et une autre en travaille un. Les deux éducatrices qui partagent la responsabilité du groupe d'enfants où un poupon a été intégré travaillent, chacune, cinq demi-journées par semaine.

Par ailleurs, le nombre d'éducatrices qui ont une responsabilité à l'endroit du poupon au cours d'une journée, si l'on exclut les aides qui travaillent au moment du repas du midi ou, encore, les aides ou les éducatrices qui travaillent durant les pauses – ce qui correspond aux périodes de la sieste des enfants – est de deux dans treize des vingt-quatre groupes d'enfants plus âgés intégrant un poupon, et de trois dans sept groupes.

Dans un des groupes d'enfants, une seule éducatrice a la responsabilité du poupon au cours de la journée, tandis que dans un autre, il y en a quatre¹⁰.

Enfin, il y a eu un changement d'éducatrice dans le groupe d'enfants plus âgés intégrant un poupon au cours de la période d'expérimentation du projet pilote dans neuf des vingt-quatre groupes d'enfants. Dans quatre de ces neuf groupes, l'éducatrice a quitté ses fonctions pour un congé de maternité et dans deux autres, l'éducatrice est partie en congé de maladie, et ce, au cours du mois d'octobre dans la majorité des cas. De fait, une seule éducatrice a quitté ses fonctions en septembre¹¹. Dans les trois autres groupes d'enfants, l'éducatrice a pris des vacances d'une semaine au plus. Un seul des poupons aurait eu une forte réaction par rapport à l'absence de son éducatrice principale pendant cette période. Aux yeux de celle-ci, le poupon était complètement désorganisé lorsqu'elle est revenue. Dans deux autres cas, les éducatrices ont indiqué que leurs remplaçantes leur avaient signalé qu'il avait été difficile pour elles d'avoir un poupon dans le groupe d'enfants plus âgés.

➤ *Échanges avec l'éducatrice de la pouponnière*

Au total, huit éducatrices sur les trente-deux du projet pilote, ont indiqué avoir eu des discussions au sujet du poupon avec l'éducatrice qui en avait été responsable à la pouponnière du service de garde, et une a eu des échanges avec la mère du poupon, qui travaillait dans le service de garde. Cinq éducatrices ont indiqué avoir eu l'occasion d'observer elles-mêmes le poupon. Deux d'entre elles avaient été responsables du poupon alors qu'il était à la pouponnière du service de garde. Deux autres éducatrices avaient pu se rendre à quelques reprises à la pouponnière pour voir évoluer le poupon.

2.6.2 Premières observations des éducatrices

Toutes les éducatrices du projet pilote ont été interviewées au sujet de leurs premières observations par rapport aux trente-huit enfants faisant partie du projet pilote. Voici ce qui s'en dégage principalement.

Au total, près d'une vingtaine d'éducatrices ont indiqué ne pas avoir fait d'observations particulières, si ce n'est qu'elles n'ont pas vu de différence entre le poupon et les autres enfants, que le poupon était très autonome et plutôt avancé dans son développement, qu'il ne faisait déjà plus de sieste le matin au moment de son intégration dans le groupe d'enfants plus âgés et qu'il marchait avec facilité. Une éducatrice a précisé que le poupon avait été intégré dans le groupe d'enfants plus âgés de façon progressive, soit à raison de quelques heures seulement par jour pour les premiers jours.

Les autres éducatrices ont fait des observations particulières en faisant état du rythme de l'enfant, qui était différent de celui des autres, notamment en ce qui concerne le besoin de sommeil, l'état de fatigue au cours de la journée, le moment du repas et les moments de sieste. Aux yeux de ces éducatrices, la routine du groupe d'enfants plus âgés ne va pas de soi pour les poupons. De même, elles ont insisté pour dire que le poupon avait besoin de plus de soins (biberon, habillement, aide aux repas, etc.),

10. Le nombre total d'éducatrices qui ont une responsabilité à l'endroit du poupon n'a pas été établi dans le cas de deux des vingt-quatre groupes d'enfants plus âgés intégrant un poupon.

11. Des efforts ont été faits pour réaliser les entrevues auprès des éducatrices qui avaient la responsabilité du poupon le plus longtemps au cours du projet pilote.

d'attention et d'affection, il voulait qu'on le prenne dans les bras, qu'on le berce et qu'on lui fasse des câlins, et qu'il était nécessaire de lui accorder plus de surveillance et même, de le prendre dans les bras pour les sorties et les déplacements, dans les escaliers par exemple, notamment pour préserver sa sécurité. Elles ont mentionné aussi qu'il était difficile pour le poupon de se concentrer au moment des jeux et de comprendre les consignes. À cet égard, les éducatrices ont dit avoir dû s'adapter à la situation et avoir été préoccupées par le fait de devoir satisfaire les besoins de tous les enfants du groupe, soit ceux du poupon et ceux des enfants plus âgés.

Une éducatrice a mentionné une situation particulière vécue dès les premières semaines : le poupon a été changé de groupe environ trois semaines après le début du projet pilote. En effet, le groupe d'intégration de ce poupon comprenait deux enfants ayant des besoins particuliers et l'éducatrice ne pouvait s'occuper suffisamment du poupon du projet pilote.

- *Analyse des différences dans les perceptions des éducatrices selon certaines caractéristiques socioprofessionnelles et selon certaines caractéristiques des poupons*

On peut se demander si les réponses des éducatrices varient selon certaines données socioprofessionnelles et caractéristiques des poupons. Cet examen a été effectué seulement à partir des réponses données par les vingt-cinq éducatrices rencontrées en personne, et à titre exploratoire, étant donné le petit nombre de sujets.

Le nombre d'éducatrices qui ont indiqué avoir fait des observations particulières et émis des réserves est similaire au nombre d'éducatrices qui ont indiqué ne pas en avoir fait, peu importe l'âge du poupon. Il en va de même pour ce qui est du fait que le poupon était connu ou non du service de garde. Il a été remarqué par contre que les éducatrices ayant indiqué avoir fait des observations particulières ont en général plus d'expérience, en service de garde comme en pouponnière, que celles qui ont indiqué ne pas en avoir fait. La proportion des éducatrices qui ont indiqué avoir fait des observations particulières est aussi beaucoup plus élevée dans les cas où le groupe d'enfants plus âgés intégrait trois poupons que lorsque le groupe en intégrait un seul.

Enfin, les éducatrices qui travaillent dans une garderie subventionnée sont proportionnellement moins nombreuses que celles qui travaillent dans un CPE à avoir fait des observations particulières au cours des premières semaines d'intégration du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés.

2.6.3 Changements apportés dans l'aménagement des lieux et dans les activités, les horaires et le matériel pédagogique

- *L'aménagement des lieux physiques selon les éducatrices*

Toutes les éducatrices ont été interrogées sur l'aménagement des lieux. Plus exactement, il était demandé si des changements avaient été apportés sur ce plan par rapport aux besoins de chacun des trente-huit enfants du projet pilote. De manière générale, peu d'ajustements et de changements ont été apportés, selon l'ensemble des éducatrices interrogées, dans l'aménagement des lieux pour les groupes d'enfants plus âgés intégrant les poupons. Les gestionnaires font la même remarque en mentionnant que dans plusieurs cas, les lieux étaient déjà adaptés aux besoins des enfants (tables basses, chaises adaptées, etc.).

Les éducatrices ont fait état d'ajustements ou de changements en cette matière pour les besoins de dix-huit poupons sur les trente-huit que compte le projet pilote. Les ajustements et changements en cause touchent, tout d'abord, le déplacement de certains objets dans le local et, ensuite, le mobilier mis à la disposition des enfants. Tout cela dans le but d'assurer le bien-être, le confort et la sécurité du poupon, en particulier au cours des premières semaines de son intégration dans le groupe. C'est ainsi que les éducatrices ont vu à aménager des coins confortables du local principal ou d'un autre local pour la sieste (matelas, doudou, suce), à ranger des objets pour qu'ils soient hors de portée du poupon, ou alors à sa portée, selon le cas, à baisser des tables, à se procurer des chaises plus petites et des chaises hautes, des coussins d'appoint sur mesure pour les chaises et à exercer une plus grande vigilance à l'endroit de l'enfant dans le local et au moment des sorties, notamment eu égard aux modules de jeux qui sont conçus pour les plus grands.

En plus des éléments mentionnés ci-dessus, quelques autres éducatrices rapportent avoir eu à se procurer des tables à langer, des marchepieds, des chaises avec des sangles. Dans un cas, le bloc moteur à l'intérieur du local a été fermé à certains moments où l'éducatrice ne pouvait assurer une vigilance. Une autre éducatrice précise que le groupe d'enfants comprenant le poupon fréquentait au début la cour des poupons plutôt que la cour des grands pour des raisons de sécurité. Pour y accéder, toutefois, les enfants devaient faire un détour et ils avaient tendance à se disperser. Il a été précisé par une autre éducatrice que le budget ne permettait pas d'acheter des chaises munies de sangles et qu'advenant le cas où le projet serait étendu, il serait nécessaire de s'en procurer. En effet, on précise que les enfants se lèvent souvent de leur chaise durant les repas et que ce type de chaise assure une plus grande sécurité. Enfin, une éducatrice révèle qu'elle aurait apprécié avoir dans son local une chaise berçante pliante pour ne pas accaparer trop d'espace.

➤ *L'aménagement des lieux physiques selon les gestionnaires*

Dans plusieurs cas, selon les gestionnaires, les lieux étaient déjà adaptés aux besoins des enfants (tables basses, chaises adaptées, etc.) et les services de garde n'ont pas eu à apporter de changements.

Quand il y en a eu, les principaux changements concernaient le mobilier des locaux. Un CPE a souligné un point important à l'égard de la réglementation sur les matelas. Actuellement, le règlement¹² prévoit que les moins de 18 mois doivent dormir dans une couchette, tandis que les enfants âgés de 18 mois ou plus peuvent le faire sur des matelas. Si la nouvelle configuration des groupes d'âge venait à être généralisée, il serait souhaitable que le MFA confirme si le service de garde peut laisser un 15-17 mois dormir sur un matelas ou si le poupon intégré doit encore dormir dans une couchette.

En ce qui concerne la cour extérieure de l'établissement, un CPE a fait poser un tapis sur les escaliers d'accès, car l'enfant était trop petite et avait tendance à débouler. Par ailleurs, la gestionnaire précise que ce n'est pas en raison de son âge (16 mois), mais parce que l'enfant était de très petite taille et qu'elle ne parvenait pas à monter l'escalier de façon sécuritaire. Une gestionnaire a souligné un point important sur le plan des

12. Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (2006, S-4.1.1, r. 2). L'article 36 stipule que « le titulaire d'un permis doit disposer pour chaque enfant de moins de 18 mois qu'il reçoit, d'un lit à montants et barreaux tel que défini à l'article 37 et, pour chacun des autres enfants reçus, d'un lit de camp ou d'un matelas recouvert d'une housse lavable ».

assurances. Le bloc moteur situé dans la cour extérieure est souvent conçu pour les enfants âgés de 18 mois à 4-5 ans. Les services de garde doivent donc appeler leur compagnie d'assurance pour vérifier si les 15-17 mois sont couverts lorsqu'ils y jouent. La gestionnaire a reçu une réponse négative : les petits doivent attendre d'avoir 18 mois pour aller jouer dans le bloc moteur.

Dans l'ensemble, les aménagements apportés n'ont pas induit de dépenses très importantes, selon les gestionnaires. Un CPE qui est passé aux groupes multiâges au moment même où avait lieu le projet pilote a investi davantage dans ses adaptations : il fallait des tables à langer et des chaises hautes dans chaque local, des jouets adaptés à tous, etc. Or, ces dépenses étaient prévues et liées à cette nouvelle configuration des groupes d'âge.

➤ *Les changements et ajustements des activités et des horaires selon les éducatrices*

Par ailleurs, un peu plus d'ajustements et de changements ont été rapportés par les éducatrices en ce qui a trait aux horaires et aux activités du groupe, et ce, pour les besoins de vingt-quatre poupons sur les trente-huit que compte le projet pilote. Plusieurs de ces ajustements et changements ont été faits à l'initiative des éducatrices et, le cas échéant, en collaboration avec les autres éducatrices et la personne responsable du service de garde, dans le but d'assurer le bien-être, le confort et la sécurité du poupon, en particulier au cours des premières semaines de son intégration dans le groupe. Les ajustements ou changements dont les éducatrices ont parlé visent, pour l'essentiel, les déplacements à l'intérieur du service de garde et les sorties avec les enfants, les moments de sieste et le moment du repas du midi. À ce sujet, les éducatrices ont signalé avoir modifié leurs façons de faire avec le groupe. Entre autres choses, elles ont dit avoir évité les escaliers le plus souvent possible, diminué la fréquence des sorties, aménagé un espace pour que le poupon dorme lorsqu'il en avait besoin ou pour que l'éducatrice puisse le faire manger ou l'aider à manger lorsqu'il avait faim. Dans certains cas, elles ont signalé également avoir réorganisé la routine du groupe, y compris l'heure du repas du midi et les moments de sieste, qui ont été avancés dans les circonstances. Quelques-unes mentionnent que la période de lavage des mains nécessite davantage d'attention et d'accompagnement puisque le poupon n'a pas acquis cette habitude et a peu d'autonomie à cet égard. Une éducatrice précise que le matériel pour les trois poupons du groupe était insuffisant. Une demande a été faite à la direction du service de garde, mais le nouveau matériel n'était pas encore acheté au moment où l'entrevue a été réalisée, en février 2011.

En ce qui a trait plus spécialement aux activités proposées au groupe au cours de la journée, mis à part les sorties, les éducatrices ont mentionné simplement les avoir adaptées au développement et au rythme de l'enfant, par exemple en ajustant la complexité et la durée de l'activité. Dans certains cas, la période d'animation était écourtée et la façon d'animer, modifiée ou simplifiée pour attirer davantage l'attention du poupon. Par exemple, on a privilégié des chansons et des comptines comprenant peu de mots. Quelques éducatrices mentionnent avoir dû faire une réflexion quant au choix des activités les plus appropriées et pour trouver des façons de faire inédites.

Il appert également que la vaste majorité des éducatrices interviewées en personne et qui ont indiqué avoir fait des ajustements et des changements soit aux activités, soit aux horaires du groupe, ont fait valoir qu'elles avaient dû accorder beaucoup de temps et d'attention au poupon tout en s'efforçant de satisfaire les besoins des enfants plus âgés.

Enfin, dans le cas des éducatrices qui ont signalé qu'aucun ajustement ou changement de cette nature n'avait été apporté pour le groupe d'enfants plus âgés intégrant le poupon, trois d'entre elles ont fait valoir que, selon les caractéristiques du poupon en question, il y aurait peut-être lieu de le faire. À leurs yeux, on pourrait adapter les activités proposées aux enfants en vue de respecter leur développement, par exemple écourter les histoires pour maintenir l'attention du poupon, répartir les enfants en deux groupes, soit un groupe réunissant les plus petits et un groupe réunissant les plus grands. De plus, on pourrait pourvoir le local d'une chaise adaptée au poupon et aménager les locaux de manière à ce que le poupon ait accès à un coin pour faire la sieste, selon ses besoins, et à ce que l'éducatrice puisse l'observer tout en s'occupant des autres.

➤ *Les changements et ajustements des activités et des horaires selon les gestionnaires*

Les deux plus importants changements relatifs aux activités et aux horaires qui ont été signalés par les gestionnaires concernent la sieste et les repas. Dans plusieurs CPE, l'horaire a été modifié pour permettre aux enfants de faire une sieste l'avant-midi ou d'avancer celle de l'après-midi. Par exemple, les 18 mois dînaient plus tôt (vers 11 h ou 11 h 15) et se couchaient après. Cela dit, dans plusieurs cas, la sieste a aussi été permise en tout temps, au besoin. Par ailleurs, plusieurs services de garde ont conservé le même horaire (dîner vers 11 h 30, sieste au besoin) qu'avant le projet pilote. Un CPE a mentionné garder du temps pour couper les aliments des petits enfants, tandis qu'un autre avait prévu une personne-ressource pour aider à l'heure du dîner.

Sur le plan des horaires, une gestionnaire a précisé qu'il fallait prévoir plus de temps pour la routine, car les enfants plus jeunes avaient besoin d'aide pour l'habillement et les escaliers, ils se déplaçaient plus lentement, etc. Pour pallier ce problème, une éducatrice a décidé d'aller chercher au vestiaire les vêtements des enfants du groupe et de les apporter dans le local quand les enfants devaient sortir. C'était plus simple de les habiller à cet endroit plutôt qu'au vestiaire. Une autre réservait un espace du vestiaire afin d'habiller l'enfant intégré, un endroit sécuritaire où il pourrait trouver un appui pour ne pas tomber. Sur le plan de la routine, un CPE a aussi mentionné prévoir du temps pour le lavage des mains, comme les plus petits ne le font pas tout seuls.

Sur le plan des activités pédagogiques, une garderie a indiqué que celles-ci avaient été un peu adaptées, mais parce que les enfants du groupe auquel le poupon était intégré étaient plus jeunes, dans l'ensemble. Certaines activités techniques comme le bricolage et la peinture étaient aussi plus difficiles, car les poupons n'avaient pas toujours la dextérité ou une capacité d'attention assez longue pour mener ce genre d'activités.

➤ *Les changements et ajustements du matériel pédagogique selon les éducatrices*

Par ailleurs, des changements et ajustements ont été apportés au matériel pédagogique par les éducatrices pour répondre aux besoins de dix-huit poupons. Ces changements ont été faits principalement dans le but de respecter le développement du poupon et de l'intéresser aux activités du groupe. C'est ainsi que les éducatrices ont proposé au poupon des activités de bricolage et de lecture adaptées à son âge et qu'elles ont vu à ce qu'il ait accès à des jouets correspondant également à son âge, comme des jouets individuels, sonores et des livres cartonnés ou plastifiés.

➤ *Les changements et ajustements du matériel pédagogique selon les gestionnaires*

Plusieurs services de garde ont mentionné que le matériel pédagogique était déjà adapté, car il n'y a pas une grande différence d'âge entre les enfants de 15 mois et ceux de 18 mois. Généralement, lorsque des achats ont été faits (renouveler le matériel, les jouets, etc.), ces dépenses étaient prévues et n'ont pas été faites spécialement dans le cadre du projet pilote.

Dans certains services de garde, les endroits où de petits objets étaient permis (par exemple : Lego, morceaux de casse-tête) ont été fermés pour que le poupon n'y ait pas accès. Dans le cas d'un groupe multiâge, un système de rangement des jouets selon l'âge permettait déjà d'éviter que les plus jeunes jouent avec du matériel trop petit, mais les éducatrices ont quand même redoublé de vigilance. Ailleurs, certains jouets ont été interdits : casse-tête en bois, bâton de colle, etc. Dans un cas, des livres en tissu et en plastique ont été achetés pour que les poupons puissent les mettre dans leur bouche sans les abîmer. Une éducatrice est aussi allée chercher des jouets de la pouponnière.

Enfin, une gestionnaire estime que s'il y avait eu plus d'un enfant intégré par groupe de 18 mois, sans doute aurait-il fallu apporter davantage de jouets de transition. Or, comme il n'y avait qu'un poupon, quelques jouets ont suffi.

Dans l'ensemble, selon les gestionnaires, les changements apportés n'étaient pas majeurs. Plusieurs gestionnaires soulignent que les éducatrices s'adaptent de façon continue. Si l'enfant est plus jeune, elles iront chercher une chaise haute; si leur groupe est plus vieux, elles iront chercher du matériel pédagogique approprié. Les milieux s'adaptent aux besoins des enfants. « On a un problème, on y réfléchit, puis on trouve une solution, c'est simple. Ça n'a pas été complexe. C'est notre mission de répondre aux besoins des enfants. »

Le tableau 2.13 résume les principaux changements apportés.

Tableau 2.13 Résumé des principaux changements dans l'aménagement des lieux, les horaires et activités et le matériel pédagogique mentionnés par les éducatrices et les gestionnaires

L'aménagement des lieux	Les horaires et activités	Le matériel pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement de certains objets à la portée ou hors de portée des poupons - Adaptation d'un coin du local, ou espace pour la sieste du poupon ou pour le faire manger - Se procurer : des chaises hautes ou de petites chaises, des coussins d'appoint pour les chaises, des chaises avec des sangles ou des côtés, des marchepieds, des tables à langer, des tables basses, une poussette - Installation de tapis dans les escaliers (pour que les enfants de petite taille ne glissent pas) - Fermeture du coin module de jeux moteurs à certains moments dans le local - Fréquentation de la cour des poupons pour plus de sécurité ou de celle des grands en dehors des heures de pointe - Deux changements possibles à la réglementation (article 36 sur les lits à montants pour les enfants de moins de 18 mois) et aux assurances (pour les blocs moteurs conçus et assurés pour les 18 mois à 4-5 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> - Évitement des escaliers - Diminution de la fréquence des sorties extérieures - Réorganisation des routines du groupe (heures du repas et de la sieste avancées, siestes permises au besoin) - Attention et accompagnement accrus pour le lavage des mains - Adaptation de certaines activités : périodes d'animation écourtées ou simplifiées - Prévision de plus de temps pour l'habillage et le lavage des mains - Ajustements dans les activités (jeux individuels privilégiés, objets de bricolage interdits : bâton de colle par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'activités de bricolage et de lecture adaptées à l'âge du poupon - Donner accès à des jouets correspondant à l'âge de l'enfant (jouets individuels, sonores, livres cartonnés, en tissu ou en plastique) - Images pédagogiques simplifiées - Choix de chansons ou comptines comprenant peu de mots

2.6.4 Perceptions de la réussite de l'intégration des poupons

Il a été demandé tant aux éducatrices qu'aux gestionnaires de nous faire part de leurs perceptions quant à la réussite de l'intégration du poupon à la fin du projet pilote.

➤ *Perceptions des éducatrices*

Selon les propos des éducatrices, l'intégration de presque tous les enfants du projet pilote était réussie à la fin du mois de novembre 2010, soit après trois mois d'intégration. Elles ont appuyé leur évaluation de la situation principalement sur le fait que les poupons suivaient tout à fait la routine habituelle du groupe. L'intégration des poupons aurait été progressive et continue et, dans la majorité des cas, n'aurait pas été nécessairement plus longue que celle des enfants plus âgés qui intégraient le groupe. De fait, huit éducatrices ont indiqué que l'intégration du poupon avait été un peu plus longue que ce qu'elles avaient observé chez les enfants plus âgés. Parmi elles, deux ont précisé que l'intégration était réussie à la fin du mois de décembre 2010 plutôt qu'en novembre 2010. Enfin, une seule éducatrice a mentionné que l'intégration du poupon n'a pas été réussie. On considérerait qu'il n'était pas prêt sur les plans de l'autonomie et affectif.

Selon le commentaire d'éducatrices, l'intégration d'un poupon ou d'un enfant plus âgé est fonction de variables comme son développement et sa capacité à socialiser ainsi qu'à entrer en contact avec des enfants ou des adultes qu'il ne connaît pas. Quant aux raisons qui pourraient expliquer le fait que l'intégration du poupon ait été plus longue que celle des enfants plus âgés, les propos tenus par les éducatrices ne font pas ressortir de facteur prédominant à ce sujet. Les raisons invoquées pour expliquer la situation renvoient à des éléments comme ceux-ci : la composition du groupe d'enfants plus âgés intégrant le poupon, à savoir le fait qu'il s'agisse d'un groupe dit multiâge, c'est-à-dire un groupe réunissant des enfants âgés de 18 mois à 3 ou 4 ans; l'adaptation de l'éducatrice à un poupon, lorsqu'elle est habituée à travailler avec des enfants plus âgés; le développement du poupon. Par ailleurs, les éducatrices n'ont pas signalé la présence d'événements importants au service de garde ou ailleurs dans la vie du poupon qui auraient pu avoir une incidence sur son intégration dans le groupe d'enfants plus âgés.

Selon les éducatrices interviewées en personne, l'intégration du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés n'a pas provoqué, en général, de réaction particulière chez les autres enfants, si ce n'est que ces derniers voulaient plutôt en prendre soin et jouer avec lui. De toute évidence, l'intégration du poupon, sauf exception, s'est faite dans un climat de respect et de bienveillance à son endroit. Des éducatrices ont fait valoir que les autres enfants voulaient aider le poupon, le cajolaient, le consolait et comprenaient bien qu'il avait des besoins différents. Toutefois, dans quelques cas, le poupon aurait été le bouc émissaire du groupe au début du projet. Selon les éducatrices, les autres enfants le poussaient ou le bouscuaient. Dans un cas, les enfants ont été jaloux du poupon parce que l'éducatrice le prenait souvent dans ses bras. Dans un autre, le poupon a voulu se faire une place en mordant les autres. Dans chacun des cas, les éducatrices ont vu à régler rapidement la situation.

➤ *Perceptions des gestionnaires*

Selon la très grande majorité des gestionnaires, l'intégration du poupon s'est bien déroulée et a été jugée comme un succès. Les premières semaines ont demandé une certaine adaptation (le poupon devait se familiariser avec son nouveau milieu), mais à la fin de novembre 2010, presque toutes les gestionnaires s'entendaient sur la réussite du projet pilote. Toutefois, plusieurs nuances ont été apportées.

Dans quelques cas, l'enfant n'avait pas tout à fait les capacités motrices ou la taille nécessaire pour se servir de l'équipement à sa disposition (chaises, table, etc.) ou graver les obstacles quotidiens auxquels son nouveau groupe faisait face (par exemple : escaliers). Dans ces cas, les gestionnaires étaient davantage préoccupées par la sécurité physique de l'enfant. Certaines éducatrices ont trouvé les premières semaines plus difficiles étant donné qu'elles devaient toujours assurer la sécurité physique de l'enfant.

Dans de plus rares cas, les éducatrices ont dû s'adapter à la maturité émotionnelle de l'enfant. Par exemple, un enfant de 17 mois est apparu plus « bébé » que les autres enfants du groupe : il suçait son pouce, il avait besoin d'une doudou, d'être bercé, d'être pris plus souvent par les éducatrices, etc. Toutefois, cela n'a pas réellement menacé son intégration.

Plusieurs services de garde ont jugé que l'intégration graduelle des enfants durant la période estivale (juillet et août) avait été facilitante. Le ratio d'enfants par groupe a aussi été reconnu comme un facteur de succès de l'intégration. Par exemple, un ratio d'une éducatrice pour six enfants de 18 mois ou plus (incluant le poupon) permettrait une meilleure intégration du poupon que le ratio permis d'une éducatrice pour huit enfants au maximum.

Malgré les commentaires généraux très positifs sur l'expérience, des aspects plus négatifs en sont aussi ressortis. Dans certains cas, l'intégration a été plus difficile : l'enfant s'ennuyait de sa mère, les autres enfants étaient beaucoup plus grands que lui et cela l'intimidait, il avait de la difficulté à prendre sa place. Or, précise la gestionnaire, même si cet enfant avait eu 18 mois, son intégration aurait probablement nécessité autant d'adaptation. Chez un autre enfant, l'intégration a généré plus d'agressivité : il ne pouvait plus faire « régner sa loi » comme avec les petits de la pouponnière, et cela lui occasionnait de la frustration. Dans deux groupes également, la présence d'enfants ayant des besoins particuliers¹³ (un enfant handicapé et un enfant hyperactif) a rendu l'intégration du poupon plus ardue pour l'éducatrice. Il n'était pas évident de satisfaire simultanément les besoins d'un enfant plus jeune et ceux d'un enfant limité à certains égards.

Enfin, sur l'ensemble des poupons du projet pilote, une seule intégration a été jugée comme non réussie. En effet, une gestionnaire a indiqué que si cela avait été à refaire, elle aurait laissé l'enfant en pouponnière, car il demandait beaucoup, surtout dans le contexte de son groupe multi-âge. À cause de son jeune âge (15 mois), cet enfant aurait été plus à l'aise en pouponnière : « Il était dans un grand local avec des grands qui circulaient autour de lui. Il se cherchait... c'est pas compliqué, là. Je trouvais qu'il faisait pitié à regarder... »

13. Il est à noter qu'un enfant admissible au projet pilote devait répondre entre autres au critère suivant : Un enfant qui ne présente pas de besoins particuliers ni de retard de développement.

Chez les gestionnaires, il y a donc presque un consensus sur l'expérience positive du projet pilote, mais avec la réserve que les premières semaines ont exigé une adaptation de la part de l'enfant.

Échanges entre les gestionnaires et les éducatrices au sujet de l'intégration du poupon

Pour obtenir de l'information sur le parcours d'intégration du poupon, les gestionnaires précisent avoir fait des tournées informelles dans le groupe, afin de discuter avec l'éducatrice et de voir évoluer l'enfant de leurs propres yeux. Certaines gestionnaires ont aussi pris le temps de discuter avec le parent lorsque celui-ci venait chercher l'enfant, ce qui leur permettait de recueillir ses impressions sur la bonne marche de l'intégration de l'enfant. Dans certains services de garde, ce thème a été abordé lors de réunions d'équipe plus formelles. Plusieurs gestionnaires ont aussi rappelé qu'elles aident les éducatrices sur le plancher, à des moments particuliers (dîner, habillement pour aller dehors, etc.), et qu'elles voient ainsi les enfants évoluer.

En résumé, la majorité des gestionnaires et des éducatrices partagent l'idée que l'intégration de presque tous les enfants était réussie au terme des trois mois d'évaluation, soit en novembre 2010, un résultat auquel on pouvait s'attendre puisque les enfants avaient atteint l'âge de 18 mois à cette date. Il faut toutefois mentionner que plusieurs nuances sont émises par les gestionnaires, et encore plus par les éducatrices.

2.6.5 Difficultés éprouvées, principaux défis et pratiques d'intégration d'un poupon

➤ *Difficultés éprouvées par les éducatrices*

Bien que l'intégration de presque tous les enfants ait été réussie, selon les éducatrices participant au projet pilote, il n'en demeure pas moins que les premières semaines ont été difficiles pour plusieurs d'entre elles. Ainsi, les éducatrices mentionnent avoir eu à surmonter des difficultés pour faciliter l'intégration de vingt-sept des trente-huit poupons faisant partie du projet pilote. Parmi les difficultés soulevées, on trouve celle de pouvoir combler les besoins du poupon, d'en prendre soin, de le cajoler et de lui consacrer, comme éducatrice, le temps que sa situation exigeait dans le contexte où le ratio entre le nombre d'enfants et le nombre d'éducatrices était demeuré à huit enfants pour une éducatrice. On trouve aussi celle d'avoir vu sa tâche se transformer substantiellement en ce qui concerne ce qu'il y avait à prévoir et à planifier pour tenir compte des besoins du poupon avant les activités et pendant celles-ci, et ce, toujours dans un contexte où le ratio entre le nombre d'enfants et le nombre d'éducatrices est demeuré à huit enfants pour une éducatrice dans plusieurs cas. On trouve en outre celle d'avoir voulu satisfaire les besoins du poupon tout en continuant à s'occuper comme il se doit des autres enfants.

- On trouve également un ensemble de difficultés dont la nature se rapporte aux éléments d'ajustement et de changement cités dans la section 2.6.3 et qui ont supposé que l'éducatrice s'adapte à la situation, à savoir les difficultés entourant le développement et le rythme de l'enfant et leur incidence sur les déplacements et les sorties, les heures de sommeil, le besoin d'aide au repas et à l'habillement, la durée de l'attention de l'enfant, la sécurité de l'enfant, l'organisation de l'espace dans le local. On trouve enfin, quoique dans une moindre mesure, les difficultés

liées au besoin de sécuriser les parents et au comportement du poupon, comme le fait qu'il se mette à mordre les autres enfants ou qu'il se tienne toujours à l'écart. Dans un autre cas, les enfants plus âgés se sont mis à régresser car ils copiaient certains comportements moins autonomes des plus jeunes. Mentionnons qu'il s'agissait, dans ce cas, d'un groupe intégrant trois poupons. Enfin, deux éducatrices ont mentionné avoir éprouvé des difficultés particulièrement importantes, au point que l'une d'elles désirait être réaffectée à un autre groupe d'enfants plus âgés et que l'autre se demandait durant les premières semaines : « Comment je vais faire? »

➤ *Défis à relever selon les gestionnaires*

Pour plusieurs gestionnaires, le principal défi à relever a été de concilier les besoins du petit avec ceux des autres enfants de son groupe, surtout quand ces derniers étaient beaucoup plus âgés (groupe multi-âge ou groupe 18-24 mois plus vieux) ou qu'ils avaient des besoins particuliers. Par exemple, les plus petits ne sont pas forcément intéressés par les mêmes jeux que les grands. Or, précisent plusieurs gestionnaires, il ne faut pas oublier de répondre aux besoins de tous par les activités. Dans plusieurs cas, les activités techniques (bricolage, peinture) ont donc été rajustées, car le poupon de 15-17 mois n'avait pas encore la dextérité nécessaire ou la capacité de maintenir son attention suffisamment longtemps pour les réaliser. Lorsqu'un autre enfant du groupe avait des besoins particuliers, l'adaptation a aussi été plus difficile, notamment dans un cas où le service de garde n'a pu recevoir de subvention « mesure exceptionnelle » pour cet enfant (le ratio éducatrice/enfants est demeuré plus élevé). Dans un cas, l'enfant du projet pilote a été changé de groupe parce que l'enfant handicapé demandait trop de temps pour que l'intégration se passe bien. Une gestionnaire a également ajouté qu'il fallait être vigilant à l'égard de l'intégration d'un poupon en « place répit » et en « place CLSC ».

« Je ne dis pas que tous les enfants qui sont des “places CLSC” sont des enfants problématiques, mais souvent, quand c'est des “places répit” ou des “places CLSC”, ou c'est le parent qui a besoin d'un petit peu d'aide, ou c'est l'enfant... [Alors] ça non plus, c'est pas des solutions gagnantes là. »

Enfin, certaines éducatrices auraient aussi senti, à différents moments, qu'elles ne pouvaient totalement respecter les besoins du poupon ou gérer efficacement certains comportements propres à son stade de développement (15-18 mois) : le besoin d'explorer (dérange les autres en groupe multi-âge), l'enfant pleure plus, mord plus, pousse plus, etc. Enfin, dans de rares cas, le défi a été de sécuriser les parents, mais ces derniers étaient habituellement très heureux de leur participation au projet pilote.

➤ *Pratiques d'intégration du poupon rapportées par les gestionnaires*

En majorité, les services de garde ont fait une intégration progressive de l'enfant. Plusieurs CPE et garderies ayant déjà un protocole d'intégration des enfants dans les groupes réguliers, ils l'ont appliqué aux enfants participant au projet pilote. Quoi qu'il en soit, l'intégration a pris différentes tournures selon les établissements.

Dans plusieurs cas, lorsque l'enfant était déjà en pouponnière, l'éducatrice allait le chercher et l'amenait dans son groupe de 18 mois ou plus pour une à deux heures (par exemple : moments routiniers). Il s'agissait donc d'une intégration graduelle. Dans d'autres cas, les pratiques différaient : le poupon passait du jour au lendemain de la pouponnière au groupe des 18 mois ou plus, « parce qu'il connaissait le milieu » et parce que certains outils facilitaient le passage (par exemple : une fiche descriptive de l'enfant faite par la pouponnière, soulignant ce qu'il aimait, ce qui le rassurait). Autre pratique : dans plusieurs cas, l'éducatrice de la pouponnière ainsi que les parents rappelaient à l'enfant qu'il allait bientôt changer de groupe et rejoindre d'autres amis. Dans un CPE, comme les parents et l'éducatrice avaient su au mois d'avril que le poupon serait intégré chez les plus vieux en septembre, ils ont travaillé sur son autonomie à divers égards. Par exemple, le petit a été amené à cesser tranquillement de faire une sieste le matin pour n'en faire une que l'après-midi, comme son groupe de 18 mois ou plus. L'éducatrice a aussi travaillé sur certains comportements pour que l'enfant soit plus autonome.

Lorsque l'enfant n'arrivait pas de la pouponnière, plusieurs services de garde demandaient aux parents de venir avec l'enfant le premier jour, puis de l'amener pour des périodes dont la durée s'allongeait progressivement. Par contre, les parents n'ont pas toujours eu la disponibilité nécessaire pour accompagner leur enfant dans cette transition. De plus, une gestionnaire a affirmé que cette façon de faire ne permettait pas toujours à l'enfant de tisser un lien affectif avec son éducatrice, raison pour laquelle elle l'évitait. La durée de cette intégration progressive pouvait varier : certains services de garde l'étaient sur une semaine, d'autres sur deux ou plus.

2.6.6 Soutien de l'éducatrice, tâches professionnelles et contacts avec les parents

➤ *Le soutien aux éducatrices*

Des vingt-cinq éducatrices interviewées en personne, la majorité, à savoir vingt et une d'entre elles, ont dit avoir obtenu le soutien utile au moment opportun ou, encore, ont indiqué qu'elles auraient pu l'obtenir si elles en avaient ressenti le besoin. Les éducatrices qui ont indiqué avoir obtenu du soutien ont précisé l'avoir eu de la part de la directrice du service de garde, de la personne responsable du projet pilote, d'une collègue ou d'une conseillère pédagogique. Le soutien reçu de la part de ces personnes renvoie à des conseils ou à des réponses à des interrogations sur ce qu'il y avait lieu de faire avec le poupon, à de l'aide au moment d'habiller les enfants ou à l'obtention du matériel nécessaire pour faciliter l'intégration du poupon dans le groupe.

La plupart des gestionnaires estiment qu'elles ont donné sensiblement le même soutien que d'habitude aux éducatrices ou que celles-ci n'en avaient carrément pas eu besoin. Certaines ont souligné que le groupe des 18 mois est généralement plus turbulent et que, dans ce contexte, elles offrent davantage de soutien à ce groupe. Plusieurs estiment aussi que le mois de septembre est plus chargé et que leur soutien est habituellement nécessaire pour quelques semaines, le temps que les petits et les éducatrices s'adaptent à leur groupe.

➤ *Les tâches des gestionnaires*

Les gestionnaires estiment que le projet pilote a peu modifié leurs tâches professionnelles. Elles ont rempli les outils d'observation qui leur étaient destinés et ont transmis les autres aux éducatrices; elles ont fait des petites tournées pour s'informer sur les enfants, elles ont discuté avec les éducatrices, les ont parfois aidées à certains moments précis (dîner, habillage), mais rien de majeur. D'ailleurs, plusieurs ont apprécié le fait que la tâche administrative liée au projet pilote ait été limitée et simple.

➤ *Les tâches des éducatrices*

La plupart des gestionnaires estiment également que le projet pilote n'a pas modifié les tâches des éducatrices en profondeur. Le projet a surtout demandé une adaptation dans les premières semaines : c'était plus exigeant, il fallait coordonner les activités, les changements de couche, etc. Certaines éducatrices n'étaient pas habituées à ce groupe d'âge et ont eu besoin de plus de soutien de la part des gestionnaires ou d'autres éducatrices.

Toujours de l'avis des gestionnaires, les adaptations concernaient la plupart du temps la surveillance des poupons. Les éducatrices devaient être vigilantes et les surveiller quand ils jouaient pour éviter qu'ils mordent, prennent les jouets des autres, poussent, mangent quelque chose d'inapproprié, etc. Par exemple, les escaliers constituaient un risque à gérer. Une gestionnaire a souligné qu'un enfant du groupe a déboulé les escaliers au moment où l'éducatrice tenait la main du poupon intégré et celle d'un autre enfant. Si elle n'avait pas eu les « mains pleines », elle s'est demandé si cet incident serait arrivé. Dans un autre service de garde, deux éducatrices ont mis au point une procédure plus sécuritaire pour monter et descendre les escaliers.

Au cours du projet pilote, il est à noter que trois éducatrices auraient quitté leur groupe (maternité, maladie), et qu'une se serait absentée moins d'un mois. Par ailleurs, plusieurs éducatrices travaillent quatre jours par semaine et se faisaient remplacer le cinquième jour. Certaines ont été malades ou absentes périodiquement, mais aucune situation de ce genre n'a été jugée anormale.

➤ *Le contact avec les parents selon les éducatrices*

Les éducatrices rencontrées en personne ont été interrogées sur la manière dont les parents ont vécu l'intégration de leur poupon à un groupe d'enfants plus âgés, notamment au regard des interrogations et des préoccupations qu'ils ont soulevées auprès d'elles. Les propos des parents rapportés par les éducatrices renvoient à l'expression d'un sentiment de satisfaction et de fierté lié au fait que l'intégration de leur poupon allait bien et qu'eux-mêmes se sentaient tout à fait en confiance dans leurs relations avec l'éducatrice et avec le service de garde. Des parents ont signalé à l'éducatrice que l'intégration de leur poupon à un groupe d'enfants plus âgés avait favorisé son développement, notamment sur les plans de l'autonomie et du langage. D'autres parents ont mentionné à l'éducatrice que l'intégration du poupon dans un groupe d'enfants plus âgés avait amené des changements dans son attitude à la maison – comportements turbulents, poupon fatigué plus que d'habitude en fin de journée, réveil en pleurs la nuit – et que tout était rentré dans l'ordre après quelques semaines. Enfin, les propos des parents rapportés par les éducatrices renvoient aussi à l'expression de leurs inquiétudes et de leurs préoccupations, notamment au début du projet, sur la manière dont l'intégration du poupon allait se dérouler et sur l'attention et les soins que

le poupon allait recevoir. À cet égard, il ressort des propos des éducatrices que la relation de confiance et la qualité de la communication et de la collaboration établies avec les parents représentent des facteurs importants pour l'intégration des poupons dans un groupe d'enfants plus âgés.

➤ *Le contact avec les parents selon les gestionnaires*

Selon les gestionnaires rencontrées, la presque totalité des parents se sont dits satisfaits de l'expérience du projet pilote. Il s'agissait souvent de parents dont les enfants étaient déjà au service de garde, donc le lien de confiance était tissé. Ceux-ci savaient d'expérience que les derniers mois en pouponnière sont parfois longs pour les enfants plus vieux qui sont prêts à faire le saut chez les 18 mois ou plus. Des gestionnaires ont aussi rappelé que certains parents veulent des places à n'importe quel prix. Dans ce contexte, certains n'étaient pas du tout préoccupés par le projet pilote et l'éducatrice « leur courait après » pour faire le suivi.

À quelques occasions, les parents ont dû s'ajuster en cours de route. Une mère a ainsi demandé que sa fille (15 mois) soit couchée dans la matinée, vers 10 h ou 10 h 30, car elle arrivait fatiguée le soir à la maison. Le CPE s'est adapté en conséquence. Dans un autre cas, une éducatrice dont le fils faisait partie du projet pilote a dû s'entendre avec l'éducatrice responsable du groupe. L'enfant sortait de table à tout moment, et la chaise ordinaire ne permettait pas de contrôler ses allées et venues. La mère du garçon n'aimait pas que l'éducatrice ait toujours à ramener celui-ci à la table, et la gestionnaire du service de garde trouvait que cela ne lui permettait pas de bien manger. Bien que l'éducatrice n'ait pas vu d'inconvénient à aller le chercher sans cesse, les deux parties se sont entendues pour qu'on assoie le petit sur une chaise haute à l'heure des repas.

Enfin, certains parents dont l'enfant a participé au projet pilote auraient beaucoup aimé donner leur opinion au MFA et étaient déçus que ce dernier ne les ait pas retenus pour les entrevues¹⁴.

2.6.7 Conditions et facteurs à réunir pour soutenir la réussite de l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus

➤ *Points de vue des éducatrices*

Les vingt-cinq éducatrices interviewées en personne partagent l'idée, sans exception, que la réussite de l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés suppose des conditions, dont deux ressortent de façon particulière. Pour la plus grande part d'entre elles, la première condition de réussite d'un tel projet est l'adaptation du ratio entre le nombre d'enfants et le nombre d'éducatrices à la situation. À leurs yeux, ce ratio ne devrait pas dépasser sept enfants pour une éducatrice et, idéalement, il devrait être de six enfants pour une éducatrice. La seconde condition réside dans la sélection de poupons aptes à être intégrés dans un groupe d'enfants plus âgés, ce qui implique pour les éducatrices, la prise en compte non seulement du développement et du rythme de l'enfant, mais également de son tempérament et de son degré d'autonomie pour les déplacements, la prise des repas, etc. En raison de l'incidence d'un projet de la sorte pour les enfants, des éducatrices considèrent que chaque poupon devrait faire l'objet

14. L'évaluation du projet pilote par le MFA comprend des entrevues qui ont été menées auprès de neuf parents. Ces résultats sont présentés au point 2.9.3.

d'une observation systématique et rigoureuse en vue d'établir sa capacité ou non à intégrer le groupe d'enfants plus âgés.

Les éducatrices ont aussi fait état d'autres conditions pour soutenir l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus. De fait, elles considèrent que les éducatrices elles-mêmes doivent être prêtes à intégrer un poupon dans leur groupe, à l'accueillir, à suivre son rythme et à s'adapter à sa réalité, y compris dans les activités qu'elles proposent au groupe; elles doivent aussi être motivées à vivre l'expérience et bien connaître les besoins et les préférences des enfants. Elles considèrent aussi qu'il est primordial que les éducatrices aient une bonne, voire une très bonne relation avec les parents, soit une relation construite sur la confiance, la collaboration et la communication continue. Elles considèrent en outre que l'environnement pris dans son ensemble, ce qui inclut les espaces de vie, le mobilier et le matériel pédagogique, doit être sécuritaire et adapté à la situation, et qu'il doit permettre l'ajustement des horaires et de la routine aux besoins des poupons. Elles considèrent enfin qu'en plus de veiller à la bonne entente entre les éducatrices, on devrait : favoriser une intégration progressive du poupon dans le groupe; éviter d'en intégrer plus d'un par groupe ou, alors, s'assurer de ne pas les intégrer tous en même temps; évaluer la possibilité de créer des groupes de 15 à 18 mois; faire en sorte que la décision d'intégrer un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés soit partagée par toute l'équipe du service de garde, dont les éducatrices et la personne responsable du service de garde.

Les autres éducatrices interviewées par téléphone relèvent les deux mêmes principales conditions formulées par les éducatrices rencontrées en personne mais elles ont également formulé d'autres conditions de réussite. Elles croient par exemple que les éducatrices doivent faire preuve de souplesse et de patience. Avoir une capacité d'ajustement et être informée à l'avance des implications et des exigences que suppose l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés sont des conditions également importantes aux yeux de quelques éducatrices. Enfin, il serait souhaitable que les éducatrices obtiennent du soutien et aient des échanges et de l'aide de la part de la direction et des collègues, et ce, principalement au début de l'intégration du poupon. Avoir la collaboration des parents est également mentionné.

➤ *Points de vue des gestionnaires*

Chez les gestionnaires, plusieurs facteurs ont été jugés facilitants dans l'intégration d'un poupon parmi les 18 mois ou plus. Ils se rapportent généralement à trois grands thèmes :

- 1) le poupon et son nouveau groupe;
- 2) l'attitude du parent;
- 3) l'attitude de l'éducatrice.

Le poupon et son nouveau groupe

D'entrée de jeu, il a été souligné que le bien-être de l'enfant devait rester la principale priorité du service de garde dans le déroulement du projet pilote. Cela étant, plusieurs facteurs favorisant ce bien-être ont été circonscrits. Le nombre de poupons intégrés par groupe a été souligné à plusieurs reprises. Il est plus facile pour les éducatrices d'avoir seulement un ou deux poupons par groupe. Si plus d'un enfant doit être intégré, alors le ratio doit être diminué (idéalement, une éducatrice pour six ou sept enfants). Le fait de pouvoir choisir l'enfant a aussi été considéré comme un facteur de succès, tout comme le développement normal de ce dernier. Il faut éviter de surcharger les groupes où il y a déjà un enfant aux besoins particuliers, car cela est très exigeant pour l'éducatrice. Lorsque l'enfant a fréquenté la pouponnière ou connaît le milieu à cause de ses frères et sœurs, cela a aussi été jugé facilitant. Il faut savoir que le rang d'un enfant dans sa famille peut aider à son intégration. Lorsqu'il est le deuxième ou le troisième enfant, le poupon est généralement plus habitué à la présence des autres petits, plus sensibilisé au fait de devoir attendre son tour, etc. Également, l'enfant inscrit à temps complet à la garderie a généralement plus de facilité à s'intégrer, compte tenu de son exposition quotidienne au milieu. Finalement, certains services de garde estiment que l'intégration est plus facile lorsque les écarts d'âge ne sont pas trop grands entre les enfants du groupe (par exemple : pas trop de 15 mois avec des 24 mois). Toutefois, cette opinion doit être nuancée par l'expérience réussie de services de garde où un poupon a intégré un groupe multiâge. Dans ces cas, il arrive que l'entraide se développe entre les plus vieux et les plus petits et que le tout se passe bien. L'intégration graduelle durant la période estivale (juillet et août) apparaît aussi comme un élément facilitant.

L'attitude du parent

Un parent détendu, ouvert, collaborateur et qui offre son soutien à l'enfant est habituellement un gage de succès pour l'intégration de son enfant.

L'attitude de l'éducatrice

L'éducatrice doit avoir le goût d'intégrer un enfant plus jeune (motivation), elle doit être ouverte d'esprit, faire preuve de souplesse et collaborer avec le service de garde et le parent. Elle doit également avoir des attentes réalistes envers elle-même et envers le poupon, notamment au sujet de ce qu'elle pourra lui transmettre et des capacités que l'enfant pourra acquérir (par rapport à son âge). Une gestionnaire commente à cet égard la qualité de la relation qui doit exister entre le MFA et les services de garde :

« Je pense qu'il faut faire confiance aux professionnels. Si [...] le MFA décide de changer l'âge [des groupes], chaque installation va être capable de s'ajuster en fonction de ses capacités et de ses connaissances. On le fait déjà. C'est juste une question d'équilibre. Nos éducatrices sont supposées être qualifiées pour s'occuper de tous les groupes d'âge; donc, elles sont supposées être capables de s'adapter [...]. »

Le tableau 2.14 résume les conditions et facteurs de réussite formulés par les gestionnaires et les éducatrices.

Tableau 2.14 Résumé des points de vue des gestionnaires et des éducatrices quant aux conditions et facteurs à réunir pour soutenir la réussite de l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés

	Points de vue des gestionnaires (Base n = 24)	Points de vue des éducatrices (Base n = 32)
Adaptation du ratio éducatrice/enfants	Le ratio éducatrice/enfants devrait être diminué dans le cas de l'intégration de plus d'un poupon (idéalement 1/7 ou 1/6)	Avoir un ratio de 1/7 ou idéalement de 1/6
Sélection et caractéristiques du poupon	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant a fréquenté la pouponnière ou connaît le milieu à cause de ses frères et sœurs - L'enfant qui occupe un 2^e ou 3^e rang dans la famille est plus habitué à la présence des autres petits et sensibilisé au fait d'attendre son tour - Enfant inscrit à temps complet du fait de sa présence quotidienne 	<p>Dans la sélection du poupon, prise en compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement de l'enfant - son rythme - son tempérament - son degré d'autonomie pour les déplacements, les repas, etc.
Attitudes des éducatrices, connaissance de l'enfant et préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Éducatrice qui doit avoir le goût d'intégrer un enfant plus jeune, faire preuve de souplesse et collaborer avec le service de garde et le parent, avoir des attentes réalistes au regard du poupon 	<ul style="list-style-type: none"> - Éducatrice prête à accueillir, à intégrer le poupon, à suivre son rythme et à s'adapter à sa réalité, y compris dans les activités, etc. - Éducatrice motivée et faisant preuve de patience et de souplesse - Avoir une bonne connaissance des besoins et des préférences de l'enfant - Avoir une capacité d'ajustement - Être bien informée à l'avance des implications et exigences - Obtenir du soutien de la part de la direction et des collègues
Attitudes et collaboration avec les parents	Un parent collaborateur, détendu, ouvert, qui offre son soutien à l'enfant est facilitant	Avoir une bonne communication et une bonne collaboration avec les parents
Environnement adapté et sécuritaire		Avoir un environnement pris dans son ensemble adapté et sécuritaire (aménagement des lieux, des horaires, etc.)
Décision d'intégrer un poupon partagée avec les membres du personnel		Faire en sorte que la décision d'intégrer un poupon soit partagée par toute l'équipe du service de garde
Intégration progressive	Intégration graduelle durant la période estivale (juillet, août)	Favoriser une intégration progressive du poupon
Nombre de poupons intégrés et caractéristiques des groupes d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Plus facile d'avoir un ou deux poupons par groupe. Si plus d'un poupon, le ratio éducatrice/enfants devrait être diminué - Éviter de surcharger les groupes où il y a des enfants avec des besoins particuliers car c'est trop exigeant pour les éducatrices - Éviter que le groupe d'accueil ait des enfants avec trop d'écart d'âge (nuance car l'expérience en groupe multiâge a été positive) 	Éviter d'intégrer plus d'un poupon par groupe ou alors s'assurer de ne pas les intégrer tous en même temps
Création d'une autre catégorie de groupe		Évaluer la possibilité de créer un groupe de 15 à 18 mois

2.6.8 Questionnaires d'observation

➤ *Perceptions des éducatrices*

Seules les vingt-cinq éducatrices rencontrées en personne ont été interrogées sur l'utilisation des questionnaires d'observation (non présentés en annexe) du mois de septembre et du mois d'octobre, qui servait à recueillir, entre autres, des données préliminaires. La vaste majorité des éducatrices, soit vingt d'entre elles, ont utilisé les questionnaires qui ont été mis à leur disposition par le MFA. Le questionnaire devait être rempli par l'éducatrice attitrée du groupe d'enfants plus âgés intégrant le poupon, et ce, à deux reprises, soit à la fin du mois de septembre et à la fin du mois d'octobre. Les avis des éducatrices quant à l'utilité de ce questionnaire sont partagés : dix des vingt éducatrices ont indiqué qu'il leur avait été utile, et dix ont indiqué qu'il ne leur avait pas été utile.

Les éducatrices pour qui le questionnaire d'observation a été utile ont mentionné qu'il était facile à utiliser et favorisait une bonne observation du poupon dans la mesure où il fournissait des points de repère précis. Elles ont également mentionné que les objets de questionnement soulevés dans les questionnaires d'observation leur ont permis d'approfondir leur réflexion sur l'évolution de l'intégration du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés. Pour leur part, les éducatrices qui n'ont pas trouvé le questionnaire d'observation utile ont mentionné que, dans la mesure où l'intégration du poupon se déroulait bien, l'outil ne permettait pas d'aller au-delà de ce qui était observé au quotidien.

Par ailleurs, quatorze éducatrices ont indiqué avoir utilisé d'autres instruments d'observation en plus des questionnaires d'observation qui leur ont été fournis par le MFA. Les instruments en cause regroupent ceux qui sont remplis au quotidien et qui sont remis aux parents, comme le journal de bord ou l'agenda. Il y a aussi ceux qui rendent compte des observations sur une plus longue période et qui sont remis aux parents deux fois par année, soit au moment des rencontres planifiées à ce sujet avec ceux-ci.

➤ *Perceptions des gestionnaires*

La majorité des gestionnaires des services de garde ont rempli les questionnaires d'observation pour les mois de septembre et octobre, car c'était là une tâche associée au projet pilote. Par ailleurs, un faible nombre a dit trouver cet outil véritablement utile. Parmi les aspects positifs, certaines ont dit apprécier le « temps d'arrêt », le recul que la grille permettait de prendre par rapport à l'enfant. Deux gestionnaires ont également trouvé que l'outil permettait d'ouvrir la perspective des éducatrices sur le projet et favorisait leur collaboration.

« [Les éducatrices] sont toujours un peu craintives. Si elles n'avaient pas eu de documents [à remplir], peut-être qu'elles auraient moins pris conscience du projet pilote. Les libérer, [leur donner] du temps juste pour faire ça, ça venait appuyer la démarche.

Quand mes éducatrices les ont remplies [...], j'ai regardé [les grilles] et j'ai posé des questions un peu plus précises pour les aider à [les] remplir. Pour moi, c'était bien parce que je n'étais pas là et c'était une façon de les supporter là-dedans. »

Toutefois, plusieurs aspects négatifs ont aussi été rapportés. D'une part, une majorité de répondantes ont estimé que les questionnaires d'observation du mois de septembre et du mois d'octobre étaient utiles surtout au MFA, mais pas vraiment aux gestionnaires ni aux éducatrices :

« Ça ne nous a vraiment pas été utile. Je n'ai jamais eu l'impression, de toute façon, que c'était pour nous. C'était plus un document pour le projet et non pour nous aider, nous. C'était complètement inutile pour nous. Ce n'est pas du tout le genre d'outil avec lequel on travaille d'habitude.

« Moi, je te dirais que le fait de pouvoir intégrer un enfant, ça a été ça la satisfaction. Pour ce qui est du reste, la paperasse qu'il y avait à remplir, pour moi, ça n'aurait pas été nécessaire de remplir ça, là. Je comprends que ça fait partie de l'étude pis c'est correct et ça, je le comprends et je l'assume et on l'a remplie, on a fait nos devoirs..., mais à mon avis, c'était pas quelque chose de très essentiel. »

D'autres trouvaient qu'il y avait redondance entre les questionnaires d'observation des éducatrices et ceux de la direction (par exemple : mêmes questions). Pour pallier ce problème, une participante a proposé d'intégrer quelques lignes pour la direction dans l'outil destiné aux éducatrices, afin de compléter les commentaires, le cas échéant. Des gestionnaires ont également souligné que les moments où l'outil devait être rempli n'étaient pas toujours appropriés. Par exemple, l'outil du mois de septembre venait un peu trop tôt dans le projet pilote, alors que l'enfant s'adaptait toujours. L'outil du mois d'octobre était, pour sa part, trop rapproché du précédent, si bien qu'il n'y avait pas vraiment de changements à signaler.

Une gestionnaire a estimé que la grille d'observation du développement d'un poupon pour la sélection du poupon était un outil plus utile et qu'il aurait été intéressant de retrouver les mêmes questions dans un outil similaire envoyé à la fin du projet, pour voir l'évolution. Enfin, deux CPE ont trouvé que dans sa forme actuelle, le questionnaire d'observation ressemblait davantage à un outil de résultats qu'à un questionnaire d'observation. L'une des deux gestionnaires a indiqué que le fait de devoir remplir le questionnaire d'observation était une « surtâche pour son éducatrice ».

En ce qui concerne les autres outils utilisés par les services de garde, il a été question, une fois de plus, des grilles d'observation remplies à l'interne et qui sont remises aux parents deux ou trois fois par année pour témoigner du développement de l'enfant. Ces grilles ont été jugées plus utiles aux éducatrices. Elles ont souvent l'avantage d'être plus concises aussi, car les parents n'ont pas toujours le temps de lire. En ce qui concerne les autres outils, une gestionnaire a mentionné que lorsqu'ils accueillent des enfants en difficulté, les services de garde peuvent utiliser la grille d'observation pour enfants en difficulté. Cependant, aucun autre service de garde rencontré n'en a fait mention, probablement parce que les enfants intégrés présentaient un développement normal. Enfin, quelques gestionnaires ont indiqué qu'il existe des outils d'évaluation sur le site

Internet du MFA et que ceux-ci étaient parfois utilisés comme référence quand les éducatrices remplissaient leur grille d'observation interne (par exemple : normes de développement). Une responsable a souligné que ses éducatrices évaluaient aussi le développement de l'enfant dans des « portfolios ».

2.7 Perception de l'idée d'intégrer un poupon de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus

➤ *Le point de vue des éducatrices interviewées en personne et par téléphone¹⁵*

Vers la fin de l'entrevue, toutes les éducatrices (n = 32) ont été invitées à s'exprimer sur le fait de savoir si, à leurs yeux, c'est une bonne idée d'intégrer des poupons de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus. La réponse des éducatrices à ce sujet est remplie de nuances, quoique les éducatrices soient relativement moins nombreuses à juger qu'il s'agit d'une bonne idée pour les poupons de 15 mois, un peu plus nombreuses à le faire pour les poupons de 16 mois et encore un peu plus pour ce qui est des poupons de 17 mois. De fait, pour ce qui est des poupons de 15 mois, dix éducatrices croient que c'est une bonne idée, quinze considèrent que ce n'est pas une bonne idée, cinq sont indécises et deux n'ont pas donné leur opinion. En ce qui concerne les poupons de 16 mois, seize éducatrices croient que c'est une bonne idée, huit considèrent que ce n'est pas une bonne idée, six sont indécises et deux n'ont pas donné leur opinion. Au sujet des poupons de 17 mois, vingt éducatrices croient que c'est une bonne idée, six considèrent que ce n'est pas une bonne idée, cinq sont indécises et une n'a pas donné son opinion.

Seules les éducatrices interrogées en personne ont eu l'occasion d'expliquer leurs réponses. Celles qui croient que c'est une bonne idée d'intégrer des poupons dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus ont toutes utilisé le même argument pour faire valoir leur point de vue, sans distinction pour les poupons de 15, 16 et 17 mois. Il s'agit du fait qu'elles jugent que cela est bon pour le développement de l'enfant, tout en considérant que cela suppose beaucoup de travail pour l'éducatrice et doit être assorti du respect de certaines conditions dont il a été question à la section 2.6.7. Pour leur part, les éducatrices qui considèrent que ce n'est pas une bonne idée ont également toutes utilisé le même argument pour faire valoir leur point de vue, sans distinction pour les poupons de 15, 16 et 17 mois. À leur avis, il y a un écart trop grand entre le développement d'un poupon de 15, de 16 et même de 17 mois et celui d'un enfant de 18 mois pour pouvoir satisfaire les besoins de chacun dans un même groupe. Pour celles qui sont indécises, encore une fois, peu importe l'âge du poupon, elles disent pour l'essentiel que la décision d'intégrer ou non un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés doit être liée au degré d'autonomie du poupon, à la composition du groupe et au respect d'un ratio entre le nombre d'enfants et le nombre d'éducatrices approprié à la situation.

➤ *Analyse des différences dans les perceptions des éducatrices selon certaines caractéristiques socioprofessionnelles et selon certaines caractéristiques des poupons*

15. Puisque cette section du questionnaire d'entrevue porte sur des questions d'opinions générales n'ayant pas de lien spécifique avec chacun des enfants participant au projet pilote, la base utilisée pour les éducatrices a été de trente-deux et non de trente-huit. Rappelons qu'au total, trente-deux éducatrices et trente-huit enfants ont participé au projet pilote. Quelques éducatrices ont eu à s'occuper de plus d'un poupon.

Après analyse, on observe que les points de vue des vingt-cinq éducatrices interviewées en personne ne varient pas selon l'âge des enfants dont elles avaient la responsabilité et selon le nombre de poupons intégrés dans leurs groupes d'enfants plus âgés. Par contre, les éducatrices qui travaillent dans une garderie subventionnée sont proportionnellement plus nombreuses que celles qui travaillent dans un CPE à être favorables à l'intégration de poupons dans un groupe d'enfants plus âgés, et ce, quel que soit l'âge des poupons.

➤ *Les points de vue des gestionnaires*

D'emblée, rappelons que la presque totalité des services de garde ont trouvé l'expérience du projet pilote positive et qu'ils envisageaient favorablement la « généralisation » de la nouvelle configuration des groupes d'âge à l'ensemble du Québec. La principale raison invoquée est que le projet permet de répondre aux besoins de la clientèle : les parents qui ont un enfant de 16 ou 17 mois sont défavorisés dans les services de garde, car leur enfant est trop vieux pour la pouponnière et trop jeune pour le groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus. Les établissements sont réticents à garder en pouponnière un enfant qui aura 24 mois dans l'année, car cela signifie une perte financière pour eux (subvention) : « C'est bête ce que je vais dire là, mais si j'arrivais sur un enfant de 16 mois [sur ma liste], souvent je le *jumpais* et [au] suivant. » Sur le plan des pertes financières, le projet pilote permettait aussi de ne pas garder des places inoccupées pendant quelque temps, jusqu'à ce que l'enfant ait ses 18 mois.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'âge auquel l'intégration devrait se faire (15, 16 ou 17 mois), les points de vue diffèrent. De façon générale, l'intégration des 17 mois ne pose pas de problème à la majorité des services de garde. Pour les 16 mois, la plupart des services de garde ont montré peu de réticences, mais ont souligné des adaptations nécessaires pour l'éducatrice et l'enfant. Par ailleurs, il n'y a pas eu consensus par rapport à l'idée d'intégrer des poupons de 15 mois. Plusieurs ont indiqué que les enfants de 15 mois sont plus difficiles à intégrer dans les groupes, car ils sont plus exigeants pour les éducatrices. Pour cette raison, certains croient qu'il ne faudrait pas les intégrer, tandis que d'autres suggèrent que leur intégration soit encadrée par certaines balises : diminuer le ratio éducatrice/enfants, ne pas avoir trop de jeunes enfants dans le même groupe, ne pas avoir d'autres enfants exigeants pour les éducatrices, limiter l'intégration à un seul enfant. À l'opposé, des services de garde estiment qu'il faut évaluer les enfants « au cas par cas », et que si un enfant de 15 mois est jugé prêt, alors il faut permettre son intégration.

Conséquemment, toutes les gestionnaires ne s'accordent pas sur les limites des groupes d'âge. La gestionnaire d'une garderie estime que, comme il y a moins de différences entre un enfant de 14 mois et un de 18 mois qu'entre un enfant de 14 mois et un de 6 mois, les nouvelles limites du groupe d'âge devraient être de 14 à 24 mois. Elle est appuyée par une autre qui considère que les limites du groupe 18-24 mois¹⁶ sont problématiques, car il n'y a que six mois de différence entre les enfants. Par contre, une troisième rappelle qu'il peut y avoir de bonnes différences de développement dans la tranche d'âge 15-24 mois, et que tout en intégrant des plus jeunes, il faut respecter les besoins de tous les enfants.

16. Il est à noter que cette configuration n'est pas imposée par le MFA.

Quoi qu'il en soit, plusieurs services de garde ont souligné que l'âge n'était pas le principal facteur de succès de l'expérience, que d'autres aspects avaient une plus grande influence. Ainsi, plusieurs estiment qu'au-delà de l'âge, c'est surtout la question des ratios qui est importante. Si on intègre des poupons plus jeunes, alors il faut diminuer le nombre d'enfants sous la responsabilité de l'éducatrice. Par exemple, établir un ratio d'une éducatrice pour six enfants, ou un ratio d'une pour huit, mais avec de l'aide (par exemple : aux repas, pendant l'habillement). Le fait de connaître l'enfant intégré (pouponnière, fratrie) est un autre facteur important pour les services de garde. Ceux-ci considèrent l'intégration d'un enfant « de l'extérieur » comme plus risquée, dans la mesure où ce dernier peut avoir des problématiques « non déclarées » par le parent. Le fait de pouvoir choisir l'enfant à intégrer a aussi été jugé important : « Moi, si j'avais eu le choix, je n'aurais pas pris [cet enfant-là], j'aurais pris quelqu'un d'autre, mais je n'avais pas le choix, je n'étais pas pour intégrer celui de 12 mois. » Cette opinion traduit une fois de plus l'intérêt qu'ont manifesté les services de garde à jouir d'une certaine latitude dans la sélection. Le mot d'ordre est de laisser les gestionnaires des services de garde faire preuve de discernement, et non pas d'appliquer unilatéralement le changement des groupes d'âge. Le passage de tous les poupons de 15 mois dans des groupes d'enfants âgés de 18 mois ou plus ne serait pas bénéfique pour tous les enfants.

La position d'un CPE par rapport à la configuration des groupes d'âge s'est démarquée, celui-ci ayant rencontré certaines difficultés du point de vue du syndicat : « Moi, mon personnel se serait objecté complètement si l'enfant n'avait pas eu 17 mois. En bas de 17 mois, c'était non, mais bon, 17 mois, oui. » Ce CPE envisageait donc d'un œil favorable le projet pilote, puisqu'il lui permettait d'obtenir une certaine crédibilité, une légitimité vis-à-vis de sa convention collective.

Le tableau 2.15 résume les perceptions des éducatrices et des gestionnaires quant à l'idée d'intégrer des poupons de 15, 16 ou 17 mois à des groupes d'enfants plus âgés. Plusieurs éducatrices et gestionnaires ne semblent pas accueillir favorablement l'idée d'intégrer un poupon de 15 mois. Pour ce qui est des enfants de 16 mois, il y a davantage d'éducatrices en accord qu'en désaccord et les gestionnaires sont en accord pour la plupart. Enfin, au regard des enfants de 17 mois, l'idée de les intégrer est accueillie plus favorablement par les éducatrices, et encore davantage par les gestionnaires.

Tableau 2.15 Résumé des points de vue des éducatrices et des gestionnaires quant à l'idée d'intégrer des poupons de 15, 16 ou 17 mois à des groupes d'enfants plus âgés

Âge des poupons	Points de vue des éducatrices (Base n = 32)	Points de vue des gestionnaires (Base n = 24)
15 mois	Davantage en désaccord - 10 en accord - 15 en désaccord - 5 indéçises - 2 pas d'opinion	Pas de consensus
16 mois	Davantage en accord - 16 en accord - 8 en désaccord - 6 indéçises - 2 pas d'opinion	La plupart en accord avec des adaptations nécessaires pour l'éducatrice et l'enfant
17 mois	Davantage en accord - 20 en accord - 6 en désaccord - 5 indéçises - 1 pas d'opinion	Majoritairement en accord

2.8 Points de vue des éducatrices et des gestionnaires quant aux avantages et aux inconvénients de l'intégration de poupons dans des groupes d'enfants plus âgés¹⁷

Il a été demandé aux gestionnaires et aux éducatrices d'indiquer quels étaient selon elles les avantages et inconvénients de l'idée d'intégrer un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés pour les acteurs concernés : les services de garde, les gestionnaires, les éducatrices, les poupons, les autres enfants du groupe et les parents des poupons.

Avantages et inconvénients pour le service de garde

➤ *Perceptions des gestionnaires*

Pour les gestionnaires, les principaux avantages du projet pilote se situent sur les plans financier et logistique ainsi que sur les plans de la satisfaction de la clientèle et du développement de l'enfant.

D'une part, transférer les poupons qui sont prêts dans un groupe plus vieux permet de libérer des places en pouponnière et d'éviter de garder des places vacantes dans le groupe des 18 mois ou plus pendant quelques mois. Ces possibilités comportent des avantages financiers certains pour les services de garde, et tous s'entendent sur ce point, sans égard au type d'établissement (CPE ou garderie).

D'autre part, le transfert des 15-17 mois simplifie la tâche des gestionnaires en ce qui a trait à la logistique. Habituellement, pour créer leurs groupes, elles doivent considérer simultanément les âges en septembre et en octobre, les dates d'anniversaire et les places disponibles à la fois dans la pouponnière et dans le groupe des 18 mois. Dans les services de garde avec une pouponnière, l'intégration des enfants assez matures dès septembre évite aussi d'avoir à faire deux intégrations (une en septembre à la pouponnière, puis une en octobre dans le groupe des 18 mois).

Sur le plan de la satisfaction des besoins de la clientèle, les services de garde envisagent aussi le projet pilote très favorablement. Il leur permet de répondre aux besoins des parents qui doivent placer leur petit en septembre, idéalement au même endroit que les autres enfants de la famille. Par ailleurs, une gestionnaire de CPE indique que le fait de ne pouvoir intégrer qu'un seul poupon ne règle pas vraiment le problème de places pour les parents.

Sur le plan du développement de l'enfant, le projet pilote permet de mieux satisfaire les besoins de ce dernier. Lorsqu'ils sont trop vieux, les enfants s'ennuient à la pouponnière et sont prêts à plus d'action. Parfois, ils deviennent même perturbants pour les autres poupons. Si l'enfant est prêt sur les plans de la maturité, de l'autonomie et du développement, le transfert est bénéfique.

17. Puisque cette section porte sur des questions générales n'ayant pas de lien spécifique avec chacun des enfants participant au projet pilote, la base utilisée pour les éducatrices a été de trente-deux et non de trente-huit. Rappelons qu'au total, trente-deux éducatrices et trente-huit enfants ont participé au projet pilote. Quelques éducatrices ont eu à s'occuper de plus d'un poupon. Les questions étaient ouvertes et la répondante pouvait formuler un ou plusieurs avantages et un ou plusieurs inconvénients. Les totaux des réponses des éducatrices peuvent donc être supérieurs au nombre d'éducatrices.

« [Le transfert], ça permet justement de respecter l'enfant dans son unicité, ce n'est pas juste une date sur un certificat de naissance qui fait en sorte que tu transfères, c'est tout ce que t'es et tout ce que tu as acquis comme capacités qui font que t'es prêt à y aller. »

Des gestionnaires rappellent que des enfants ayant dix à onze mois de différence d'âge sont parfois dans la même année scolaire et que cela ne pose pas de problème. Elles envisagent les différences d'âge entre les 15-17 mois et les 24 mois de façon similaire.

Sur le plan des ratios éducatrice/enfants, certaines gestionnaires estiment qu'il serait plus facile d'intégrer des poupons si les groupes étaient plus petits. Toutefois, pour y arriver, il faudrait que les services de garde reçoivent une compensation financière du MFA. Par exemple, il serait souhaitable que le poupon garde sa subvention jusqu'à 18 mois même s'il est intégré avant cet âge.

La majorité des gestionnaires considèrent que la décision de l'intégration et le choix de l'enfant devraient être laissés à la discrétion du service de garde.

« Ça peut devenir un désavantage, qu'automatiquement [quand l'enfant atteint] 17 mois, il change de groupe. C'est pas ça qu'on veut. Chaque enfant est unique puis chaque CPE doit jauger la situation. Cette rigidité-là du MFA, ça nous titille tout le temps.

« C'est une offre que le MFA pourrait nous faire... Nous dire : il y a cette offre-là, vous la prenez ou vous la prenez pas, dépendamment de l'année. Il y a des années [où] oui, ça va faire l'affaire et ça va être merveilleux... et d'autres années, non. Je pense que ça va être à la direction avec le personnel à savoir, mais je dirais de faire attention aux critères. Oui, je suis d'accord pour mettre des critères, mais attention [auxquels], faut avoir une ouverture aux enfants à besoins particuliers. »

Cette citation traduit bien l'opinion de certains services de garde qui accueillent des enfants ayant des besoins particuliers. Une gestionnaire désire éviter que les enfants ayant un handicap soient laissés derrière uniquement parce que leur intégration est plus complexe.

➤ *Perceptions des éducatrices*

Au total, vingt éducatrices interviewées en personne ou par téléphone voient des avantages pour le service de garde, et seulement une éducatrice a mentionné un inconvénient. L'avantage mentionné par la plus grande part des éducatrices renvoie au fait que l'intégration d'un poupon permet de libérer des places en pouponnière, alors que le désavantage perçu par une éducatrice concerne la possibilité que cela ait une incidence négative sur la qualité des services offerts aux enfants. Un dernier avantage mentionné par une éducatrice est l'allègement de la liste d'attente.

Avantages et inconvénients pour l'éducatrice

➤ *Perceptions des gestionnaires*

Sur le plan de la gestion de la pouponnière, l'intégration d'un enfant de 15-17 mois facilite parfois le travail des éducatrices, selon les gestionnaires. Les enfants plus âgés ou dont le développement est à un stade plus avancé sont parfois plus difficiles à gérer avec les poupons. « Pour l'éducatrice de la pouponnière, ça évite que les géants martyrisent les bébés, parce que nous, des fois, ça [nous] donnait du fil à retordre... »

Une gestionnaire indique également que l'intégration du poupon a apporté plus d'entraide entre les éducatrices des groupes : « Beaucoup d'entraide entre les éducatrices s'est développée et c'est beau à voir. » Enfin, une dernière souligne que dans les groupes multiâges, les plus grands aident les plus petits et que l'expérience est souvent enrichissante pour tous, les éducatrices comme les enfants.

Certaines gestionnaires indiquent que si l'enfant n'avait pas été prêt pour l'intégration, l'expérience du projet pilote aurait été plus défavorable. Rappelons qu'une gestionnaire a vécu cette situation : son poupon de 15 mois était trop petit pour l'intégration, et si cela était à refaire, elle l'aurait laissé en pouponnière.

D'autres rappellent que l'intégration peut parfois être exigeante pour l'éducatrice, dont la routine est légèrement modifiée. Plusieurs estiment toutefois qu'il s'agit d'une période d'adaptation. Par ailleurs, une participante rappelle que même dans le contexte du projet pilote, il faut assurer la santé et la sécurité des éducatrices dans leur milieu de travail (par exemple : risques de blessures en se penchant, en portant constamment l'enfant).

Sur le plan de l'aménagement des lieux, des horaires et des activités, certains désavantages ont été soulignés : les escaliers peuvent poser problème aux éducatrices, tout comme les déplacements et les changements de locaux, qui sont plus longs; les activités doivent être modifiées pour convenir à tout le groupe (surtout en début d'année), etc.

L'intégration estivale des poupons est une pratique facilitante pour l'éducatrice. Il est plus difficile pour cette dernière de gérer huit enfants en septembre, alors qu'ils sont tous en période d'adaptation.

➤ *Perceptions des éducatrices*

Par ailleurs, les éducatrices voient moins d'avantages que d'inconvénients pour l'éducatrice responsable du groupe qui intègre le poupon. De fait, douze éducatrices sur les trente-deux au total partagent l'idée que l'intégration d'un poupon constitue un beau défi professionnel à relever, qu'il s'agit d'une belle expérience pour elles et que cette expérience peut procurer un sentiment de fierté lorsque l'intégration du poupon est réussie. De l'avis d'une autre éducatrice, la fratrie dans le groupe est bénéfique puisque cela pouvait la libérer de certaines tâches.

Les dix-huit éducatrices qui ont perçu des inconvénients mentionnent pour la plus grande part que le fait d'intégrer un poupon a comme effet d'augmenter la charge de travail de l'éducatrice sous plusieurs aspects, entre autres pour la planification des activités, qui demande un ajustement selon l'écart d'âge des enfants dans le groupe, et pour la surveillance et l'attention constantes que demande le poupon. De plus, les

éducatrices ont mentionné que l'intégration d'un poupon peut leur procurer un sentiment d'insatisfaction professionnelle, et même d'incompétence, en raison de la perception qu'elles ont de ne pas être en mesure de répondre adéquatement aux besoins de chacun des enfants du groupe, en particulier aux besoins du poupon. Les niveaux de difficulté et de stress ont été également mentionnés par six éducatrices. Par exemple, l'une précise qu'en septembre, tout est nouveau et qu'il est difficile de gérer tout cela. Une autre rapporte que si la différence d'âge entre le poupon et les autres enfants est élevée, cela est plus difficile.

Avantages et inconvénients pour les parents

➤ *Perceptions des gestionnaires*

Les gestionnaires de services de garde n'envisagent que des avantages pour les parents : l'intégration leur permet d'obtenir une place en garderie/CPE, de regrouper leurs enfants dans le même milieu, de mieux respecter le développement de leur poupon, etc.

➤ *Perceptions des éducatrices*

La majorité des éducatrices, soit vingt-six sur trente-deux, voient pour leur part des avantages pour les parents à l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés, à savoir, un accès plus rapide à un service de garde et un sentiment de fierté et de satisfaction lié à l'impression que le développement du poupon se fait plus rapidement. Les quatorze éducatrices qui voient des inconvénients pour les parents parlent surtout du sentiment d'insécurité et des inquiétudes que ces derniers peuvent ressentir à l'idée que leur poupon est dans un groupe d'enfants plus âgés. Deux autres éducatrices interviewées mentionnent que les parents ne sont pas toujours prêts à ce que leur enfant délaisse le biberon et la sieste du matin aussi rapidement.

Avantages et inconvénients pour le poupon

➤ *Perceptions des gestionnaires*

De l'avis des gestionnaires, comme le poupon se retrouve avec des enfants qui en sont au même stade de développement, c'est plus stimulant pour lui. Certaines gestionnaires estiment également que l'intégration permet de donner un milieu plus stable au poupon. En plus d'avoir la chance d'être dans un groupe plus stimulant, celui-ci évite d'avoir deux intégrations à vivre (une à la pouponnière en septembre et une ultérieurement, à 18 mois) et ne se promène pas dans des milieux familiaux avant d'avoir une place en garderie. Sur le plan des inconvénients ou des réserves, la majorité des gestionnaires de services de garde estiment que l'intégration demande une période d'adaptation à l'enfant, par rapport à ses nouvelles éducatrices, à son nouveau groupe, aux locaux, etc.

➤ *Perceptions des éducatrices*

Quant à l'opinion des éducatrices au sujet des avantages et des désavantages pour un poupon d'être intégré dans un groupe d'enfants plus âgés, vingt-trois éducatrices au total ont indiqué que l'expérience pouvait s'avérer positive pour le poupon car le contact avec des enfants plus âgés permet l'évolution de son développement. Les éducatrices interviewées en personne apportent plus de précisions. Ainsi, il s'agit selon elles de développement sous les angles du langage, de la sociabilité et de l'estime de soi. De

plus, le fait d'être dans un groupe d'enfants âgés de 18 mois ou plus permet au poupon d'être stimulé en fonction de ses besoins, ce qui serait plus difficile à réaliser en pouponnière pour les enfants qui ont 15, 16 ou 17 mois en septembre.

En ce qui concerne les douze éducatrices qui voient des désavantages pour un poupon à être intégré dans un groupe d'enfants plus âgés, quelques-unes croient que l'éducatrice ne peut répondre aux besoins du poupon en raison du grand nombre d'enfants dans le groupe, et une grande part d'entre elles considèrent que si l'enfant a de la difficulté à suivre le groupe, il peut développer divers sentiments comme la peur, l'insécurité, le stress, et éprouver une plus grande fatigue. Certaines mentionnent également que les enfants peuvent éprouver de la frustration. Pour une, le défi peut être trop grand pour un poupon de 15 mois qui se retrouve avec des enfants beaucoup plus âgés.

Avantages et inconvénients pour les autres enfants

➤ *Perceptions des gestionnaires*

Généralement, les gestionnaires ont eu plus de difficulté à voir les avantages et les inconvénients pour les autres enfants : beaucoup de facteurs internes et externes peuvent influencer sur leur développement. Il devient difficile d'isoler les effets du projet pilote uniquement, soit l'intégration du poupon de 15-17 mois.

Dans un contexte multiâge, indique une responsable, il se crée une entraide entre les plus vieux et les plus petits (pour s'habiller, pour jouer, etc.), ce qui est bénéfique pour tous les enfants.

« Moi, les grands sont plus en entraide, [alors] ça leur permet de faire du modeling auprès des petits, puis d'aider les petits à apprendre eux-mêmes. Souvent, j'ai des grands qui [veulent] être l'aide-éducateur, il faut juste les freiner [un peu] eux autres. C'est un avantage du multiâge, mais pas nécessairement [juste] du [projet pilote]. »

Une gestionnaire qui a ce genre de groupe a mentionné que pour l'un des parents, l'intégration de ses deux enfants dans le même groupe avait eu pour effet de détendre le climat familial le soir à la maison. S'étant vus toute la journée, les enfants se laissaient plus tranquilles, se chamaillaient moins.

Chez les enfants plus vieux, il peut parfois y avoir des moments isolés de régression au contact du poupon. L'enfant se met alors à adopter des comportements typiques des plus jeunes : manger avec ses mains, avoir une attitude plus « bébé », etc. Une responsable spécifie : « Parfois, il y a un peu de régression, momentanément. [Dans ce cas-là], c'est de renforcer positivement le bon comportement. Ça peut arriver, mais ça peut arriver aussi dans n'importe quelle [autre] situation aussi [pas seulement le projet pilote].

➤ *Perceptions des éducatrices*

Enfin, les éducatrices interviewées en personne ne voient pas beaucoup d'avantages ni de désavantages à l'intégration d'un poupon pour les autres enfants qui font partie du groupe. De fait, l'avantage perçu par huit éducatrices est lié au fait que les enfants apprennent à faire attention aux autres, à prendre soin des plus petits et à respecter les différences, et ce, au contact des poupons. On relève quatre autres éducatrices croyant que les autres enfants développent l'empathie, l'entraide et le respect envers le poupon et une autre croit que cela peut aussi être gratifiant pour un plus âgé d'aider un plus jeune. Les six éducatrices qui mentionnent des désavantages croient, pour leur part, que les autres enfants n'obtiennent pas de la part de l'éducatrice toute l'attention à laquelle ils ont droit en raison de l'attention que demande le poupon, et elles croient aussi que les autres enfants doivent patienter davantage pendant la journée en raison du rythme plus lent des poupons. À cet égard, des éducatrices ont mentionné que c'était leur travail de voir à ce que chacun des enfants soit stimulé selon ses besoins. Deux éducatrices interrogées par téléphone mentionnent que les poupons peuvent être dérangeants pour les plus âgés, par exemple lorsqu'ils viennent importuner les plus grands dans leurs jeux ludiques.

Le tableau 2.16 présente les avantages et inconvénients rapportés par les gestionnaires et les éducatrices.

Tableau 2.16

Résumé des points de vue des gestionnaires et des éducatrices quant aux avantages et inconvénients de l'intégration de poupons dans des groupes d'enfants plus âgés

Principaux avantages/ inconvénients	Points de vue des gestionnaires (Base n = 24)	Points de vue des éducatrices (Base n = 32)
Pour le service de garde	<p><u>Avantages sur les plans :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Logistique : permet le transfert de poupons plus âgés dans le groupe de 18 mois ou plus et simplifie les tâches des gestionnaires - Financier - Satisfaction de la clientèle (parents) - Développement de l'enfant : mieux satisfaire les besoins des poupons plus âgés <p><u>Inconvénients/réserves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plus petit ratio éducatrice/enfants serait préférable (avec compensation financière) - La décision d'intégrer un poupon devrait être laissée au service de garde - Laisser une ouverture aux enfants avec des besoins particuliers 	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permet de libérer des places en pouponnière <p><u>Inconvénients/réserves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'une incidence négative sur la qualité des services offerts aux enfants
Pour les éducatrices	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la pouponnière facilitée par le transfert de certains poupons plus âgés - Intégration estivale facilitant pour l'éducatrice <p><u>Inconvénients/réserves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation parfois exigeante pour l'éducatrice - Risques de blessures pour l'éducatrice - Les escaliers et les déplacements peuvent être plus problématiques pour les éducatrices 	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Beau défi professionnel à relever <p><u>Inconvénients/réserves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la charge de travail (planification des activités, ajustements à apporter, surveillance et attention accrues) - Peut procurer un sentiment d'insatisfaction professionnelle et d'incompétence si l'éducatrice n'est pas en mesure de répondre aux besoins de chaque enfant. Peut engendrer du stress aussi
Pour le poupon	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poupon se trouve avec des enfants au même stade de développement et donc c'est plus stimulant pour lui - Cela évite d'avoir deux intégrations à vivre (une à la pouponnière en septembre et l'autre à 18 mois) <p><u>Inconvénients/réserves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intégration demande une période d'adaptation pour le poupon et l'éducatrice 	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contact avec des plus âgés qui permet l'évolution, la stimulation du langage, de la sociabilité et de l'estime de soi <p><u>Inconvénients/réserves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éducatrice ne peut répondre à l'ensemble des besoins et le poupon peut développer du stress, de l'insécurité et une fatigue - Les enfants peuvent éprouver de la fatigue et du stress si les défis sont trop élevés
Pour les autres enfants	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En groupe multiâge, il y a de l'entraide entre les plus vieux et les plus petits - L'intégration d'une fratrie dans le même groupe permet un climat plus calme à la maison <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Régression remarquée parfois chez les plus vieux au contact des poupons 	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants apprennent à faire attention aux autres <p><u>Inconvénients/réserves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les autres enfants n'obtiennent pas toute l'attention qu'ils sont en droit d'avoir à cause du poupon qui exige plus
Pour les parents	<p><u>Avantages :</u></p> <p>Permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'obtenir une place en service de garde - De regrouper la fratrie dans le même milieu - De mieux respecter le développement du poupon 	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accéder plus rapidement à un service de garde - Avoir un sentiment de fierté et de satisfaction lié à l'impression que le développement du poupon se fait rapidement <p><u>Inconvénients/réserves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'insécurité et inquiétude des parents

2.9 Satisfaction générale

2.9.1 Satisfaction des gestionnaires

L'ensemble des gestionnaires de services de garde disent avoir apprécié l'expérience du projet pilote, pour toutes les raisons soulignées précédemment : répondre aux besoins des parents, des enfants, des services de garde, etc.

« [Je suis satisfaite] à 100 %! Comme j'étais contente quand on a vu ça! Enfin! Ça ferait beaucoup d'heureux, je pense. »

« Moi, je suis bien contente de voir que [ça s'est bien passé] pour tout le monde... Parce que moi, je me disais, ben voyons, il me semble que ça se passe comme trop bien..., mais là, je me rends compte que ç'a été la même chose pour tout le monde. Ça me rassure dans le fond parce que, quand on dit qu'on accepte de participer au projet pilote, on prend quand même une chance là, mais moi, j'étais vraiment agréablement surprise... pis tous les éléments qui ont été apportés [pendant le groupe de discussion] se ressemblent, [alors] ça me fait une meilleure analyse. »

Toutefois, deux responsables de CPE ont été surprises de l'hostilité de certains services de garde à l'égard du projet pilote :

« Il y avait [...] certains de nos confrères qui étaient même moins ouverts que le syndicat [des éducatrices]. J'ai trouvé ça quand même spécial de voir que le projet n'était pas bien reçu, parce qu'ils ne veulent pas intégrer [des 15-17 mois]. Pis eux, ils ont perçu qu'on répondait au MFA... Mais le but, ce n'était pas de répondre au MFA, c'était de participer, de dire notre point de vue, mais eux, c'était pas perçu comme ça. »

Bien que la très grande majorité des gestionnaires désirent que le projet soit reconduit, celles-ci envisagent différentes manières de l'améliorer. Ainsi, plusieurs ont trouvé que les délais étaient trop longs entre le moment où leur service de garde a présenté une demande pour participer au projet (en avril) et le moment où il a su qu'il était retenu (en août). Au cours de cette période, plusieurs parents appelaient les gestionnaires pour savoir s'ils pourraient placer leur enfant dans le groupe des enfants âgés de 18 mois ou plus ou s'ils devaient chercher un autre service de garde. Les gestionnaires ne savaient que répondre. L'une d'elles a souligné qu'il y avait eu des problèmes de communication à ce sujet; elle aurait aimé que le MFA la tienne plus au courant, de façon continue. Plusieurs gestionnaires aimeraient aussi savoir au plus tôt si le projet sera reconduit en 2011, car elles forment actuellement leurs groupes de septembre ou prévoient le faire bientôt.

Sur le plan des améliorations, des gestionnaires ont insisté à nouveau sur l'âge d'intégration des poupons, sans toutefois s'entendre : certaines n'iraient pas en bas de 15 mois tandis que d'autres commenceraient l'intégration à 16 mois. La gestionnaire qui a dit que si c'était à refaire, elle n'aurait pas intégré son poupon de 15 mois est revenue sur ses propos à la fin, avec une autre perspective :

« Ben moi, j'apprécie beaucoup ce groupe de discussion-là, ça nous permet de voir d'autres avantages, ça me permet de me questionner sur certains désavantages que je voyais pour l'enfant... je ne suis pas sûre qu'il a été si désavantagé que ça [finalement]. C'est peut-être nos yeux d'adultes qui l'ont perçu comme ça. »

Au-delà de l'âge de l'enfant, d'autres ont aussi rappelé l'importance de baser la sélection du poupon sur son stade de développement et sa maturité et de laisser les services de garde juger de cet aspect, au cas par cas. La collaboration du parent est encore ressortie comme un facteur essentiel à la bonne marche de l'intégration, tout comme le ratio d'enfants par éducatrice (idéalement une éducatrice pour six ou une pour sept enfants). La pertinence pour le MFA de se pencher sur la configuration des autres groupes d'âge, et notamment des 18-24 mois, est aussi ressortie.

La problématique des enfants avec des besoins particuliers est également ressortie à la fin d'un groupe de discussion. Plusieurs ont souligné que les services de garde ne disposent pas toujours des ressources (humaines, matérielles, financières) nécessaires pour diagnostiquer les troubles (de langage, de comportement, psychiatriques, etc.) chez les enfants, afin de mieux intégrer ceux-ci.

« Des formations existent pour déceler des problèmes chez l'enfant, mais ce n'est jamais comme des spécialistes. On ne peut pas arriver, en tant que gestionnaire ou éducatrice, aux parents pour leur parler d'un problème de leur enfant, ça prend des preuves, car ils ne veulent pas le voir. Ils mettent la faute sur l'éducatrice ou autre. »

Or, ce soutien est long à obtenir pour les parents, car les spécialistes sont rares et les listes d'attente sont longues. Entre-temps, les enfants ayant des besoins particuliers sont donc intégrés aux groupes, mais ils induisent parfois une gestion de groupe plus difficile pour l'éducatrice. Une responsable a proposé d'offrir un milieu de stage aux étudiants de différentes disciplines pertinentes (par exemple : orthophonie, éducation spécialisée, adaptation scolaire) qui finissent leurs études, afin de pouvoir profiter de leur expertise tout en leur offrant un milieu de pratique supervisé et la possibilité d'amasser des crédits scolaires.

Enfin, une gestionnaire de CPE a communiqué certaines craintes sur le plan de l'éthique professionnelle encadrant l'intégration des poupons :

« Moi, ma crainte, elle est à savoir si tout le monde va faire preuve d'éthique professionnelle au niveau de l'intégration des enfants. [Des services de garde] [pourraient] shipper des enfants dans le groupe des 18 mois pour libérer une place poupon, sans tenir compte nécessairement des besoins de l'enfant [mais plus pour des raisons financières]. Mais ça, je veux dire, l'éthique professionnelle, c'est élastique, alors on a chacun notre niveau. La seule crainte que j'ai, c'est ça : est-ce que tout le monde va répondre vraiment aux besoins de l'enfant ou [si] l'impératif monétaire va primer? C'est le seul bémol que j'ai à mettre. Nous autres, on a [plusieurs] installations, c'est un gros CPE [avec beaucoup d'enfants]. Nous, le côté monétaire est moins présent,

on est capable de faire des aménagements, on n'est pas à la cenne près. Un CPE ou une garderie privée où, pour lui, c'est une question de : j'arrive cette année ou je fais un déficit; ça, c'est une autre paire de manches, mais pour nous, on n'a pas cet impératif-là... »

Selon elle, il faudrait mettre en place des critères pour éviter qu'un poupon soit intégré non pas parce qu'il est prêt, mais pour des raisons uniquement logistiques ou financières.

Dans l'ensemble, il appert que le projet pilote a été un succès, mais que plusieurs améliorations permettraient de réussir encore mieux la « généralisation » de la nouvelle configuration des groupes d'âge à l'échelle du Québec.

2.9.2 Satisfaction des éducatrices

De façon générale, les éducatrices ayant participé au projet pilote posent également un regard plutôt positif sur leur participation au projet pilote. La plus grande part ont apprécié avoir eu l'occasion de participer au projet pilote, bien que certaines d'entre elles aient fait valoir que cela avait été exigeant. D'autres ont aimé le défi professionnel et personnel que cela a représenté pour elles et se sont dites fières de l'avoir relevé. D'autres encore, et cela n'a pas de lien direct avec l'âge du poupon dont elles ont eu la responsabilité, se sont dites chanceuses d'avoir eu un poupon tel que le leur et de connaître la réalité du travail avec les poupons. D'autres enfin ont exprimé avoir appris beaucoup de choses et se sont dites heureuses d'avoir pu compter sur leur longue expérience en services de garde pour pouvoir vivre au mieux le projet. Les éducatrices, au nombre de deux, qui posent un regard moins positif sur leur participation au projet associent leur point de vue à l'importance de la charge de travail que cela a supposée pour elles.

Au terme de l'entrevue, les éducatrices rencontrées en personne ont été invitées à transmettre tout commentaire ou tout renseignement qu'elles jugeaient pertinent pour le projet. La majorité d'entre elles ont saisi l'occasion pour répéter ce qu'elles avaient fait valoir au cours de l'entrevue, en particulier au sujet de leur participation au projet pilote et des conditions à réunir pour assurer la réussite de l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés. Cela n'a donc pas donné lieu à la collecte de nouvelles données eu égard au projet.

2.9.3 Perceptions des parents sur l'intégration de l'enfant et sur leur satisfaction

Au total, neuf parents ont été interrogés par téléphone afin de recueillir leurs perceptions quant à l'intégration de leur enfant et à leur satisfaction. Ils étaient parents d'enfants de 15 mois (n = 5), de 16 mois (n = 3) ou de 17 mois (n = 1).

➤ Déroulement de l'intégration de l'enfant

Au total, huit des neuf parents interrogés ont répondu que l'intégration de leur enfant dans un groupe d'enfants plus âgés s'est bien déroulée. Cinq d'entre eux précisent que leur enfant était facile, autonome, stimulé ou prêt à passer à une autre étape. On estime, par ailleurs, que les changements en rapport avec la sieste et les repas se sont bien déroulés, même pour un des enfants provenant du milieu familial. Les autres parents, bien qu'ils affirment que l'intégration s'est bien déroulée, apportent certaines nuances.

Ainsi, un parent s'est inquiété au début du fait que l'enfant allait passer de la couchette à un matelas. On se demandait si l'enfant ne serait pas tenté de se relever tout le temps et s'il arriverait à dormir. Un autre parent, sachant que des enfants plus âgés avaient parfois tendance à mordre, s'inquiétait de ce que son enfant puisse être mordu, et c'est ce qui s'est produit. Heureusement, tout est rentré dans l'ordre rapidement. Un autre parent semble avoir trouvé les changements relatifs à la sieste et aux repas un peu rapides pour un enfant. Enfin, pour un dernier parent, tout s'est bien déroulé à l'exception de la sieste. L'enfant était habituée à faire deux siestes et il n'y en avait qu'une dans le nouveau groupe. « C'était dérangement pour l'enfant », mentionne ce parent.

Un seul parent a répondu que l'intégration de son enfant s'était mal déroulée. Après trois semaines seulement d'intégration dans un premier groupe de 18 mois ou plus, son enfant de 16 mois a été transféré dans un autre groupe d'enfants du même âge. Le premier groupe comportait deux nouveaux enfants ayant des besoins particuliers et cela, semble-t-il, nécessitait trop de temps et d'énergie de la part de l'éducatrice pour s'occuper également d'un enfant plus jeune. Ce dernier manquait de sommeil et avait beaucoup de difficulté à suivre. Il avait encore besoin d'une sieste le matin, mais il n'y en avait pas. Selon cette mère, qui travaille également en service de garde, les locaux dans les CPE sont plus adaptés pour les enfants qui n'ont plus besoin de dormir le matin. Elle croit aussi qu'elle a fait grandir trop vite son enfant en le faisant intégrer dans un groupe de 18 mois ou plus.

➤ *Échanges avec l'éducatrice*

La plupart des parents précisent avoir eu des échanges avec les éducatrices surtout au début du projet pilote. Les échanges prenaient place principalement à l'arrivée ou au départ des enfants. Des cahiers de suivi étaient disponibles pour les parents. Les éducatrices rapportaient comment les choses s'étaient déroulées durant la journée et résumaient les réactions des enfants. La collaboration du parent était parfois demandée. Par exemple, une éducatrice a demandé à un parent d'apporter un verre à bec pour faciliter la transition au verre. Tous les parents interrogés se disent satisfaits des échanges avec les éducatrices. Cinq parents croient que le fait que leur enfant ait été intégré dans un groupe d'enfants plus âgés a nécessité plus d'échanges avec le personnel du service de garde surtout durant les premières semaines. Les autres parents ne croient pas que cela nécessite plus d'échanges car l'intégration de l'enfant se déroulait bien.

➤ *Changements de comportement de l'enfant à la maison*

Deux parents ont rapporté que leur enfant était plus fatigué à la maison durant les premières semaines, et un autre a mentionné que son enfant dormait mal la nuit durant les premières semaines également. Dans un cas, la mère avait recommencé à travailler et elle se demandait si ce changement n'avait pas affecté aussi l'enfant. Un autre parent a observé que son enfant cherchait à faire plus de choses par elle-même à la maison. Enfin, les autres parents n'ont remarqué aucun changement dans le comportement de leur enfant à la maison.

- *Perceptions des avantages et inconvénients liés à l'intégration de l'enfant dans un groupe d'enfants plus âgés*

Cinq parents ne voient que des avantages à intégrer leur enfant dans un groupe d'enfants plus âgés. Ainsi, les parents ont vu que leur enfant devenait plus autonome, que son langage évoluait bien et que les activités étaient plus intéressantes pour lui. Un parent a mentionné avoir donné son accord au printemps pour que son enfant soit intégré à la fin du mois d'août 2010, même s'il ne marchait pas encore. En fait, le parent ne voulait pas laisser passer sa chance de voir son enfant intégrer un groupe d'enfants plus âgés, ce qui lui permettrait d'évoluer davantage en imitant les plus âgés. Un autre parent estime que si l'enfant a des aptitudes élevées, le changement de groupe peut répondre à ses besoins en termes de développement. Par contre, si l'enfant a moins d'aptitudes, le changement de groupe peut être moins avantageux. Cela reste du cas par cas, selon ce parent. Selon un autre parent, intégrer des enfants de 15 mois dans des groupes d'enfants plus âgés peut donner plus de places et donc, aider des parents à retourner au travail. Enfin, un parent croyait que son enfant, très moteur, pouvait bien s'intégrer dans le groupe. Cependant, l'enfant a connu des difficultés en ce qui concerne la sieste, car c'est un gros dormeur et il ne pouvait plus faire deux siestes comme à la pouponnière. Cet inconvénient s'est toutefois estompé après quelques semaines.

- *Satisfaction générale en tant que parent d'un enfant qui a participé au projet pilote*

Au total, huit parents se sont dits très satisfaits de leur participation au projet pilote, et un parent a répondu avoir été moyennement satisfait.

Conclusion

Dans l'ensemble, plusieurs grands constats ressortent des groupes de discussion et des entrevues. Certains ont fait l'objet de consensus, tandis que d'autres ont plutôt permis de relever des structures d'opinion différentes, voire des oppositions sur certains thèmes. Le texte qui suit résume de façon succincte les différents points de vue des acteurs concernés.

Les points de vue des gestionnaires

➤ *L'appréciation générale du projet pilote*

Malgré les pistes d'amélioration suggérées, il se dégage un large consensus autour de la pertinence du projet pilote, de son appréciation par les services de garde et de son succès sur le plan des retombées, il ressort clairement du projet pilote que la configuration des groupes d'âge, et notamment l'intégration des 15-17 mois, posait problème depuis un certain temps et que le projet pilote a permis de pallier, en partie du moins, ce problème.

➤ *Les aspects les plus appréciés et les facteurs de succès du projet*

Si le projet pilote a connu un succès appréciable, c'est parce qu'il permettait de répondre simultanément aux besoins de plusieurs acteurs :

- 1) les besoins des enfants (éveil et stimulation du développement);
- 2) les besoins des services de garde (maximisation des places, soutien à la clientèle, pertes financières évitées, logistique simplifiée);
- 3) les besoins des parents (place en CPE/garderie, retour au travail, concentration des enfants dans un seul et même établissement).

Par ailleurs, plusieurs facteurs ont été établis comme les clés du succès d'une telle expérience : la connaissance du poupon (par son passage à la pouponnière, par sa fratrie ou par ses visites sporadiques), le fait de connaître les parents, l'attitude de l'éducatrice, le développement suffisant de l'enfant et sa maturité, la constitution du groupe d'accueil du poupon (âge et stade de développement des autres enfants), le nombre restreint de poupons (un ou deux) par groupe, le ratio éducatrice/enfants peu élevé (une éducatrice pour six ou sept enfants) et l'intégration progressive des enfants au cours de l'été (juillet, août).

➤ *Les aspects les moins appréciés et les pistes d'amélioration*

Les gestionnaires des services de garde ont relevé quelques aspects plus défavorables du projet : le peu d'utilité des outils de soutien fournis par le MFA (la grille d'observation du développement d'un poupon en vue de la sélection du poupon et les questionnaires d'observation de septembre et octobre en vue de l'évaluation du projet); le manque de communication, au printemps 2010, entre le MFA et les établissements participants; la nécessaire adaptation des éducatrices et des enfants pendant les premières semaines (fatigue, organisation, etc.); la gestion simultanée de poupons de 15-17 mois et d'enfants aux besoins particuliers dans un même groupe. Toutefois, dans l'ensemble,

ces désavantages n'ont pas surpassé les nombreux avantages rapportés par les services de garde.

➤ *La question des limites d'âge*

L'intégration des 16 et 17 mois a soulevé peu de réticences parmi l'ensemble des services de garde, dans la mesure où ces poupons étaient évalués en bonne et due forme et considérés comme « prêts » pour la transition. Il en va autrement des 15 mois : certains estiment qu'il s'agit d'un âge plus exigeant pour l'éducatrice et hésitent à les intégrer, tandis que d'autres sont d'avis que de bons critères de sélection et une évaluation au cas par cas permettraient d'éviter les ennuis.

➤ *La latitude des services de garde*

Enfin, le besoin de flexibilité et de latitude des services de garde par rapport à la sélection de l'enfant et à son intégration dans le groupe des 18 mois ou plus est ressorti tout au long des groupes de discussion. Les services de garde placent le bien-être de l'enfant au cœur de leurs préoccupations et veulent éviter qu'une nouvelle configuration des groupes d'âge soit appliquée unilatéralement partout au Québec, sans égard au développement de l'enfant. En ce sens, et parce que les services de garde disposent d'une expertise reconnue dans le domaine de la petite enfance (personnel qualifié, respect de normes, etc.), ils désirent conserver un certain contrôle sur l'intégration des enfants dans un groupe d'enfants plus âgés.

Les points de vue des éducatrices

Il est intéressant de mettre en lumière quelques éléments clés qui ressortent de l'analyse des données recueillies auprès des éducatrices. Ceux-ci peuvent être résumés comme suit.

Les éducatrices ont accueilli plutôt favorablement l'idée d'avoir un, deux ou trois poupons, selon le cas, dans le groupe d'enfants plus âgés visé par le projet, bien que cela ait pu provoquer, pour une part d'entre elles, une certaine inquiétude à l'annonce du projet, notamment quant à la possibilité de satisfaire les besoins de tous les enfants du groupe dans les circonstances.

Au total, près d'une vingtaine d'éducatrices ont indiqué ne pas avoir fait d'observations particulières, si ce n'est qu'elles n'ont pas vu de différences entre le poupon et les autres enfants. Les autres éducatrices ont fait état d'observations particulières au cours des premières semaines d'intégration du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés, lesquelles renvoient principalement au fait que les besoins du poupon en ce qui concerne les soins, l'attention, l'affection et la surveillance étaient plus grands que ceux des enfants plus âgés. Elles se sont efforcées de satisfaire les besoins du poupon en même temps que ceux des autres enfants dans la mesure du possible. Pour ce faire, elles ont utilisé différents moyens, dont la réorganisation des espaces dans le local, par exemple l'aménagement d'un espace approprié pour le poupon, et l'adaptation des activités, et même des horaires de la sieste et du repas du midi, selon le développement des uns et des autres.

Les éducatrices interviewées dans le cadre du projet pilote n'ont pas le même avis quant à savoir si c'est une bonne idée d'intégrer un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés. Par contre, elles s'entendent pour dire qu'il s'agit là d'une décision lourde de

conséquences. Elles s'entendent également sur la raison qui motive leur opinion : il s'agit du développement de l'enfant. À cet égard, elles se disent particulièrement préoccupées par le fait de devoir satisfaire les besoins de tous les enfants dans le groupe. Aussi sont-elles un peu plus nombreuses à juger que c'est une bonne idée pour les poupons de 16 et de 17 mois qu'elles ne le sont en ce qui a trait aux poupons de 15 mois. De plus, elles considèrent toutes que la réussite d'un projet de la sorte suppose des conditions, deux principalement, lesquelles renvoient à la diminution du ratio entre le nombre d'enfants et le nombre d'éducatrices et à la sélection de poupons prêts à intégrer le groupe.

Les éducatrices ont en général apprécié participer au projet pilote, notamment en raison du défi professionnel et personnel que cela a représenté pour elles.

Les points de vue des parents

La quasi-totalité des parents interviewés se disent très satisfaits de leur expérience. Ils sont aussi nombreux à mentionner que l'intégration de leur enfant s'est bien déroulée. Il n'y a eu qu'un seul cas où l'intégration s'est mal déroulée, et l'enfant a été rapidement changé de groupe pour remédier à la situation. Quelques parents avaient des inquiétudes au début, mais après quelques semaines, celles-ci se sont estompées. Cinq parents n'ont vu que des avantages à l'intégration de leur enfant dans un groupe d'enfants plus âgés : celui-ci devenait plus autonome, son langage se développait bien et les activités étaient plus intéressantes pour lui.

ANNEXE 1 – Grille d’observation du développement d’un poupon de 15 à 17 mois en vue de la participation au projet pilote

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE SUR LA CONFIGURATION DES GROUPES D’ÂGE DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET LES GARDERIES SUBVENTIONNÉES

Ce document constitue un outil destiné à soutenir le personnel des centres de la petite enfance et des garderies subventionnées qui souhaitent prendre part au projet pilote du ministère de la Famille et des Aînés sur la configuration des groupes d’âge. Il vise à fournir des balises permettant de guider le personnel des services de garde au regard du choix des poupons de 15 à 17 mois qui pourraient être intégrés dans un groupe de 18 mois ou plus.

Bien que l’utilisation de cette grille d’observation ne soit pas obligatoire dans le cadre du projet pilote, elle représente un apport important pour déterminer si l’enfant de 15 à 17 mois pressenti pourra s’intégrer facilement au groupe d’enfants plus âgés. D’autres critères jugés pertinents par le personnel du service de garde peuvent également être utilisés. De plus, en raison de l’expertise du personnel et de sa connaissance du développement de l’enfant ainsi que de la réalité des services de garde, son jugement est prioritaire.

Dans le cas où l’enfant pressenti pour participer au projet pilote n’est pas déjà connu du centre de la petite enfance ou de la garderie subventionnée, il sera essentiel de prévoir une période d’observation suffisamment importante pour être en mesure de connaître de façon satisfaisante le niveau de développement de l’enfant de 15 à 17 mois qu’on envisage d’intégrer au groupe des 18 mois ou plus.

La responsabilité de déterminer si l’enfant pressenti pour participer au projet pilote a atteint le niveau de développement requis relève du centre de la petite enfance ou de la garderie subventionnée. Toutefois, la collaboration des parents peut s’avérer utile pour mieux connaître le niveau de développement de l’enfant concerné.

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE SUR LA CONFIGURATION DES GROUPES D'ÂGE DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET LES GARDERIES SUBVENTIONNÉES

Grille d'observation du développement d'un poupon de 15 à 17 mois en vue de la participation au projet pilote

Nom de l'enfant : _____

	ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT¹⁸	ACQUIS	PARTIELLEMENT ACQUIS	NON ACQUIS	NE SAIT PAS
Dimension affective	L'enfant manifeste sa frustration lorsqu'il n'obtient pas ce qu'il veut.				
	L'enfant cherche à être réconforté lorsqu'il a du chagrin.				
	L'enfant arrive parfois à se calmer seul ou avec l'aide d'un objet transitionnel.				
	L'enfant exprime ses préférences et ses aversions.				
	L'enfant s'éloigne de ses parents pour explorer son environnement.				
	Commentaires et autres remarques sur la dimension affective				

18. Les balises fournies pour chaque aspect du développement des enfants sont tirées du document *Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec*, publié en 2007 par le ministère de la Famille et des Aînés.

	ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT	ACQUIS	PARTIELLEMENT ACQUIS	NON ACQUIS	NE SAIT PAS
Dimension physique et motrice	L'enfant a de moins en moins besoin de sommeil (Il fait généralement une seule sieste par jour).				
	L'enfant marche sans aide.				
	L'enfant s'assoit sur une petite chaise par ses propres moyens.				
	L'enfant monte les escaliers en se tenant à la rampe et en posant ses deux pieds sur chaque marche, mais les descend à quatre pattes à reculons.				
	L'enfant utilise une cuiller pour manger, mais se salit beaucoup.				
	L'enfant est capable de s'accroupir et de se relever en gardant son équilibre.				
	L'enfant aime grimper partout.				
	L'enfant aime pousser et tirer divers objets.				
	Commentaires et autres remarques sur la dimension physique et motrice				

	ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT	ACQUIS	PARTIELLEMENT ACQUIS	NON ACQUIS	NE SAIT PAS
Dimension sociale et morale	L'enfant aime interagir avec les personnes qui lui sont familières et il n'a pas peur des visages étrangers.				
	L'enfant aime faire rire les gens.				
	L'enfant aime la compagnie des autres enfants, mais ne joue pas encore avec eux (jeux parallèles).				
	L'enfant aime observer et imiter les autres enfants.				
	L'enfant n'aime pas qu'on lui impose des limites, mais il accepte de s'y conformer.				
	Commentaires et autres remarques sur la dimension sociale et morale				

	ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT	ACQUIS	PARTIELLEMENT ACQUIS	NON ACQUIS	NE SAIT PAS
Dimension cognitive	L'enfant se reconnaît lorsqu'il se voit dans un miroir.				
	L'enfant est capable de montrer différentes parties de son visage et de son corps.				
	L'enfant reconnaît et montre du doigt des personnes familières sur une photo.				
	L'enfant aime qu'on lui montre des images dans un livre.				
	L'enfant apprend beaucoup par essais et erreurs.				
	L'enfant commence à saisir les fonctions associées aux objets.				
	Commentaires et autres remarques sur la dimension cognitive				

	ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT	ACQUIS	PARTIELLEMENT ACQUIS	NON ACQUIS	NE SAIT PAS
Dimension langagière	L'enfant comprend un grand nombre de mots.				
	L'enfant dit quelques mots, le plus souvent le nom d'objets familiers.				
	L'enfant dit souvent « non! » tout en remuant la tête.				
	L'enfant comprend une directive simple.				
	L'enfant associe un mot à un geste pour exprimer son désir.				
	Commentaires et autres remarques sur la dimension langagière				

COMMENTAIRES :

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION ET RECOMMANDATION :

Nom de la personne qui a réalisé l'observation : _____

Signature de la personne qui a réalisé l'observation : _____

Date : _____

ANNEXE 2 – Thèmes abordés selon les acteurs et les modes de collecte

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE SUR LA CONFIGURATION DES GROUPES D'ÂGE DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET LES GARDERIES SUBVENTIONNÉES

Thèmes	Éducatrices (n = 25) Entrevues en personne	Éducatrices (n = 13) Entrevues téléphoniques	Gestionnaires (n = 24) Groupes de discussion	Parents (n = 9) Entrevues téléphoniques
Pratiques d'intégration avant le projet pilote			X	
Décision de participer	X		X	
Sélection du poupon	X	X	X	
Utilisation de la grille d'observation du développement	X	X	X	
Présence d'une pouponnière	X	X	X	
Enfant connu, non connu	X	X	X	
Organisation du travail	X	X quelques questions		
Perceptions de la réussite de l'intégration	X	X	X	X
Changements apportés	X	X	X	
Tâches professionnelles			X	
Soutien	X		X	
Utilité des questionnaires d'observation	X		X	
Opinion sur l'idée d'intégrer un poupon	X	X	X	
Avantages/inconvénients de l'intégration	X	X	X	X (question générale)
Conditions de réussite	X	X	X	
Appréciation de la participation au projet pilote	X	X	X	X
Caractéristiques professionnelles	X	X (quelques-unes)		-
Déroulement de l'intégration				X
Information, besoin d'échanges et satisfaction				X
Changements observés chez l'enfant à la maison				X

ANNEXE 3 – Guide pour les entrevues auprès des éducatrices

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE SUR LA CONFIGURATION DES GROUPES D'ÂGE DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET LES GARDERIES SUBVENTIONNÉES

Guide pour les entrevues en personne et téléphoniques¹⁹ auprès des éducatrices

Introduction

Je vous remercie d'avoir accepté de participer à une entrevue dans le cadre de l'évaluation du projet pilote sur la configuration des groupes d'âge. En tant que représentante de l'entreprise Éduconseil, soit l'entreprise externe que le ministère de la Famille et des Aînés a mandatée pour mener les entrevues auprès des éducatrices qui ont participé au projet, je peux vous assurer que les informations recueillies dans le cadre de cette entrevue seront traitées de façon confidentielle et anonyme, ne seront pas divulguées à votre employeur et ne seront utilisées qu'à des fins d'évaluation du projet. De fait, notre équipe fera une analyse globale des données recueillies. À cet égard, nous procédons à l'enregistrement de l'entrevue à titre d'aide-mémoire. Êtes-vous prête à répondre à nos questions?

➤ **La décision du service de garde de participer au projet pilote et la sélection du poupon**

1. Comment avez-vous appris que votre service de garde posait sa candidature pour participer au projet pilote? (échanges ou non avec la responsable du projet pilote)
2. Comment avez-vous réagi à cette annonce? (éducatrice positive, confiante ou non)
3. Avez-vous été consultée lorsqu'il s'est agi de déterminer quel(s) poupon(s) pourraient éventuellement être retenus pour participer au projet pilote? Expliquer. (exemples : Était-ce un choix administratif? Cela s'est-il fait à partir d'échanges entre les membres du personnel? La fratrie a-t-elle été priorisée?)
4. Quel a été le partage des rôles entre vous, la responsable du projet pilote ou toute autre personne dans la sélection du poupon?
5. *Avez-vous participé personnellement à la sélection du poupon?

***Si la personne a répondu non, ne pas lui poser les sous-questions qui suivent et passer à la question 6.**

***Si la personne a répondu oui, poursuivre l'entrevue avec les sous-questions qui suivent avant de passer à la question 6.**

19. Les questions précédées d'un astérisque sont celles qui ont été posées aux éducatrices lors des entrevues téléphoniques.

Note

Le MFA a fait parvenir aux services de garde retenus pour le projet pilote une grille d'observation du développement d'un poupon de 15 à 17 mois en vue de la participation au projet pilote. L'utilisation de cette grille n'était pas obligatoire dans le cadre du projet pilote.

- *Avez-vous utilisé la grille d'observation du développement d'un poupon fournie par le MFA pour sélectionner le poupon?

Si la personne a répondu non :

- Lui demander d'expliquer pour quelles raisons elle n'a pas utilisé la grille d'observation.
- Lui demander également si elle a utilisé d'autres outils et si oui, lesquels et en quoi ces outils ont été utiles à ses yeux.
- Lui demander en plus en quoi son expérience professionnelle lui a été utile pour sélectionner le poupon.
- *Lui demander en outre quelles caractéristiques du poupon ont été prises en considération pour juger si le poupon en question était apte à intégrer un groupe d'enfants plus âgés (savoir marcher, une sieste par jour, etc.).
- Lui demander enfin si elle a éprouvé des difficultés dans le processus de sélection du poupon et si oui, lesquelles.

Si la personne a répondu oui :

- *Lui demander d'expliquer comment elle a utilisé la grille (en tout ou en partie, à l'aide d'échanges avec la responsable du projet pilote ou d'autres éducatrices, etc.), en quoi celle-ci a été utile, quelle est son appréciation de la grille (forces, limites) et en quoi la grille pourrait être améliorée à ses yeux et de quelle façon.
- Lui demander également si elle a utilisé d'autres outils et si oui, lesquels et en quoi ces outils ont été utiles à ses yeux.
- Lui demander en plus en quoi son expérience professionnelle lui a été utile pour sélectionner le poupon.
- Lui demander en outre quelles caractéristiques du poupon ont été prises en considération pour juger si le poupon en question était apte à intégrer un groupe d'enfants plus âgés (savoir marcher, une sieste par jour, etc.).
- Lui demander enfin si elle a éprouvé des difficultés dans le processus de sélection du poupon et si oui, lesquelles.

6. *Est-ce que le poupon était connu ou non du service de garde lors de sa sélection? (l'enfant peut ne pas être connu du fait qu'il provient d'une autre pouponnière ou qu'il n'avait jamais fréquenté un service de garde)

Note

Question à poser seulement aux éducatrices dont le service de garde a une pouponnière.

7. Quels échanges avez-vous eus avec l'éducatrice de la pouponnière au sujet du poupon intégrant le groupe des enfants plus âgés?

➤ ***L'organisation du travail au sein du groupe d'enfants plus âgés intégrant le poupon***

8. Quel est votre horaire de travail dans le groupe d'enfants plus âgés intégrant le poupon? (exemples : quelques heures par jour ou par semaine, temps plein ou partiel)
9. *Au total, combien d'enfants y a-t-il dans le groupe d'enfants plus âgés intégrant le poupon?
 - *Quel est l'âge de chacun des enfants?
10. *Y a-t-il plus d'une éducatrice dans le groupe intégrant le poupon?
Si oui :
 - *Combien y en a-t-il?
 - *Quel est le ratio éducatrice/enfants?
 - Expliquez l'aménagement de travail (exemple : une éducatrice le matin et une autre l'après-midi).
 - Indiquez si l'intégration du poupon a nécessité des changements dans l'organisation du travail et si oui, précisez en quoi consistent ces changements.
11. À votre connaissance, combien d'éducatrices ayant une responsabilité à l'endroit du poupon celui-ci est-il amené à côtoyer au cours d'une journée dans le service de garde (de l'accueil au départ chaque jour)?

12. Durant les trois mois de l'expérience (septembre, octobre et novembre 2010), est-ce qu'il y a eu un changement d'éducatrice dans le groupe d'enfants plus âgés intégrant un poupon?

Si oui :

- Quelles en sont les raisons?
- Combien de jours au total ont été touchés par un tel changement?
- Cela a-t-il comporté des difficultés pour l'intégration du poupon?

➤ ***Les ajustements et les changements apportés dans l'interaction avec le groupe d'enfants, ce qui inclut l'adaptation des pratiques de l'éducatrice à la situation***

13. *Comment se sont déroulées les premières semaines d'intégration du poupon?
 - Quelles ont été vos principales observations?
14. *Avez-vous eu à apporter des ajustements ou des changements dans l'aménagement des lieux? (exemples : déplacer des meubles, baisser des tablettes pour qu'elles soient à la portée du poupon)

Si oui :

- *Quelle est la nature de ces ajustements ou de ces changements?

- *Pour quelles raisons les a-t-on apportés?
 - Était-ce surtout au début ou de façon continue?
 - Qui a suggéré et qui a apporté les ajustements?
15. *Avez-vous eu à apporter des ajustements ou des changements dans les activités et les horaires? (exemples : la sieste, les repas, les sorties extérieures)
- Si oui :**
- *Quelle est la nature de ces ajustements ou de ces changements?
 - *Pour quelles raisons les a-t-on apportés?
 - Était-ce surtout au début ou de façon continue?
 - Qui a suggéré et qui a apporté les ajustements?
16. *Avez-vous eu à apporter des ajustements ou des changements dans le matériel pédagogique?
- Si oui :**
- *Quelle est la nature de ces ajustements ou de ces changements?
 - *Pour quelles raisons les a-t-on apportés?
 - Était-ce surtout au début ou de façon continue?
 - Qui a suggéré et qui a apporté les ajustements?

Note

Question à poser si aucun ajustement ou changement n'a été apporté dans l'aménagement des lieux, les activités, l'horaire ou le matériel pédagogique (Q13 à Q16).

17. Recommanderiez-vous qu'il y ait des ajustements ou des changements lorsqu'il s'agit d'intégrer un poupon de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants plus âgés?
- Si oui :**
- Lesquels?

➤ ***La perception de l'éducatrice quant à l'intégration du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés et au contact avec les parents***

18. *Quel a été le principal défi à relever ou quelles ont été les difficultés à surmonter pour faciliter l'intégration du poupon?
19. Quelle a été la réaction des autres enfants durant les premières semaines d'intégration du poupon?
20. Est-ce que vous avez obtenu du soutien de la part de la responsable du projet pilote de votre service de garde ou de toute autre personne?
- Si oui :**
- De qui avez-vous obtenu du soutien?
 - Quel type de soutien avez-vous obtenu?
- Si non :**
- Auriez-vous apprécié recevoir du soutien?
21. *Diriez-vous que l'intégration du poupon au groupe d'enfants plus âgés était réussie à la fin du mois de novembre? (critères sur lesquels on se base : les boires, la sieste, la marche, les repas, le suivi des consignes, les sorties extérieures)

22. Est-ce que l'intégration du poupon de 15, 16 ou 17 mois (selon le cas) a été plus longue que celle des enfants de 18 mois ou plus?
23. Y a-t-il eu ou non des événements importants à signaler au service de garde concernant l'enfant ou sa famille et qui ont pu avoir une incidence sur l'intégration du poupon au groupe d'enfants plus âgés?
Si oui :
 - Lequel ou lesquels?
24. Les parents ont-ils formulé des commentaires ou des questions ou encore, ont-ils exprimé des préoccupations?
Si oui :
 - Quelle est la nature de ces commentaires, questions ou préoccupations?

➤ ***L'utilisation des questionnaires d'observation du poupon au mois de septembre et au mois d'octobre***

Note

Il a été demandé qu'un questionnaire d'observation soit rempli à la fin du mois de septembre et du mois d'octobre par chaque éducatrice attirée au groupe d'enfants plus âgés intégrant un poupon.

25. Avez-vous utilisé le questionnaire d'observation?
Si oui :
 - Vous a-t-il été utile? Expliquez.
26. Avez-vous utilisé d'autres outils d'observation?
Si oui :
 - Lequel ou lesquels?

➤ ***Le point de vue de l'éducatrice à propos de l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés et de la satisfaction générale de celle-ci eu égard au projet***

27. *Selon vous, est-ce une bonne idée d'intégrer des poupons de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants plus âgés? (perception pour chacun des âges : 15, 16 et 17 mois)
28. *Selon vous, quelles sont les principales conditions de réussite ou les principaux facteurs de succès pour assurer une bonne intégration d'un poupon de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants de 18 mois ou plus?
29. *Selon vous, quels sont les avantages et les désavantages de l'intégration de poupons de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants plus âgés :
 - a. *Pour le service de garde?
 - b. *Pour l'éducatrice?
 - c. *Pour les parents?
 - d. *Pour le poupon?
 - e. *Pour les autres enfants?
30. *Quelle est votre appréciation de votre participation au projet pilote sur la configuration des groupes d'âge?

➤ **Les caractéristiques professionnelles de l'éducatrice**

Avant de terminer l'entrevue, j'aimerais en connaître davantage sur vous en tant qu'éducatrice en service de garde. Parlons maintenant, si vous le voulez bien, de votre formation et de votre expérience.

31. *Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu?
32. En quelle année l'avez-vous obtenu?
33. *Possédez-vous un diplôme lié directement à la garde, à l'éducation ou au développement des enfants?
Si oui :
 - *Quel est-il, et en quelle année l'avez-vous obtenu?
34. Avez-vous reçu de la formation continue durant l'année 2010?
Si oui :
 - Laquelle?
 - Combien de jours?
35. *Combien d'années d'expérience de travail avez-vous dans un service de garde (CPE, garderie) pour enfants de moins de 5 ans?
36. Avez-vous une expérience de travail dans un groupe de poupons âgés de moins de 18 mois?
Si oui :
 - Combien de mois ou d'années cette expérience totalise-t-elle?

➤ **Le mot de la fin**

37. Avez-vous des commentaires à formuler ou d'autres renseignements dont vous jugez bon de nous faire part au sujet du projet?

Un grand merci pour votre collaboration.

ANNEXE 4 – Guide des groupes de discussion auprès des gestionnaires dans les services de garde

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE SUR LA CONFIGURATION DES GROUPES D'ÂGE DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET LES GARDERIES SUBVENTIONNÉES

Introduction

- Présentations, projet pilote du ministère de la Famille et des Aînés
- Mot de bienvenue
- Évaluation du projet pilote sur la configuration des groupes d'âge
- Enregistrement, confidentialité et consentement des participants
- Questions des participants avant le début de la rencontre
- Présentation des participants (fonction, nom du service de garde et nombre d'années d'expérience dans cette fonction)

A) Caractéristiques organisationnelles

1. Avant le projet pilote, le service de garde avait-il des modalités prévues ou encore des pratiques dans le cas de l'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés? Si oui, lesquelles et quelle est leur utilité? (exemple : intégration graduelle ou complète du poupon prévue dès le départ)

B) Décision de participer au projet pilote

2. Pour quelles raisons avez-vous décidé de poser la candidature de votre service de garde pour participer au projet pilote? (à couvrir : raisons pour poser la candidature, accord de l'éducatrice ou des éducatrices attitrées)
3. Sur quels critères vous êtes-vous basées dans le choix de l'enfant ou des enfants envisagés pour participer au projet pilote? (choix de réponse possibles : priorisation de la fratrie, liste d'attente, maturité du poupon, etc.)
4. Pour les CPE : l'adhésion des conseils d'administration a-t-elle été facile à obtenir?

C) Sélection du poupon

5. Pouvez-vous décrire comment s'est effectuée la sélection du poupon (ou des poupons) dans votre service de garde? (à couvrir : dégager les responsabilités de la responsable et de l'éducatrice quant à la sélection, qui s'est chargé de faire remplir le formulaire de consentement du parent)

C) Sélection du poupon (suite)

Grille d'observation du développement d'un poupon de 15 à 17 mois en vue de la participation au projet pilote

Le MFA a fait parvenir aux services de garde retenus pour le projet pilote une grille d'observation du développement d'un poupon de 15 à 17 mois en vue de la participation au projet pilote. L'utilisation de cette grille n'était pas obligatoire dans le cadre du projet pilote.

6. La grille d'observation du développement d'un poupon fournie par le MFA a-t-elle été utilisée par vous-même? par l'éducatrice ou les éducatrices? (quelle utilité pour vous-même ou pour l'éducatrice, forces ou faiblesses de la grille)
7. La grille d'observation pourrait-elle être améliorée selon vous? (quelles améliorations possibles)
8. D'autres outils ont-ils été utilisés? (lesquels et leur utilité s'il y a lieu)
9. A-t-on rencontré des difficultés dans le processus de sélection du ou des poupons pour le projet pilote? (lesquelles s'il y a lieu)

Présence ou non d'une pouponnière dans le service de garde

10. D'après vous, le fait qu'un service de garde ait une pouponnière ou n'en ait pas fait-il une différence quand vient le temps de sélectionner un poupon pour l'intégrer dans un groupe d'enfants plus âgés? Si oui, laquelle?
11. Question à poser seulement aux services de garde ayant une pouponnière : Quels échanges avez-vous eus avec l'éducatrice de la pouponnière au sujet du poupon intégrant le groupe des enfants plus âgés?

Poupon connu ou non connu du service de garde

12. Est-ce que le poupon était connu ou non du service de garde au moment de sa sélection? (l'enfant peut ne pas être connu du fait qu'il provient d'une autre pouponnière ou qu'il n'avait jamais fréquenté un service de garde)
13. Si le poupon n'était pas connu : Est-ce que le fait de connaître les parents du poupon facilite sa sélection pour son intégration au groupe d'enfants plus âgés? Expliquez.

D) Perceptions de l'intégration du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés

14. Comment se sont déroulées les premières semaines d'intégration du ou des poupons? Quelles ont été vos premières observations?
15. De quelle façon avez-vous procédé pour avoir de l'information sur le parcours d'intégration du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés?

16. Quel était le principal défi à relever ou quelles étaient les difficultés à surmonter pour faciliter l'intégration du poupon ou des poupons?
17. À la fin du mois de novembre, diriez-vous que l'intégration du poupon (ou des poupons) au groupe d'enfants plus âgés était réussie? (critères sur lesquels on se base : les boires, la sieste, la marche, les repas, le suivi des consignes, les sorties extérieures)
18. Comment se fait l'intégration du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés? Quelles sont vos pratiques? Avez-vous été amenées à changer vos pratiques? (exemple : intégration progressive par quelques heures ou quelques jours au début). Expliquez.
19. Y a-t-il eu ou non des événements importants à signaler concernant le service de garde, le poupon ou sa famille et qui auraient pu influencer l'intégration du poupon au groupe d'enfants plus âgés?
20. Selon vous, quelles sont les principales conditions de réussite ou les principaux facteurs de succès pour assurer une bonne intégration d'un poupon de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants de 18 mois ou plus?

E) Ajustements, changements apportés

21. A-t-on apporté des ajustements ou changements dans **l'aménagement des lieux**? (nature, raisons, coûts, était-ce au début surtout ou de façon continue, qui a suggéré les ajustements et qui les apportait. Exemples : la sieste, les repas, les sorties extérieures)
22. A-t-on apporté des ajustements ou changements dans **les activités et les horaires**? (nature, raisons, coûts, était-ce au début surtout ou de façon continue, qui a suggéré les ajustements et qui les apportait)
23. A-t-on apporté des ajustements ou changements dans **le matériel pédagogique**? (nature, raisons, coûts, était-ce au début surtout ou de façon continue, qui a suggéré les ajustements et qui les apportait)
24. S'il n'y a pas eu d'ajustements, recommanderiez-vous qu'il y en ait et si oui, lesquels?

F) Tâches de travail de la responsable du projet pilote

25. La présence d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés a-t-elle modifié les tâches relatives à votre travail? (nature des changements, s'il y a lieu)

G) Tâches de travail de l'éducatrice et soutien à celle-ci

26. La présence du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés a-t-elle modifié les tâches relatives au travail de l'éducatrice? (nature des modifications, s'il y a lieu)

27. L'éducatrice a-t-elle eu besoin d'un soutien additionnel en raison de la présence du poupon dans le groupe d'enfants plus âgés? (raisons, type de soutien donné, et si non, raisons)
28. Durant les trois mois de l'expérience (septembre, octobre et novembre 2010), est-ce qu'il y a eu un changement d'éducatrice dans le groupe d'enfants plus âgés intégrant un poupon? (quelles en sont les raisons, nombre de jours, cela comporte-t-il des difficultés pour l'intégration du poupon)

H) Contacts avec les parents

29. Les parents avaient-ils des commentaires ou encore des questions, des préoccupations? (nature des commentaires reçus de la part des parents)

i) Questionnaire d'observation du mois de septembre et du mois d'octobre

Il a été demandé qu'un questionnaire d'observation soit rempli pour le mois de septembre et le mois d'octobre par chaque responsable du projet pilote dans les services de garde et par chaque éducatrice attirée à un groupe d'enfants plus âgés intégrant un poupon.

30. Avez-vous utilisé le questionnaire d'observation? Vous a-t-il été utile?
31. Croyez-vous que le questionnaire d'observation a été utile pour les éducatrices? (raisons)
32. Avez-vous utilisé, ou a-t-on utilisé d'autres outils d'observation? Si oui, lequel ou lesquels?

J) Perceptions sur l'idée d'intégration d'un poupon dans un groupe d'enfants plus âgés

33. D'après vous, est-ce une bonne idée d'intégrer des poupons de 15, 16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants plus âgés? (perception pour chacun des âges : 15, 16 et 17 mois)
34. D'après vous, quels sont les **avantages** et **désavantages** de l'intégration de poupons de 15,16 ou 17 mois dans un groupe d'enfants plus âgés :
 - a. Pour le service de garde?
 - b. Pour l'éducatrice?
 - c. Pour les parents?
 - d. Pour le poupon?
 - e. Pour les autres enfants?

K) Satisfaction générale

35. Quelle est votre appréciation de votre participation au projet pilote sur la configuration des groupes d'âge?
36. Avez-vous d'autres commentaires à formuler?

ANNEXE 5 – Guide d’entrevue avec les parents

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE SUR LA CONFIGURATION DES GROUPES D’ÂGE DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET LES GARDERIES SUBVENTIONNÉES

Introduction

Bonjour, je me nomme XXX et je travaille au ministère de la Famille et des Aînés. Nous évaluons le projet pilote qui a permis à votre enfant _____ d’intégrer un groupe d’enfants plus âgés. Dans le formulaire de consentement à la participation au projet pilote, vous avez accepté d’être contacté pour une courte entrevue téléphonique afin de connaître vos perceptions. Accepteriez-vous de me consacrer une dizaine de minutes pour répondre à quelques questions? Nous vous assurons que vos réponses seront traitées de façon confidentielle, ne seront pas divulguées au service de garde et ne seront utilisées qu’à des fins d’évaluation du projet pilote.

- 1- Diriez-vous que l’intégration de votre enfant dans un groupe d’enfants plus âgés aux mois de septembre, octobre et novembre derniers s’est :
 - très bien déroulée
 - bien déroulée
 - mal déroulée
 - très mal déroulée
- 2- Pouvez-vous expliquer votre réponse? (à la Q1) (déterminer sur quoi le parent se base pour répondre par l’affirmative ou la négative)
- 3- Aux mois de septembre, octobre et novembre 2010, soit les premiers mois d’intégration de votre enfant dans le groupe d’enfants plus âgés, avez-vous obtenu de l’information ou avez-vous eu des échanges avec le personnel du service de garde (éducatrice ou autre) au sujet de l’intégration de votre enfant? Si oui, de quelle façon, pouvez-vous expliquer? (nature des informations, des échanges)
- 4- Si oui (à la Q3), êtes-vous très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait de l’information transmise ou des échanges faits avec le personnel du service de garde au sujet de l’intégration de votre enfant dans le groupe d’enfants plus âgés? Pouvez-vous expliquer votre réponse?
- 5- Croyez-vous que le fait que votre enfant soit intégré dans un groupe d’enfants plus âgés a nécessité davantage d’échanges avec le personnel du service de garde?
- 6- Durant le mois de septembre, d’octobre ou de novembre 2010, soit au début de l’intégration de votre enfant dans le groupe d’enfants plus âgés, avez-vous remarqué des changements dans le comportement de votre enfant à la maison dont vous pensez qu’ils ont un lien avec son intégration dans le groupe d’enfants plus âgés? (exemples : plus grande autonomie pour ce qui est de la propreté ou du langage, plus grand besoin de sommeil)

- 7- Quels sont, selon votre expérience, les avantages et les inconvénients liés à l'intégration de votre enfant à un groupe d'enfants plus âgés?
- 8- Quel est votre degré de satisfaction en tant que parent d'un enfant qui a participé au projet pilote? Êtes-vous :
- très satisfait
 - satisfait
 - insatisfait
 - très insatisfait
- 9- Avez-vous d'autres commentaires à formuler?

Merci pour votre collaboration!